



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **23 SEPTEMBRE 2024**
Délibération n° **DEL-2024-0321**

Objet : Rapport d'activité et développement durable 2023 de la communauté de communes Le Grésivaudan

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 61
Pouvoirs : 6
Absents : 0
Excusés : 13
Pour : 67
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

30 SEP. 2024

et publié le

30 SEP. 2024

Secrétaire de séance :
Coralie BOURDELAIN

Le lundi 23 septembre 2024 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 17 septembre 2024.

Présents : Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Dominique BONNET, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Christophe ENGRAND, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Nelly GADEL, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Valérie PETEX, Sandrine PISSARD-GIBOLLET, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Annie TANI, Jean-Claude TORRECILLAS, Régine VILLARINO

Pouvoirs : Cécile CONRY à François BERNIGAUD, Claudine GELLENS à Jean-François CLAPPAZ, Christelle MEGRET à Sidney REBBOAH, Guillaume RACCURT à Henri BAILE, Martine VENTURINI à Françoise MIDALI, Françoise VIDEAU à François OLLEON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu les articles L2311-1-1, L5211-39 et D2311-15 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Un rapport retraçant l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) accompagné du compte administratif doit être établi chaque année avant le 30 septembre. Ce rapport est adressé chaque année, avant cette même date, au maire de chaque commune membre. Il fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

En outre, doit être établi un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques menées sur le territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Monsieur le Président précise que ce rapport n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de présenter une synthèse.

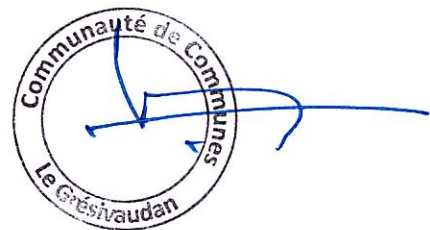
Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le rapport d'activité et développement durable 2023 de la communauté de communes Le Grésivaudan en précisant que ces deux rapports sont regroupés en un seul document.

Le Conseil communautaire prend acte du rapport d'activité et développement durable 2023 de la communauté de communes Le Grésivaudan.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **23 SEP. 2024**

Le Président,
Henri BAILE
















GRÉSIVAUDAN

RAPPORT D'ACTIVITÉ & DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

- P 03 ÉDITO
- P 04 LE TERRITOIRE
- P 06 LES COMPÉTENCES
- P 07 L'ORGANISATION POLITIQUE
- P 10 LE FONCTIONNEMENT DU GRÉSIVAUDAN
- P 11 LE PROJET D'ADMINISTRATION
- P 12 LES RESSOURCES HUMAINES

SOMMAIRE

 15 FINANCES	 20 FONCTIONS RESSOURCES	 23 GESTION DES DÉCHETS	 27 AMÉNAGEMENT / ENVIRONNEMENT
 MILIEUX AQUATIQUES 32	 34 EAU ET ASSAINISSEMENT	 ÉCONOMIE 37	 48 MOBILITÉ
 ENFANCE ET PARENTALITÉ 50	 54 AUTONOMIE/ SANTÉ/SOLIDARITÉ	 CULTURE 60	 SPORT ET LOISIRS 63
 68 TOURISME	 LE CISP 75	 76 LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	 ANNEXES 77



édito

L'année 2023 a été marquée par des avancées importantes pour notre territoire. Plus que jamais, la communauté de communes Le Grésivaudan s'est affirmée comme un moteur de solidarité et d'innovation pour accompagner les transitions. Cette dynamique s'est traduite par des actions concrètes en faveur des communes, des familles, de l'environnement et de nos entreprises, toutes portées par une ambition commune : préparer l'avenir tout en répondant aux besoins immédiats de nos concitoyens.

L'un des actes forts de cette année a été l'augmentation significative de la dotation de solidarité communautaire (DSC), qui a plus que doublé en 2023. Ce geste de partage témoigne de notre engagement à faire bénéficier chacune des 43 communes du territoire de notre richesse collective. Par cette solidarité financière, nous soutenons les projets locaux, indispensables à l'équilibre de notre territoire. Cette redistribution des ressources permet à toutes nos communes, même les plus petites, de poursuivre leur développement et de répondre aux attentes de leurs habitants.

En parallèle, des actions concrètes ont été mises en œuvre pour soutenir les familles dans leur quotidien. La refonte de la tarification de l'eau en est un exemple marquant, avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat tout en encourageant une gestion plus durable de cette ressource précieuse. Par ailleurs, nous avons œuvré pour améliorer l'accueil des enfants avec l'ouverture d'un nouveau multiaccueil aux Adrets et la création d'un lieu d'accueil pour les enfants et leurs parents au Plateau des Petites Roches. Ces initiatives renforcent l'accompagnement des familles et contribuent à créer un cadre de vie plus équilibré et épanouissant.

La solidarité, cœur de notre action, s'est également illustrée à travers des initiatives en faveur de nos aînés. Cette année, l'EHPAD de la communauté de communes a célébré ses 30 ans, rappelant son rôle essentiel dans l'accompagnement de nos seniors. L'accueil de jour, par ailleurs, continue d'offrir un soutien précieux aux familles et aux personnes âgées en situation de dépendance, en renforçant les services de proximité et la qualité de l'accompagnement.

Dans ce même esprit de solidarité, nous avons communautarisé les piscines d'été afin d'offrir à nos habitants, notamment ceux qui ne peuvent partir en vacances, des espaces de fraîcheur et de détente rénovés.

La transition énergétique est un enjeu que nous avons le devoir de relever collectivement, et c'est pourquoi Le Grésivaudan est en première ligne pour accompagner les habitants, les communes et les propriétaires dans cette nécessaire transition. Cette année, plusieurs dispositifs d'aide ont été mis en place, notamment pour encourager les rénovations énergétiques des bâtiments publics et privés. Nous avons également renforcé nos actions de sensibilisation auprès des citoyens, en les aidant à s'approprier les outils et les financements disponibles pour réduire leur consommation d'énergie et adopter des solutions plus durables. L'accompagnement des communes, des entreprises et des particuliers dans la mise en place de projets d'énergie renouvelable et de mobilité durable fait également partie de notre feuille de route, car c'est ensemble, en mobilisant tous les acteurs, que nous réussirons cette transition.

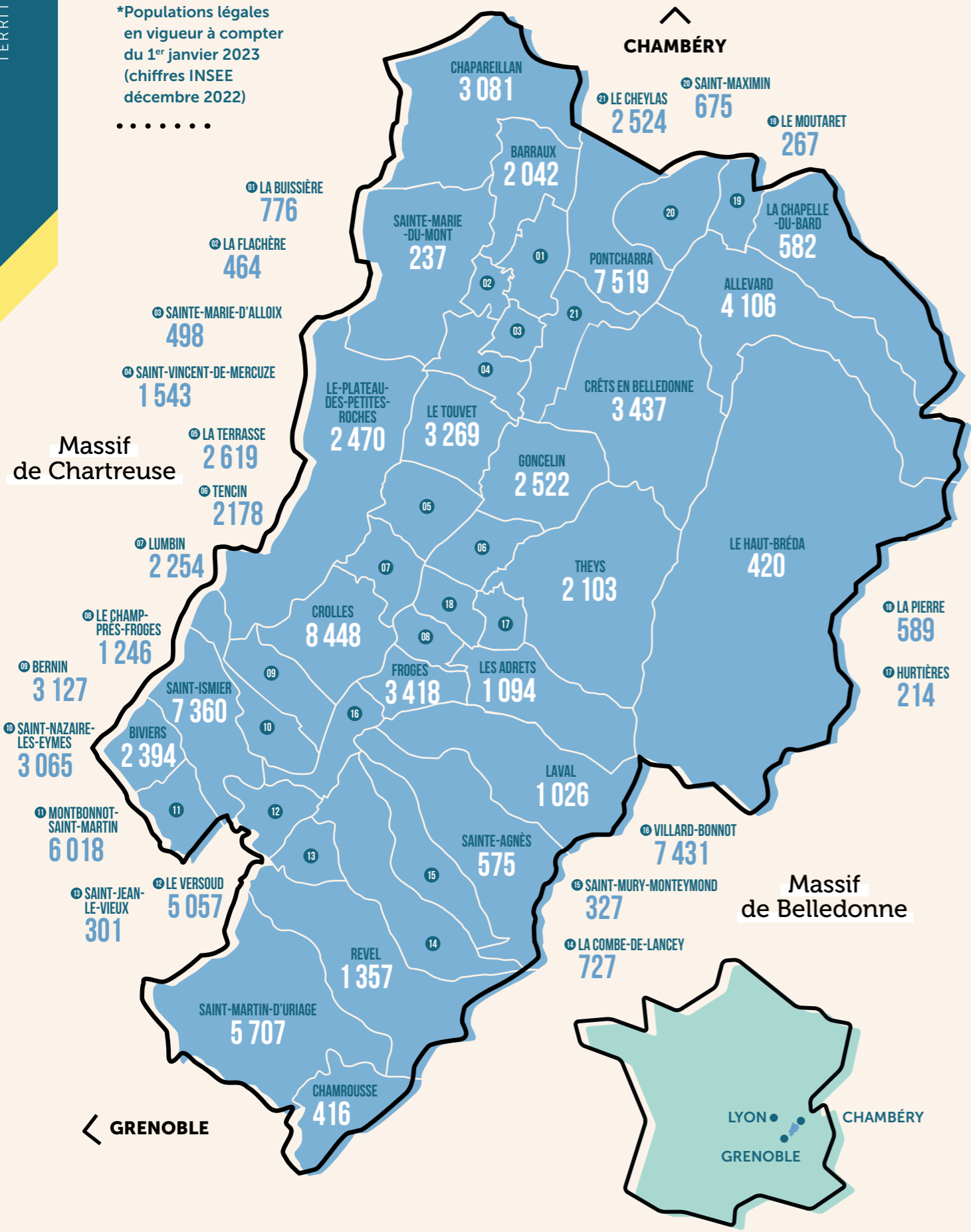
Ces actions ne sont que le reflet de notre volonté de construire un territoire solidaire, durable et résilient avec une ambition partagée : faire du Grésivaudan un exemple de cohésion et d'innovation au service de tous.

— Henri Baile
Président de la communauté de communes Le Grésivaudan



COMMUNES ET NOMBRE D'HABITANTS

*Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023 (chiffres INSEE décembre 2022)



LE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN

Située entre Grenoble et Chambéry, la vallée du Grésivaudan est encadrée par les massifs de Chartreuse et de Belledonne. La communauté de communes regroupe 43 communes. Creuset d'industries pionnières, le Grésivaudan reste une terre d'innovation accueillant aujourd'hui des activités industrielles de pointe qui en font l'un des pôles d'excellence économique de l'Isère. La qualité de vie offerte par son environnement naturel et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité.

43 COMMUNES



CHIFFRES CLÉS



105 483
HABITANTS



42 000 HA
DE FORÊT, SOIT PLUS
DE LA MOITIÉ DU TERRITOIRE



676 KM²



6 STATIONS
AUX ACTIVITÉS 4 SAISONS



37 106
EMPLOIS (source INSEE 2020)



LES **2** SEULES
STATIONS THERMALES
DE L'ISÈRE

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

au 1^{er} janvier 2023



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Gestion des déchets
- Développement économique : aménagement, entretien et gestion des zones d'activités ; Création, promotion et gestion des pépinières ; Actions commerciales de promotion économique ; Accompagnement de créateurs d'entreprises
- Aménagement de l'espace communautaire via le Schéma de Cohérence Territoriale
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Eau et assainissement
- Promotion du tourisme

COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des risques d'Inondations (GEMAPI) transférées au Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) depuis le 1^{er} janvier 2019
- Organisation de la mobilité transférée au SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) au 1^{er} janvier 2020



COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Prévention et action sociale d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées, à mobilité réduite, à la recherche d'emploi ou encore en faveur de la petite enfance et de la jeunesse (dont le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)
- Activités périscolaires des collèges d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire
- Participation à l'équilibre social de l'habitat (Plan Local de l'Habitat)
- Aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- Maisons des services publics
- Soutien aux activités culturelles, éducatives et sportives dans le cadre de la charte communautaire
- Abattoirs
- Réseaux et services locaux de communication électronique
- Stations communautaires

L'ORGANISATION POLITIQUE



Le Grésivaudan, aux côtés de ses communes membres, assure la gestion de services publics essentiels pour les habitants et met en œuvre des projets structurants qui participent aussi bien à l'amélioration du quotidien de la population qu'au rayonnement du territoire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PRÉSIDIÉ PAR HENRI BAILE

74 CONSEILLERS TITULAIRES
27 SUPPLÉANTS

Désignés pour 6 ans à chaque élection municipale

Le Conseil communautaire définit la politique communautaire. Il vote le budget et les projets proposés par le Bureau et les commissions thématiques. Il gère par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la communauté de communes.



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

17 MEMBRES

- Le Président
- 15 vice-présidents
- 1 conseillère déléguée

Le Bureau débat des orientations stratégiques, des actions et des projets relevant du champ de compétences de la communauté de communes avant leur présentation en Conseil communautaire.

SÉMINAIRES

L'occasion d'associer l'ensemble des conseillers communautaires pour réfléchir à l'évolution des compétences de la collectivité et appréhender les enjeux financiers du territoire.

CONFÉRENCES DES MAIRES

Instance de consultation et de coordination qui vise à renforcer le dialogue entre les maires des communes membres et la communauté de communes à laquelle elles appartiennent.

13 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Agriculture et forêt / Aménagement, habitat et logement / Culture et patrimoine / Déchets ménagers / Eau et assainissement / Environnement, énergie et innovation / Économie, Développement industriel, Commerce, Artisanat et Services / Finances / Insertion, emploi et prévention jeunesse / Solidarités et lien social / Sports et loisirs / Déplacements et mobilités / Tourisme et attractivité du territoire

Elles sont composées d'élus communautaires, d'élus municipaux des communes membres et de membres du conseil de développement. Elles préparent les dossiers et les projets de la communauté de communes et émettent un avis consultatif à l'attention des instances décisionnaires.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CD)

Le CD est une instance de démocratie participative de la communauté de communes, constituée de citoyens bénévoles. C'est l'une des formes de représentation de la société civile et de la participation citoyenne.

Le CD peut participer à l'organisation de la remontée des paroles citoyennes en complément de l'action des élus. Les membres du CD sont présents dans chaque commission thématique.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT
HENRI BAILE
Maire, Saint-Ismier



LAURENCE THÉRY

1^{re} Vice-Présidente en charge de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat
Maire, Le Touvet



CLAUDE BENOIT

2^e Vice-Président en charge des ressources humaines, de l'égalité entre les femmes et les hommes et des finances
Adjoint au Maire, Saint-Nazaire-les-Eymes



FRANÇOISE MIDALI

3^e Vice-Présidente en charge des solidarités et du lien social
Maire, Goncelin



PATRICK BEAU

4^e Vice-Président en charge des solidarités intercommunales et des partenariats institutionnels
Maire, Villard-Bonnot



CORALIE BOURDELAIN

5^e Vice-Présidente en charge des mobilités et des déplacements
Maire, Revel



ROGER COHARD

6^e Vice-Président en charge de l'emploi, l'insertion, la prévention et la santé
Maire, Le Cheylas



RÉGINE MILLET

7^e Vice-Présidente en charge de l'espace montagnans et de la gouvernance des stations
Maire, Theys



PHILIPPE LORIMIER

8^e Vice-Président en charge de l'environnement, de l'énergie et de l'innovation
Maire, Crolles



ANNICK GUICHARD

9^e Vice-Présidente en charge de la culture, des patrimoines matériels et immatériels
Maire, La Terrasse



JEAN-FRANÇOIS CLAPPAZ

10^e Vice-Président en charge de l'économie et du développement industriel
Adjoint au Maire, Montbonnot-Saint-Martin



CHRISTOPHE BORG

11^e Vice-Président en charge de la gestion des déchets
Maire, Pontcharra



SIDNEY REBOAH

12^e Vice-Président en charge du tourisme et de l'attractivité du territoire
Maire, Alleverd-les-Bains



JULIEN LORENTZ

13^e Vice-Président en charge du commerce, de l'artisanat et des services
Maire délégué, Saint-Hilaire-du-Touvet, Plateau-des-Petites-Roches



FRANÇOIS BERNIGAUD

14^e Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement
Conseiller municipal, Saint-Martin-d'Uriage



OLIVIER SALVETTI

15^e Vice-Président en charge de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Maire, Froges



ANNE FRANÇOISE BESSON

Conseillère déléguée en charge des sports et des loisirs
Maire, Bernin

LES SUPPLÉANTS

(communes n'ayant qu'un seul représentant de par leur nombre d'habitants)

LES AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

18/12/2023
(dernier conseil communautaire de 2023)



MARTINE VENTURINI

Maire, Chapareillan



NELLY GADEL

Adjointe au Maire, Crêts en Belledonne



YOUCEF TABET

Maire, Crêts en Belledonne



AGNÈS DUPON

Maire, La Buisnière



KARIM CHAMON

Maire, La Chapelle-du-Bard



RÉGINE VILLARINO

Maire, La Combe-de-Lancey



JOSEPH JURADO

Conseiller municipal, Le Versoud



ZAKIA BENZEGHIBA

Adjointe au Maire, Le Versoud



CHRISTOPHE SUSZLO

Maire, Le Versoud



DAMIEN VYNCK

Adjoint au Maire, Pontcharra



RICHARD LATARGE

Maire, Sainte-Agnès



MICHEL BASSET

Maire, Sainte-Marie-d'Alloix



BRIGITTE DULONG

Conseillère municipale, Saint-Martin-d'Uriage



OLIVIER ROZIAU

Maire, Saint-Maximin



ISABELLE CURT

Maire, Saint-Mury-Monteymond

Françoise LOHAT - BARRAUX, Marylin ARNDT - BIVIERS, Jean-Jacques GOULOT - CHAMROUSSE, Frédéric GLAREY - GONCELIN, Sophie ANDRE - HURTIÈRES, Philippe LANOY - LA BUISSIÈRE, Roger GIRAUD - LA COMBE-DE-LANCEY, Nathalie SOUTON - LA FLACHÈRE,



MARTINE KOHLY

Conseillère municipale, Alleverd-les-Bains



CHRISTELLE MEGRET

Adjointe au Maire, Alleverd-les-Bains



CHRISTOPHE ENGRAND

Maire, Barraux



CHRISTOPHE DURET

Adjoint au Maire, Bernin



THIERRY FEROTIN

Maire, Biviers



BRIGITTE DESTANNE DE BERNIS

Maire, Chamrousse



FRANCK SOMME

Conseiller municipal, Chapareillan



PATRICK AYACHE

Adjoint au Maire, Crolles



ANNIE FRAGOLA

Adjointe au Maire, Crolles



SERGE POMMELET

Conseiller municipal, Crolles



CLAIRE QUINETTE MOURAT

Conseillère municipale, Crolles



ANNIE TANI

Adjointe au Maire, Crolles



VALÉRIE PETEX

Conseillère municipale, Froges



PHILIPPE GENESTIER

Adjoint au Maire, Hurtières



BRIGITTE SORREL

Maire, La Flachère



ILONA GENTY

Adjointe au Maire, La Pierre



MARTIN GERBAUX

Adjoint au Maire, Laval



MYLÈNE JACQUIN

Maire, Le Champ-près-Froges



ALEXANDRA COHARD

Adjointe au Maire, Le Haut-Bréda



ALAIN GUILLUY

Maire, Le Moutaret



ADRIAN RAFFIN

Adjoint au Maire, Le Touvet



SOPHIE RIVENS

Conseillère déléguée, Les Adrets



PIERRE FORTE

Maire, Lumbin



DOMINIQUE BONNET

Maire, Montbonnot-Saint-Martin



MARIE BÉATRICE MATHIEU

Adjointe au Maire, Montbonnot-Saint-Martin



CÉDRIC ARMANET

Conseiller municipal, Pontcharra



PATRICIA BELLINI

Conseillère municipale, Pontcharra



CÉCILE ROBIN

Adjointe au Maire, Pontcharra



ROBERT MONNET

Maire, Sainte-Marie-du-Mont



CLAUDINE GELLENS

Conseillère municipale, Saint-Ismier



GUILLAUME RACCOURT

Conseiller municipal, Saint-Ismier



FRANÇOIS OLLÉON

Adjoint au Maire, Saint-Ismier



FRANÇOISE VIDEAU

Adjointe au Maire, Saint-Ismier



FRANCK REBUFFET GIRAUD

Maire, Saint-Jean-le-Vieux



CÉCILE CONRY

Adjointe au Maire, Saint-Martin-d'Uriage



MICHÈLE FLAMAND

Maire, Saint-Nazaire-les-Eymes



PHILIPPE BAUDAIN

Maire, Saint-Vincent-de-Mercuze



FRANÇOIS STEFANI

Maire, Tencin



PATRICIA BAGA

Adjointe au Maire, Villard-Bonnot



JEAN-CLAUDE TORRECILLAS

Conseiller municipal, Villard-Bonnot



HERVÉ LENOIRE

Adjoint au Maire, Villard-Bonnot



CLARA MONTEIL

Adjointe au Maire, Villard-Bonnot

Christiane CHARLES - LA PIERRE, Florence JAY - LA TERRASSE, Roland FANTATO - LE CHAMP-PRÈS-FROGES, Amina GHAFIR - LE CHEYLAS, Jean-Michel LEVET - LE HAUT-BRÉDA, Marc GRAMBIN - LE MOUTARET, Noël PETIOT - LES ADRETS, Nicole JONGBLOETS - LUMBIN, Dominique CLOUZEAU - PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES, Patrick HERVÉ - REVEL, Anne BERGER - SAINTE-AGNÈS, Carole BEYLIER - SAINTE-MARIE-D'ALLOIX, Jean-Luc FILLON - SAINTE-MARIE-DU-MONT, Philippe JEAN - SAINT-JEAN-LE-VIEUX, Véronique JUSTE-LAPIED - SAINT MAXIMIN, Jean-Luc ROUX - SAINT-MURY-MONTEYMOND, Claude DANIELI - SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE, France DENANS - TENCIN, Bruno CARAGUEL - THEYS.

LE FONCTIONNEMENT DU GRÉSIVAUDAN



La vie d'une collectivité est construite autour d'un ensemble de services qui gèrent le volet opérationnel des actions et politiques votées par les élus.

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



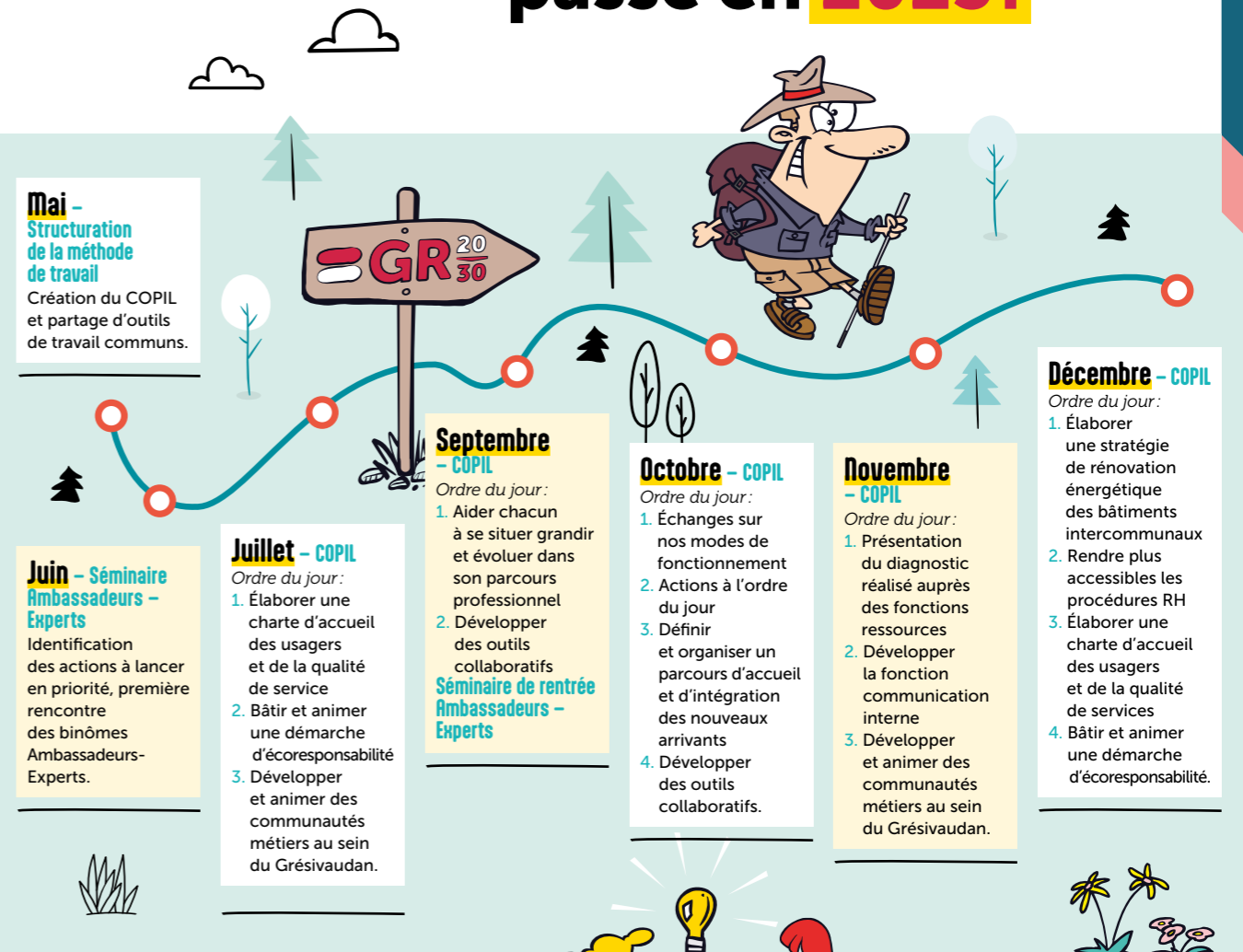
Mise à jour mars 2024

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

LE PROJET D'ADMINISTRATION

Élaboré en 2022, il a été lancé en 2023.

Que s'est-il passé en 2023?



ZOOM SUR L'ACTION

Renforcer et développer les fonctions ressources de l'administration intercommunale

- ★ **Juin** - Lancement de l'action et du diagnostic fonctions ressources
- ★ **Septembre** - Présentation du diagnostic réalisé auprès des fonctions ressources
- ★ **Septembre/Octobre** - Lancement de 8 ateliers processus (circuit des délibérations, processus d'élaboration du budget primitif, processus recrutement, processus d'intégration d'un nouvel agent, gestion et utilisation de e-attal, gestion et utilisation GLPI, passation d'un marché avec CAO, processus d'organisation d'un événement).
- ★ **Novembre** - Réunion du CODIR pour réfléchir à l'organisation cible des fonctions ressources
- ★ **Décembre** - Séminaire agents de la chaîne ressources

LES FONCTIONS RESSOURCES, kesako?

Ce sont bien sûr les directions ressources

Finances Publiques / Ressources Humaines / Secrétariat Général / Systèmes d'Information / Patrimoine & Services Techniques / Communication

Mais aussi les agents des directions opérationnelles qui ont des missions support!

Managers / Responsables administratifs et financiers / Membres d'un service administratif et financier / Assistants de direction / Assistants de gestion administratifs

LES RESSOURCES HUMAINES

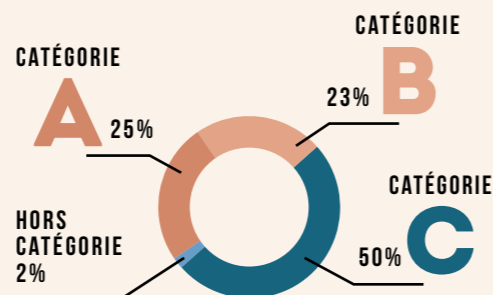
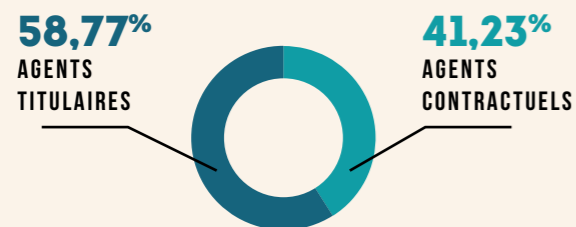
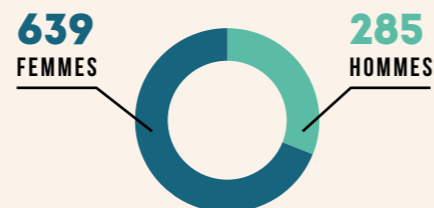
La direction des ressources humaines gère l'ensemble des effectifs (gestion du temps, payes, formation, recrutement...) permettant de faire fonctionner les services de la collectivité.



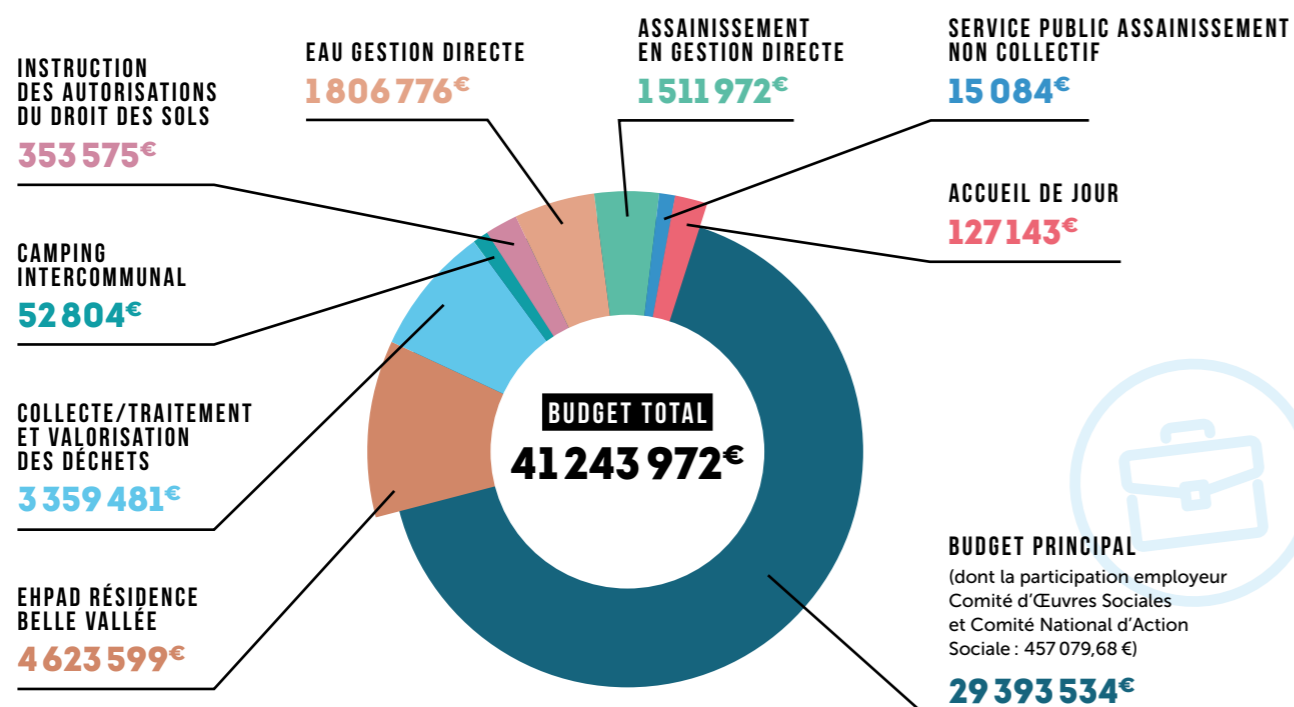
LES EFFECTIFS 2023

924 AGENTS

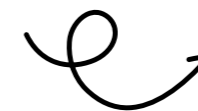
Dont 721 agents permanents, 46 agents en disponibilité, 118 agents sur des emplois non permanents (contrat de projet, apprenti, stage rémunéré, horaire indiciaire, remplaçant, moniteur).



LES CHARGES DE PERSONNEL 2023



LES RECRUTEMENTS EN 2023



45 RECRUTEMENTS

suite à des créations de poste

200 RECRUTEMENTS

suite à des postes vacants, des remplacements, des accroissements temporaires d'activité, des fins de contrat sur emplois permanents, des évolutions d'organisation, des départs

2396 CANDIDATURES

en réponse à des offres, reçues et traitées, dont 198 candidatures internes ; 665 candidats reçus en entretien

286 CANDIDATURES SPONTANÉES

reçues et traitées



LA FORMATION



75,43%

des formations prévues ont été réalisées en 2023



697

agents contre 542 agents formés en 2022 (permanents, renforts et remplacements) sont partis au moins une fois en formation.



1,83%

de la masse salariale concernée par la formation en 2023

LES FAITS MARQUANTS

• • • •

27 JANVIER 2023

Suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022, les membres du **Comité Social Territorial (CST)** et de la **Formation spécialisée (F3SCT)** se sont réunis pour la première fois. Dans ce cadre, le règlement intérieur fixant les modalités de fonctionnement des instances a été adopté.

TRANSFERT DES PISCINES D'ÉTÉ AU 1^{er} MAI 2023

Trois piscines d'été (Saint-Vincent-de-Mercuze, Saint-Martin-d'Uriage et Allevard-les-Bains) ont été transférées et la piscine à Prapoutel - Les 7 Laux a été reprise en gestion directe suite à la dissolution de l'EPIC.

REFONTE DU SUPPORT D'ENTRETIEN ANNUEL PROFESSIONNEL ET DU SUPPORT D'ENTRETIEN DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

Le groupe de travail animé par la DRH et composé de directeurs, de chefs de service, d'agents volontaires et des représentants des personnels s'est réuni à **trois reprises** afin de proposer **un seul support d'entretien, facile d'utilisation, intuitif et accessible**. Ce nouveau support a été présenté et adopté en CST le 5 juillet 2023.



NOUVEAUX LOCAUX

Le choix de la communauté de communes s'est porté sur le bâtiment « Hager » pouvant accueillir entre 80 et 90 postes de travail et ce à compter de janvier 2024.

VERSEMENT DE L'ALLOCATION ENFANT HANDICAPÉ

Cette allocation permet de **participer et soutenir les agents** pour le financement d'une partie des frais liés au handicap d'un enfant à charge.

MUTUELLE SANTÉ ET TITRES-RESTAURANTS

La participation dans le cadre de la mutuelle santé est **revalorisée et repensée** en fonction de la composition familiale. Concernant les titres-restaurants, la valeur faciale a été fixée à **7 euros** avec un nouveau taux de participation : 60% pour la collectivité (4,20€) et 40% pour les agents (2,80€). Par ailleurs, **le passage à la carte** a été entériné permettant notamment une adhésion des agents dès leur arrivée au sein de la collectivité.

20 NOVEMBRE 2023

Examen des demandes de révision Rifseep et actualisation de la délibération relative aux cotations.

• • • •

ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Afin de se mettre en conformité avec les dispositions en vigueur au sein de la fonction publique d'État, il a été proposé **une mise à jour des Autorisations Spéciales d'Absence (ASA)**, à compter du 1^{er} janvier 2024. De nouvelles ASA ont ainsi été proposées : ASA déménagement, ASA don du sang, ASA allaitement et ASA maladie très grave pour un membre de la famille.

ÉVOLUTION DU PROTOCOLE TÉLÉTRAVAIL

afin de **clarifier la situation** des agents en télétravail amenés, en dernière minute, à se rendre à des réunions mais aussi afin d'**homogénéiser les pratiques**.



LA DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE



24 AGENTS

3 SERVICES
(COMMANDE PUBLIQUE,
GESTION BUDGÉTAIRE,
PLANIFICATION
ET CONTRÔLE)

ELLE PILOTE
12 BUDGETS
1 BUDGET PRINCIPAL
ET 11 BUDGETS ANNEXES



LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

33 DÉCISIONS MODIFICATIVES

164 VIREMENTS
DE CRÉDITS RÉALISÉS

33 489 ÉCRITURES
COMPTABLES

21 988 FACTURES REÇUES

310 PROJETS IDENTIFIÉS
AU DERNIER PPI VOTÉ À SUIVRE

35 RÉGIES DE RECETTES
ET/OU D'AVANCES EN GESTION

205 LIGNES
D'EMPRUNT À GÉRER

103 CLAUSES
ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES INTÉGRÉES
DANS LES MARCHÉS RÉDIGÉS

LES OPÉRATIONS D'ACHATS

154 PROCÉDURES
DE MISES EN CONCURRENCE LANCÉES

5 051 CERTIFICATS
DE PAIEMENTS ÉTABLIS DANS LE CADRE
DES MARCHÉS PUBLICS

LES COMMISSIONS

12 RÉUNIONS
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)
/ ATTRIBUTION (CA)

4 RÉUNIONS
DE LA COMMISSION DES FINANCES

4 RÉUNIONS
DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION
DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) PRÉCÉDÉES
DE PLUSIEURS RÉUNIONS DE GROUPES DE TRAVAIL

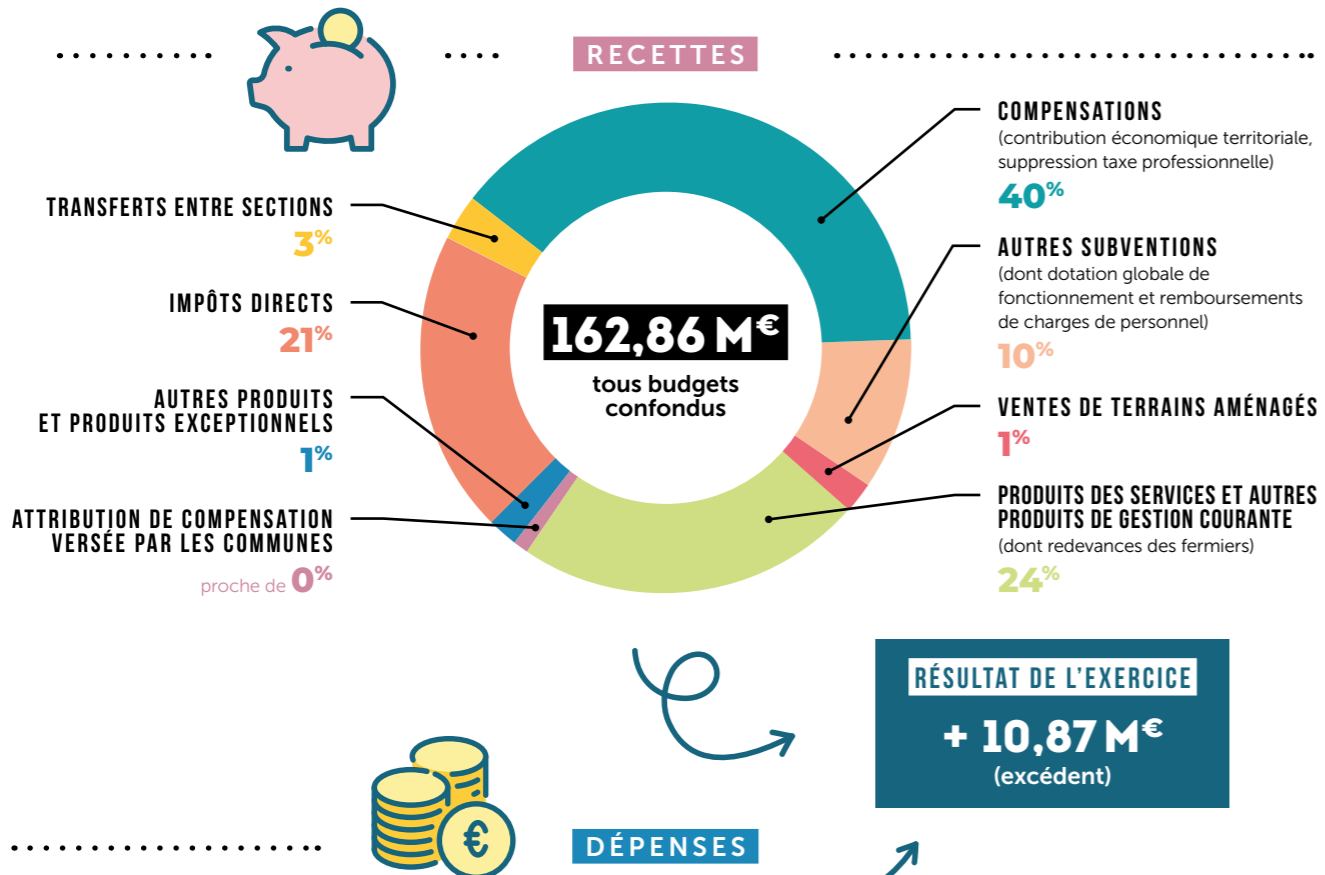
• • • •

L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2023

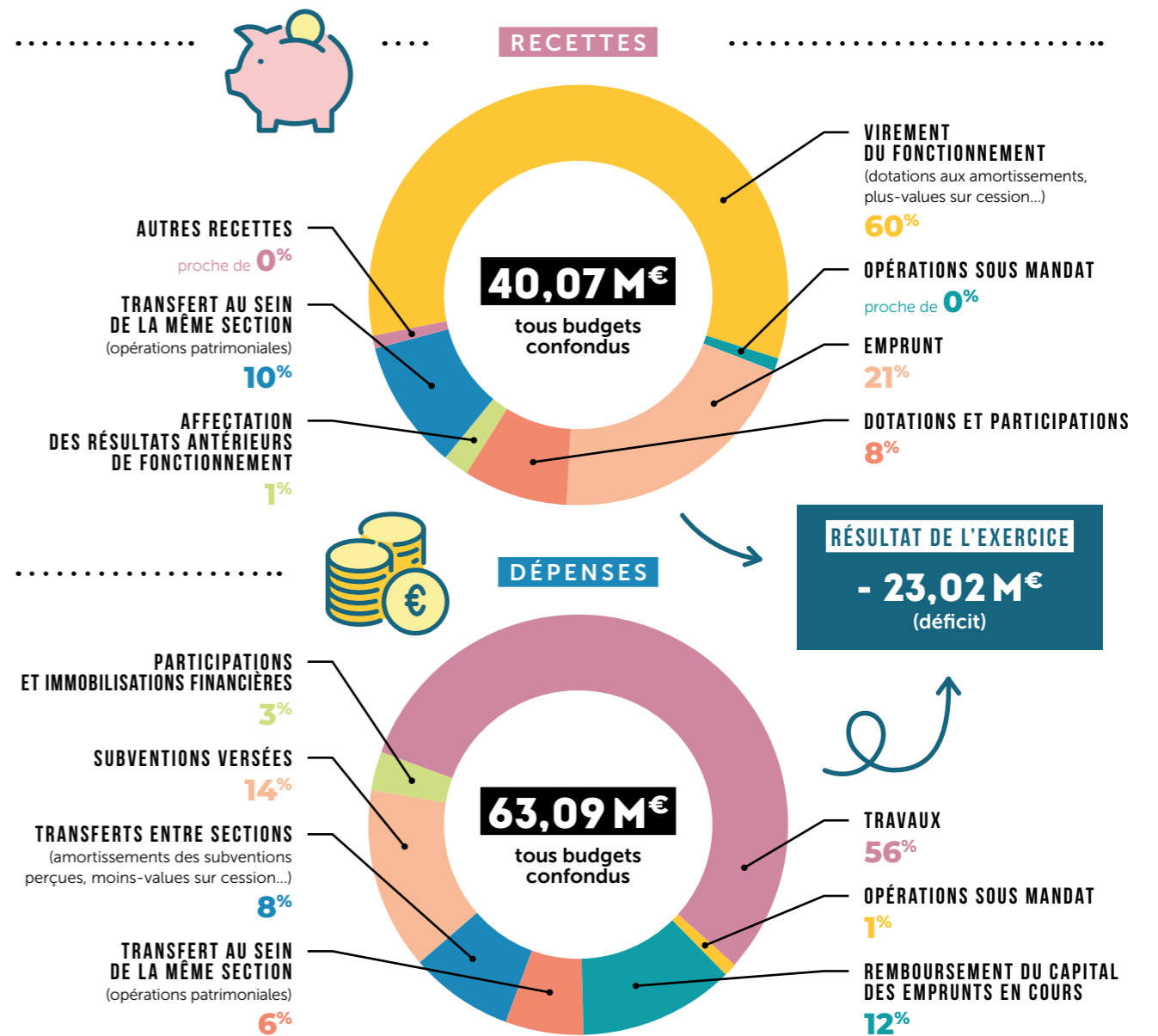
Pour chaque budget, on distingue ce qui relève du fonctionnement (les opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne) et ce qui relève de l'investissement (les travaux d'équipement, de voirie, de maintien et/ou de renforcement du patrimoine mais aussi le remboursement de la part capital des emprunts).



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



LA SECTION D'INVESTISSEMENT



LA DETTE

1 LA DETTE PROPRE

En 2023, la communauté de communes a contracté des emprunts pour financer les investissements du budget principal (4 M €) et du budget autonome « Eau » (4 M €).

CAPITAL RESTANT DÙ (CRD)	TAUX MOYEN	DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE**	NOMBRE DE LIGNES
77 954 640,36€	2,88%	15 ANS ET 3 MOIS	205

**Durée de vie résiduelle = durée restant avant l'extinction totale de la dette

Selon la classification GISSLER, la dette propre de la communauté de communes ne présente aucun risque.

RATIOS D'ENDETTEMENT 2023

RATIO DE DÉSENETTEMENT : 3,09 /ANNÉES	EN COURS DE LA DETTE : 739,03€ /HABITANT	ANNUITÉ : 91,40€ /HABITANT
--	---	-----------------------------------



2 LA DETTE GARANTIE

La communauté de communes accompagne le développement de son territoire en apportant sa garantie financière à certaines opérations, principalement centrées sur la construction de logements ou le soutien touristique. En cas de défaillance des structures porteuses des opérations d'aménagement, la communauté de communes se substituera au paiement des échéances.

À ce jour, Le Grésivaudan n'a jamais eu à se substituer aux différentes structures porteuses de projets.

CAPITAL RESTANT DÛ (CRD)	TAUX MOYEN	DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE**	NOMBRE DE LIGNES
85 337 846,89€	2,92%	31 ANS ET 6 MOIS	574

**Durée de vie résiduelle = durée restant avant l'extinction totale de la dette

Selon la classification GISSLER, la dette garantie par la communauté de communes ne présente aucun risque.

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice 2023 = 1,44%

• • • •

LES RÉSULTATS

RÉSULTATS CUMULÉS EN FIN D'ANNÉE (TOUS BUDGETS CONFONDUS)

ANNÉES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES DEUX SECTIONS
2017	11 781 500€	-927 962€	10 853 538€
2018	47 204 781€	-10 411 516€	36 793 265€
2019	62 079 258€	-26 927 496€	35 151 762€
2020	54 247 069€	-26 309 394€	27 937 675€
2021	56 882 666€	-17 617 143€	39 265 523€
2022	23 716 667€	21 841 643€	45 558 310€
2023	34 412 970€	-1 619 085€	32 793 885€

Les résultats cumulés des budgets de la communauté de communes ont évolué de la façon suivante :

L'ÉPARGNE

La communauté de communes conserve un montant d'épargne nette (hors budgets annexes à fiscalité dédiée): zones communautaires, collecte, traitement et valorisation des déchets, eau, assainissement, SPANC) qui lui permet d'aborder les exercices budgétaires futurs, en ayant les capacités financières pour :

- Poursuivre la réalisation de son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)
- Soutenir les politiques jugées prioritaires sur le mandat
- Accentuer son soutien à ses communes membres (pacte financier et fiscal)
- Renforcer les équipes pour se donner les moyens de ses ambitions

- Faire face à d'éventuels rééquilibrages des finances publiques qui pourraient se traduire par de nouvelles réformes financières et fiscales

MONTANT DE L'ÉPARGNE
17,58 M€



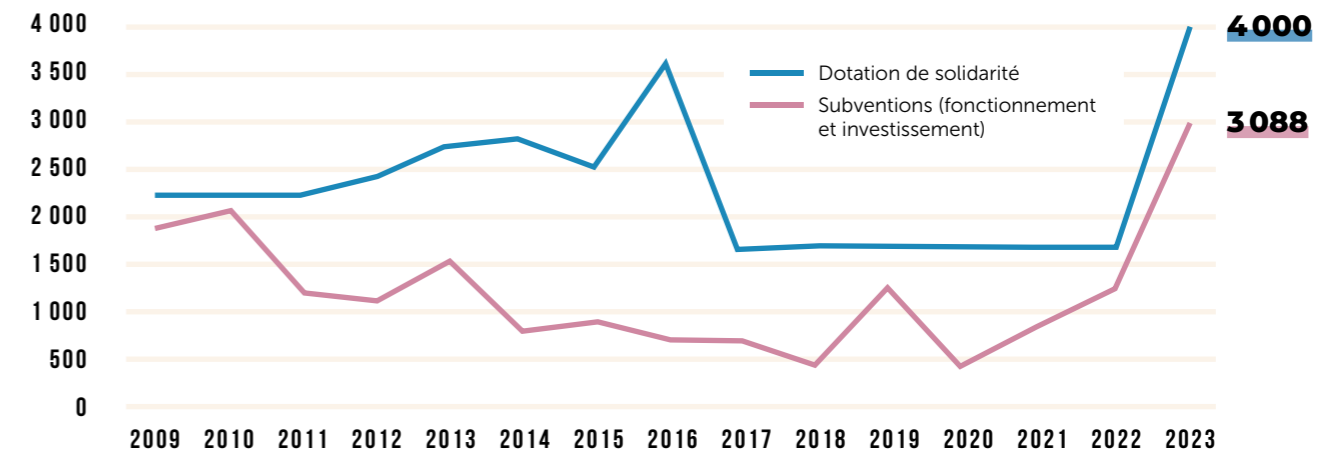
Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

LA DOTATION DE SOLIDARITÉ ET LES FONDS DE CONCOURS (EN M€)

Le soutien apporté par la communauté de communes à ses communes membres se décline en :

- **Dotation de solidarité**, versement facultatif nécessitant une délibération annuelle et prenant en compte prioritairement l'importance de la population et la richesse de la commune
- mais également en **subventions et/ou fonds de concours** (de fonctionnement ou d'investissement)

ÉVOLUTION DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ ET DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX COMMUNES DEPUIS 2009



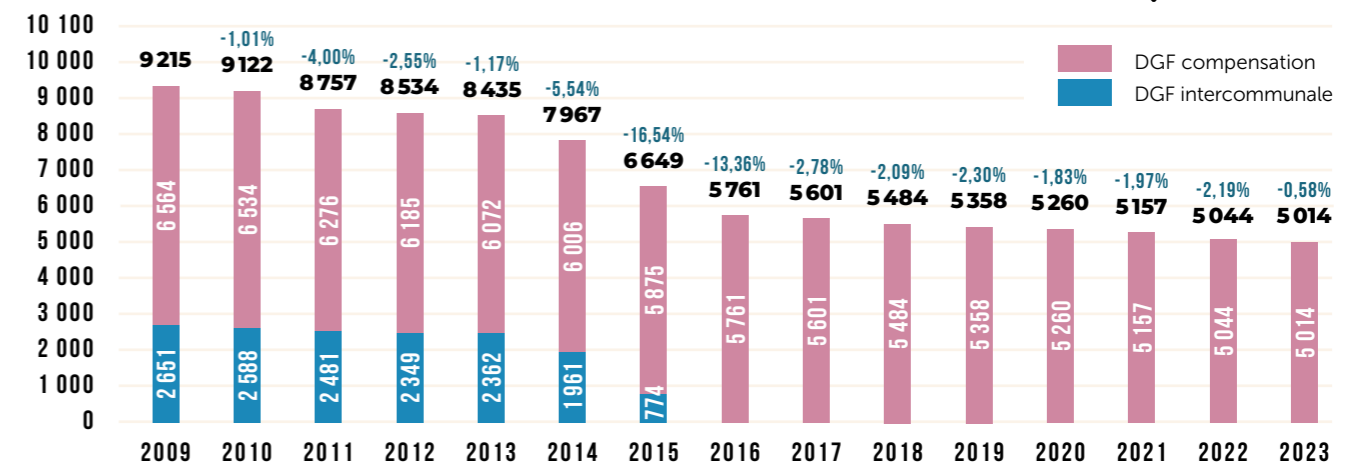
LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

La DGF comprend 2 parts :

- La **dotation d'intercommunalité** calculée à partir des critères suivants : population, potentiel fiscal par habitant et coefficient d'intégration fiscale.
- La **dotation de compensation** qui comprend principalement la compensation au titre de la suppression des salaires.

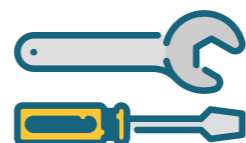
Depuis l'exercice 2016, dans le cadre de la participation des collectivités à la réduction du déficit public, la communauté de communes ne perçoit plus la dotation d'intercommunalité, et sa dotation de compensation accuse des baisses régulières.

ÉVOLUTION DE LA DGF (EN K€)



LES AUTRES FONCTIONS RESSOURCES

Aux côtés de la direction des ressources humaines, des finances et de la commande publique, la collectivité peut compter sur les fonctions ressources suivantes :



LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2023 la DSI a poursuivi le travail de maintien en condition opérationnelle et d'évolutions constantes de l'infrastructure.

Un investissement d'environ 120 000 € a été engagé dans le but de renouveler totalement l'infrastructure serveur existante, cette dernière arrivant en fin d'exploitation au bout de 7 ans. Le renouvellement a permis de disposer également de matériel plus performant optimisant ainsi les temps de réponse réseau.

Côté support, lancement de la remise à niveau et de l'évolution GLPI avec une mise en place de la nouvelle version en novembre 2023.

Le projet 1 agent 1 compte s'est poursuivi sur 2023 avec la fin de la phase de création massive de comptes. Depuis le lancement de ce dispositif, plus de 400 comptes ont été créés pour les agents accueillis sur près de 100 sessions d'accueil !

La DSI continue d'accompagner les directions dans leurs projets mais aussi dans le maintien en condition opérationnelle des logiciels déployés : suivi applicatif (organisation des mises à jour), suivi des prestations complémentaires, suivi des marchés (passation des commandes complémentaires, gestion des renouvellements, etc...). En 2023, le logiciel de gestion et le portail famille de la DEJP, la mise en place de la billetterie du musée La Galerie ou encore le projet sur GLPI, font partie des projets d'ampleur. Le tout a été déployé tout en assurant le suivi des applications déjà utilisées par les directions métiers.

LA DIRECTION PATRIMOINE ET SERVICES TECHNIQUES

31 AGENTS RÉPARTIS DANS 2 SERVICES



LE SERVICE
TECHNIQUE
25 agents

LE SERVICE
PATRIMOINE
6 agents

LES FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE TECHNIQUE

- **Transfert d'une quarantaine de nouveaux équipements** principalement issus des stations de montagne. Aux 7 Laux : le centre aquatique, les locaux festifs du Centre 7, l'immeuble « Les Cortillets », la salle hors-sac de Pipay, la maison du Pleyne, ... Au Collet : la salle polyvalente. Le Grésivaudan assure désormais les mises aux normes, le fonctionnement, la maintenance, les contrôles réglementaires et l'entretien de ces équipements devenus intercommunaux.
- **2000 demandes d'intervention en maintenance et entretien courant** ont été traitées, soit une augmentation de 20% par rapport à 2022.
- **800 h passées sur le nouveau bâtiment administratif La Passerelle** : réaménagement des locaux, création d'une salle de pause, d'une zone de reprographie et d'une salle dédiée à l'informatique, **mise en place d'un éclairage Led dans tout le bâti.**

• **Mise en place d'une stratégie énergétique et d'un plan de sobriété** : plus de 400 000 kWh de gaz et plus de 80 000 kWh d'électricité économisés soit une baisse de 8.9%. Traduit en empreinte carbone, cela équivaut à 94,104 T eq CO² d'économisées soit environ 500 000 km parcourus en voiture.

• **Remplacement du matériel électrique obsolète à l'Espace Simone de Beauvoir à Crolles et installation d'équipements à Led.**

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

LES FAITS MARQUANTS POUR LE SERVICE PATRIMOINE

• **Livraison du multiaccueil des Adrets qui a ouvert en septembre 2023.** Ce bâtiment, à haute valeur environnementale, a été construit en ossature bois, conformément à la Réglementation Environnementale 2020 et est équipé d'un chauffage ENR PAC.

• **Poursuite des travaux d'extension et d'amélioration des multiaccueils** avec les chantiers de Champ-près-Frogès et Villard-Bonnot.

• **Aménagement des locaux pour le service des eaux dans un nouveau bâtiment** et agrandissement dans la partie existante pour la création de bureaux supplémentaires.

• **Pose de panneaux photovoltaïques au Pôle Bois à Goncelin.**

• **Zones d'activités** : livraison de Moulin Vieux à Pontcharra et de son parking, poursuite de l'aménagement des parkings des zones d'activités intercommunales dont celui de Longifan à Chapareillan, plantation de 120 arbres, fin du diagnostic d'éclairage public.

• **Fin des études pour la réhabilitation thermique du centre de vacances Les Ramayes aux 7 Laux et choix du maître d'œuvre pour le chantier qui consiste en une rénovation énergétique du bâtiment, sa mise en conformité, et la rénovation des hébergements et des cuisines.**

• **Gymnases** : lancement du concours d'architecte pour le gymnase Cucot à Pontcharra et fin de la première phase de la rénovation thermique du gymnase Lionel Terray de Villard-Bonnot.

• **Livraison de la rénovation** du centre de soins infirmiers du Plateau des Petites Roches.

• **Fin du concours d'architecture** pour la Maison Emploi Formation située à Crolles.

• **Intégration des piscines d'été** de Saint-Vincent-de-Mercuze, Alleverd-les-Bains et Saint-Martin-d'Uriage : diagnostic d'état des lieux et perspectives de travaux.



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général est en charge des affaires juridiques, des assurances, des assemblées, des archives, de la documentation et de la mobilisation de subventions. Elle pilote également une cellule ingénierie à destination des communes.

POUR 2023

PRÈS DE **100 DOSSIERS** CONCERTÉS AVEC LES COMMUNES ET INTÉGRÉS À LA PROGRAMMATION DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

QUELQUES CHIFFRES

16 BUREAUX COMMUNAUTAIRES

8 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

513 DÉLIBÉRATIONS

12183 DOCUMENTS (MAILS COMPRIS) ENREGISTRÉS AU COURRIER

213 INTERVENTIONS D'ASSISTANCE JURIDIQUE

573 CONVENTIONS ENREGISTRÉES

150 DOSSIERS TRAVAILLÉS AVEC LES DIRECTIONS POUR MOBILISER ENVIRON 10 M € DE SUBVENTIONS

148 340 € VOTÉS EN FONDS DE CONCOURS INTEMPÉRIES

201 980 € VOTÉS EN FONDS DE CONCOURS SUPRA COMMUNAL

485 513 € VOTÉS EN FONDS DE CONCOURS DE SOUTIEN AUX PETITES COMMUNES



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Elle accompagne les projets des différentes directions en concevant et en réalisant des campagnes tous supports. Elle diffuse une information de proximité via ses différents outils institutionnels (site internet, magazine, réseaux sociaux...).



G L'INFO

6 NUMÉROS PAR AN

Pour une meilleure réactivité dans le traitement de l'information la périodicité du G L'info est passée de 4 à 6 numéros par an depuis 2022. Il est diffusé en boîtes aux lettres et dans près de 150 points de dépôt sur le territoire.

LES RÉSEAUX SOCIAUX



11 000
FOLLOWERS



2 361
FOLLOWERS

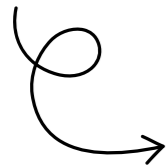


5 163
ABONNÉS

8 CONSEILS COMMUNAUTAIRES RETRANSMIS SUR YOUTUBE

100 INFORMATIONS PRESSE
ET COMMUNES ENVOYÉES
39 CAMPAGNES ABRIBUS

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION PILOTE CHAQUE ANNÉE PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS :



VŒUX DU PRÉSIDENT

400 PERSONNES

4 SESSIONS DE VŒUX AUX AGENTS

433 PERSONNES

UNE SOIRÉE DES AGENTS EN JUIN

381 PERSONNES



VŒUX AUX AGENTS

À l'automne 2023, la direction de la communication s'est vue confier la communication interne et un agent a été recruté en ce sens.

Fin 2023, l'usine à sites du Grésivaudan a vu le jour : ce nouvel outil à destination des communes du territoire leur permet de se doter d'un site internet moderne, pour un coût très faible. En plus d'offrir un service pratique et innovant, l'usine à sites facilite l'échange d'informations grâce à un outil de gestion mutualisé. La première commune à en avoir bénéficié est Pontcharra, lançant ainsi la dynamique pour six autres communes du territoire !



SOIRÉE DES AGENTS

GESTION DES DÉCHETS



Le Grésivaudan collecte et traite les déchets de 27 des 43 communes du territoire. Pour les 16 communes restantes, c'est le SIBRECSA qui est en charge des déchets.

LES GRANDS CHANTIERS 2023



LES BIODÉCHETS



Depuis janvier 2023, les collectivités en charge de la gestion des déchets ont l'obligation de proposer à leurs habitants, vivant en maison ou en appartement, une solution de tri à la source des biodéchets. Le Grésivaudan a fait le choix du compostage et a donc lancé une grande campagne de distribution gratuite de composteurs et de nombreux ateliers ont été organisés.



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

37 DATES DE DISTRIBUTIONS
DE COMPOSTEURS DANS LES COMMUNES (HORS ÉVÉNEMENTS ET ATELIERS)

4 300 COMPOSTEURS DISTRIBUÉS

700 TONNES

D'ORDURES MÉNAGÈRES ESTIMÉES DÉTOURNÉES

16 ATELIERS DÉCOUVERTE

DU COMPOSTAGE D'UNE HEURE TRENTE EN SOIRÉE OU EN JOURNÉE
DONT 2 EN VISIO POUR 262 PARTICIPANTS - ATELIER SUIVI
D'UNE DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS

4 RÉUNIONS D'INFORMATION

COLLECTIVE SUR LE COMPOSTAGE PARTAGÉ POUR 44 PARTICIPANTS

84 SITES ACTIFS

DONT 10 INSTALLÉS EN 2023, 70 SITES EN PROJETS

164 TONNES

DÉTOURNÉES PAR LES 84 SITES EN ACTIVITÉ (TONNAGE OM)

6 FORMATIONS PROPOSÉES

POUR LES 66 PERSONNES RÉFÉRENTES DE SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

3 ATELIERS LOMBRICOMPOSTAGE

SUIVIS D'UNE DISTRIBUTION GRATUITE DE LOMBRICOMPOSTEUR
ET 29 PERSONNES SENSIBILISÉES

En parallèle Le Grésivaudan distribue toute l'année du compost en déchetterie et en met à disposition des communes sur les mois de mars à avril :

1 003 TONNES AU TOTAL



ATELIER COMPOSTAGE



LE GRÉSIVAUDAN TRAVAILLE À LA RÉDUCTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS EN DÉCHETTERIE. POUR CELA, PLUSIEURS DISPOSITIFS SONT MIS EN ŒUVRE :

SUBVENTION DE BROyeurs MUTUALISÉS

11 BROyeurs

POUR 40 FOYERS SOIT UN MONTANT TOTAL DE SUBVENTION S'ÉLEVANT À 3 855 €

OPÉRATION BROyAGE DE SAPINS DE NOËL DU 26 DÉCEMBRE AU 26 JANVIER

Le broyat est ensuite mis à disposition dans un objectif de sensibilisation à l'utilisation de broyat de résineux qui contrairement aux idées reçues n'acidifie pas les sols.

EXPÉRIMENTATION DEPUIS OCTOBRE 2023

Séparation des branches et des tontes / feuilles en déchetterie du Touvet. Broyage des branches et mise à disposition du broyat.

1100 M³ AU TOTAL

DE BRANCHES ET SAPIN BROyÉS SOIT LE TRANSPORT DE 42 BENNES DE 35 M³ DE VÉGÉTAUX ÉVITÉ ET 341 M³ DE BROyAT OBTENU

LE BROyAT EST MIS À DISPOSITION DES USAGERS ET DES SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES POUR LE PAILLAGE DES ESPACES VERTS. IL EST AUSSI UTILISÉ POUR L'APPROVISIONNEMENT DES SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIF :

MISE À DISPOSITION DE BROyeurs MOBILES AUX COMMUNES :

12 COMMUNES PARTICIPANTES

91 PRÊTS POUR 176 FOYERS

13 UTILISATIONS COMMUNALES

POUR DES CHANTIERS D'ESPACES VERTS

1196 M³ DE BRANCHES BROyÉES

SOIT 35 BENNES DE 35 M³

59,8 TONNES

DE BROyAT OBTENU QUE LES USAGERS ONT GARDÉ CHEZ EUX OU QUI A ÉTÉ UTILISÉ/ REDISTRIBUÉ PAR LES SERVICES TECHNIQUES

6 CHANTIERS

RÉALISÉS AU PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES PAR L'ASSOCIATION SOLID'ACTION

397 M³ DE BRANCHES BROyÉES

DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION BROyAGE À DOMICILE



LES 3R : RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER

...

Le Grésivaudan propose des animations et met en place différentes actions répondant à cet objectif :

15 ATELIERS JARDINAGE

ZÉRO DÉCHET RÉALISÉS SUR 15 COMMUNES DIFFÉRENTES

239 PARTICIPANTS

avec distribution d'un sac de jute gratuit pour stocker le broyat

32 PERSONNES FORMÉES

LORS DE 4 ATELIERS COUCHES LAVABLES DONT 2 EN VISIOCONFÉRENCE

9 KITS PRÊTÉS AUX FAMILLES

pendant 1 mois pour tester les différents modèles de couche

629 VÉLOS RÉCUPÉRÉS

AFIN DE LEUR DONNER UNE 2NDE VIE DANS LES 4 DÉCHETTERIES

par les associations Sors ton vélo (Crolles) et Cycle&Go (Fontaine), soit environ 6 tonnes de déchets détournés

38 TONNES

D'OBJETS DIVERS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE PAR R DE RÉCUP

qui ont pu être réparés et remis à la vente dans leur magasin de Pontcharra

50 TONNES

D'OBJETS DIVERS ET VARIÉS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE PAR EMMAÛS

qui ont pu être réparés et remis à la vente dans leur magasin du Versoud



...

SAINT-ISMIER - 3 JUIN

Animation sur les consignes de tri au Rotary Club au Bois de la Bâtie

SAINT-ISMIER - 2 SEPT.

Participation au Forum des associations avec un stand sur le tri des déchets et le compostage

MONTBONNOT - 7 ET 8 OCT.

Ateliers compostage avec remise gratuite de composteurs lors de la Fête du miel

DU 18 AU 26 NOVEMBRE

SAMEDI 25 NOVEMBRE : ORGANISATION DE « LA JOURNÉE DE LA RÉCUP »

Différentes animations et activités proposées au grand public dont une gratifera (en partenariat avec l'association CIE), une conférence sur le réemploi du verre (Alpes consignes), des ateliers manuels (avec Art tri Show, Sors ton vélo, le collectif éco citoyen du Touvet), une expo sur la thématique des déchets (La mise en image du rebut) ainsi que la présence de différents acteurs du réemploi sur la partie stand (repair café).



BILAN : + DE 300 PERSONNES SUR LA JOURNÉE / ENVIRON 500 KG D'APPORT POUR LA GRATIFERIA

Le Département de l'Isère et la communauté de communes proposent gratuitement un pack éco-événement aux organisateurs associatifs ou publics qui souhaitent mettre en œuvre une démarche éco-responsable:

72 RÉSERVATIONS EN 2023, SOIT 40 895 CARAFES ET GOBELETS EMPRUNTÉS AINSI QUE 59 POUBELLES ÉVÉNEMENTIELLES.

Le Grésivaudan met également à disposition des pinces de ramassage des déchets et des balances aux différentes structures qui organisent des opérations de nettoyage. Cette année : les communes de Champ-près-Froges et de Bernin, le Multiaccueil de La Terrasse, le Centre Socioculturel de Brignoud, l'école de La Pierre.

Le Grésivaudan a proposé de nombreux temps forts dans le cadre de la semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) qui avait pour thème cette année, les emballages.

1 ANIMATION À LA MÉDIATHÈQUE À CROLLES FAITE PAR API COMPOST :

atelier de création de porte-cartes, vide-poches et pochettes à savon à partir de bâche de récupération et découverte du Furoshiki : 40 pers. sensibilisées sur toute la journée.

3 DONNERIES ÉPHÉMÈRES INSTALLÉES DANS 3 BÂTIMENTS DU GRÉSIVAUDAN :

Siège, Direction de l'Eau et de l'Assainissement et Direction de la Gestion des Déchets. Mise en place de mobilier créé à partir de matériaux réemployés. Les échanges se sont surtout centrés sur les articles de sport, les jeux de société et les jouets.

3



FORMER
LES TRIEURS DE DEMAIN

Le Grésivaudan se mobilise auprès des enfants et des scolaires pour appréhender de façon ludique le tri des déchets

- **Fin mai, les enfants ont pu profiter d'un spectacle intitulé « La guerre du tri n'aura pas lieu »** porté par le Petit Théâtre Vert. 4 représentations ont eu lieu sur Saint-Ismier et Villard-Bonnot. Au total ce sont 42 classes du CP au CM2 soit environ 1 000 enfants qui ont pu en profiter. En guise de billet d'entrée, les enfants sont venus avec un sac-pochon réalisé en classe à partir d'un vieux t-shirt.
- **18 visites du centre de tri ont été organisées** (10 visites scolaires et 8 adultes).
- **Intervention au collège Belledonne à Villard-Bonnot lors de la semaine de l'écologie :** stand de sensibilisation sur le tri et fabrication de bougeoirs avec canettes de récupération : 50 collégiens sensibilisés sur le créneau 12 h / 14 h.
- **Animation sur le tri et le monde des déchets au lycée horticole de Saint-Ismier :** 5 classes sensibilisées, soit environ 80 élèves de la première à la terminale.

Des animations sont organisées dans les centres de loisirs intercommunaux :

- **Revel et Saint-Mury-Monteymond :** tri, fabrication d'un moulin à vent en récupération, déchets, recyclage, création d'un petit avion avec emballage.
- **À La Terrasse du 10 au 15 juillet :** semaine consacrée à l'écologie sur différents thèmes : tri, recyclage du papier et fabrication de pâte à papier, recyclage et fabrication à partir de matériel de récupération.
- **Création d'un roman-photo** avec monsieur Nuage (plusieurs épisodes) pour sensibiliser les enfants au tri, au compostage et à la prévention des déchets.



BUDGET

BUDGET ANNEXE

FONCTIONNEMENT :
15,54 M€

INVESTISSEMENT :
2,61 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)

45 CLASSES DE 23 ÉCOLES
DU TERRITOIRE ONT ÉTÉ SENSIBILISÉES
SOIT ENVIRON 1 120 ENFANTS ET 90 SÉANCES



Le Grésivaudan propose également des ateliers aux associations du territoire et en interne, auprès des agents de la collectivité

- Les 15 salariés en insertion et l'ensemble de l'équipe de permanents de l'**association Solid'Action** ont été sensibilisés au tri.
- **Des bacs de tri et des composteurs ont été mis en place** à la Direction de l'Eau et de l'Assainissement, le tout complété par une information sur les consignes tri et le compostage.
- **Formation des gardiens de déchetterie et leurs encadrants** (19 personnes au total) ont été formés à la réduction des déchets végétaux par FREDON un Organisme à Vocation Sanitaire.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

AMÉNAGEMENT, LOGEMENT, ENVIRONNEMENT

Le Grésivaudan agit avec les communes pour aider les habitants à trouver un logement, le rénover ou l'améliorer.

UN SERVICE MUTUALISÉ D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE AU SERVICE DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis 2015, l'intercommunalité propose aux communes un service Droit des Sols pour instruire les autorisations d'urbanisme déposées sur leur territoire et les accompagner aux côtés des porteurs de projets pour les démarches de demandes d'autorisation de construire.



CHIFFRES CLÉS

37 COMMUNES
FONT APPEL À
CE SERVICE MUTUALISÉ

PRÈS DE
1250 ACTES
ONT ÉTÉ INSTRUITS EN 2023

Aux côtés des communes, le service Autorisation Droit des Sols du Grésivaudan s'est mobilisé avec les porteurs de projets pour étudier en amont une quarantaine de dossiers aussi bien dans les domaines économiques, agricoles que de l'habitat.



UN ÉLARGISSEMENT DES PRESTATIONS DU SERVICE ADS À L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE EXTÉRIEUR

À compter du 1^{er} janvier 2024, les communes de moins de 3 500 habitants sont devenues compétentes en matière de police de l'affichage publicitaire extérieur. Pour les accompagner au mieux, le service Autorisation Droit des Sols a complété en 2023 son offre de service par l'instruction des demandes de déclaration et d'autorisation des dispositifs d'affichage.

CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Le Grésivaudan, en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Isère, poursuit sa proposition d'une consultation avec 2 architectes conseils.

Ce service est destiné aux personnes ayant un projet de construction ou d'aménagement et souhaitant avoir un accompagnement gratuit pour une bonne prise en compte des enjeux architecturaux et environnementaux de leur projet.



15 COMMUNES
DU TERRITOIRE
SONT ADHÉRENTES

LE SERVICE DE CONSULTANCE ARCHITECTURALE A ÉTÉ RENOUVELÉ POUR 3 ANS À COMPTER DE 2023.



LE LOGEMENT SOCIAL

Dans le cadre de son fonds de minoration foncière dédié à la production de logement social, mis en place en juin 2021, la communauté de communes a délibéré en 2023 :

- Pour acquérir un tènement foncier sur la commune du **Versoud**, pour un montant de 875 000 €, en vue de le rétrocéder en 2024 à un opérateur social pour la réalisation d'une opération d'habitat inclusif de 30 logements sociaux.
- Elle a également participé à l'acquisition d'un tènement foncier sur la commune de **Montbonnot-Saint-Martin**, pour un montant d'aide de 592 000 €, en vue de la réalisation d'une opération de 35 logements sociaux, portée par la SDH.
- Elle a enfin délibéré pour la rétrocession d'un terrain non bâti au **Touvet**, à l'organisme HLM Pluralis, en vue de la réalisation d'une opération d'environ 15 logements locatifs sociaux, en supportant un déficit financier de 250 000 € (décote foncière).

LES DISPOSITIFS D'AIDES AU LOGEMENT SOCIAL

820 000€ DE MONTANT TOTAL D'AIDE

- Financement de 10 opérations d'offre nouvelle de logements locatifs sociaux (majoritairement de la construction neuve), sur 7 communes, représentant 144 logements.
- Garanties d'emprunt à des opérations de logements locatifs sociaux, qui concernent 19 prêts contractés auprès de la Banque des Territoires.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le SIG du Grésivaudan a été partagé auprès de 37 communes du territoire en complément de l'outil métier pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Ces communes disposent d'un environnement standard dédié (cadastre, photos aériennes, documents des risques, documents d'urbanisme numérisés, réseaux d'eau...).

Le SIG a été par ailleurs mobilisé pour la réalisation d'environnements dédiés aux politiques mises en œuvre par l'intercommunalité. Le service accompagne également les communes pour la numérisation de leurs documents d'urbanisme et leur publication sur le Géoportail national de l'urbanisme. En partenariat avec les communes et les acteurs institutionnels dont le Parc Naturel Régional de Chartreuse, un dialogue transversal a été initié pour une plus forte mutualisation de l'outil.

La communauté de communes a instauré une **Obligation réelle environnementale sur des terrains lui appartenant situés à Pontcharra, pour une durée de 99 ans. L'objectif : compenser les atteintes environnementales d'une opération de logements locatifs sociaux sur cette même commune et permettre à cette dernière de céder le terrain d'assiette du projet à l'opérateur de logements, et à l'opération de pouvoir se concrétiser.**

LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT

En 2023, Le Grésivaudan a avancé sur son Programme Local de l'Habitat 2024-2029, en établissant notamment sa stratégie et ses orientations dans cette thématique, et en finalisant le document dans son ensemble, qui comporte 3 volets : un diagnostic, des orientations et un programme d'actions. Le Programme Local de l'Habitat sera arrêté en 2024 pour une durée de 6 ans.

UNE OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Finalisation d'une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une Opération d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble du territoire et lancement du marché de suivi-animation de l'opération qui démarrera en 2024 pour une durée de 5 ans. L'objectif : l'amélioration du parc de logements anciens privés détenus par des particuliers.

L'ensemble des dispositifs d'aides dédiés à la construction neuve de logements locatifs sociaux, ou l'amélioration des logements locatifs sociaux et communaux a été réformé afin d'améliorer les équilibres financiers des opérations, en incitant à des programmations plus qualitatives et performantes sur le plan énergétique.

ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Le Grésivaudan accompagne les bailleurs sociaux, les communes et les particuliers dans tous leurs projets de rénovation thermique.

AUX CÔTÉS DES COMMUNES

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE 2 PROJETS DE RÉNOVATION D'ÉCOLE :

232 000€ VERSÉS PAR LE GRÉSIVAUDAN

pour l'école des Gaudes au Plateau-des-Petites-Roches et l'école des Petites Maisons à Saint-Martin d'Uriage.

32 697€ VERSÉS PAR LE GRÉSIVAUDAN

en accompagnement des communes de Villard-Bonnot, Haut-Bréda, Chamrousse et Sainte-Agnès pour la rénovation de leur éclairage public.

EN PARALLÈLE : l'Association pour une Gestion Durable de l'Énergie (AGEDEN) a accompagné 48 projets (rénovation, réseau de chaleur, énergies renouvelables...) sur 25 communes du territoire, via des cofinancements communauté de communes, TE38, Département de l'Isère et ADEME).



PLAN DE PRÉVENTION DE L'ATMOSPHÈRE

Le Grésivaudan est partie prenante du PPA de la Grande Région Grenobloise. Il participe au Comité de pilotage et à différentes commissions thématiques : résidentiel, agriculture, communication.

La collectivité propose de nombreux temps forts et différents dispositifs sur le thème de la transition énergétique, aussi bien pour les particuliers, que pour les professionnels ou encore les communes.



- 2 matinées d'informations conseil : Allevard-les-Bains le 24 juin et La Terrasse le 14 octobre

43 PERSONNES AU TOTAL



- 4 soirées de sensibilisation à la thermographie : à Froges le 2 février, à Saint-Ismier le 22 février, à Saint-Martin d'Uriage le 6 décembre et au Haut-Bréda le 27 décembre en partenariat avec Grési21

100 PERSONNES AU TOTAL



- 3 visites de réalisation exemplaire : Saint-Martin d'Uriage le 30 septembre et Saint-Nazaire-les-Eymes le 21 octobre

50 PERSONNES AU TOTAL

AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Grésivaudan poursuit son travail sur l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). La stratégie a été validée par le conseil communautaire en janvier 2023 et le plan d'actions a été élaboré après différents temps forts :

7 RENCONTRES POLITIQUES AVEC LES VICE-PRÉSIDENTS

- Un **Atelier plan d'actions** « Accompagner les acteurs industriels (et autres) dans leur transition énergétique (et bas carbone) et encourager l'économie circulaire »
- Un **atelier technique** sur la stratégie ENR
- Un **Atelier positionnement politique** sur la stratégie

25 PARTICIPANTS lors d'un Atelier plan d'actions « mobilisation citoyenne »

- Une **réunion** avec le conseil de développement

AUX CÔTÉS DES PARTICULIERS, VIA LE DISPOSITIF RÉNOV'ÉNERGIE

1256 APPELS TÉLÉPHONIQUES

POUR UN PREMIER RENSEIGNEMENT (1214 pour une maison individuelle et 42 pour des copropriétés)

- **254 pers. en maison individuelle et 11 en copropriété** ont bénéficié d'un entretien personnalisé d'une heure donnant lieu à un diagnostic de leur logement
- **44 personnes en maison individuelle et 9 en copropriété** ont été accompagnées par un bureau d'études thermique référencé par Le Grésivaudan et suivies par l'Ageden

ANIMATIONS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

- **Conférences** « Rénover en sobriété c'est pas sorcier » et « Rénover une copropriété vous hésitez ? »

33 PERSONNES AU TOTAL

PRIME AIR BOIS

275 DOSSIERS DÉPOSÉS

4 ATELIERS BONNES PRATIQUES DU CHAUFFAGE AU BOIS ORGANISÉS ET 71 PARTICIPANTS

PRIME SOLAIRE THERMIQUE

22 DOSSIERS DÉPOSÉS

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

22 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

10 VISITES D'ENTREPRISES (dont 5 pour des projets photovoltaïques)

- Un **webinaire départemental pour les acteurs du tourisme** (cofinancement Grésivaudan) : 60 entreprises présentes dont 4 du territoire



DES ANIMATIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

- **Sensibilisation et formation** des professionnels de la rénovation et des acteurs de la transaction immobilière le 24 novembre et le 21 décembre
- **Soirée TEPOS** (Territoire à énergie positive) transition énergétique des entreprises : **115** ENTREPRISES INSCRITES, **2** ATELIERS ORGANISÉS : énergies renouvelables et économie circulaire
- **Réunion d'information sur le photovoltaïque** à destination des entreprises co-organisée avec la Direction du Développement Économique

17 PERSONNES AU TOTAL

UNE FEUILLE DE ROUTE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du **Pacte Économique Local** : Co-animation d'un groupe de travail sur la sobriété énergétique.

NOUVEAU !

FONDS AIR VÉHICULE PRO

Lancement du dispositif fonds air véhicule pour accompagner les professionnels et les encourager à « verdir » leurs flottes de véhicules.

ATELIER ÉLUS ET TECHNICIENS COMMUNAUX

Atelier-action « les clés pour comprendre la loi APR et les obligations ZAENR » : **30 participants**. Atelier Bois énergie et gestion durable des forêts : **25 participants**.



DES ACTIONS EN INTERNE

- Formation photovoltaïque à destination des agents de la Direction des Services Techniques et du Patrimoine : **12 participants**
- Lancement du **Plan de transition interne** : Présentation aux encadrants et élaboration de la stratégie « co-responsable de la collectivité »



SENSIBILISER LES JEUNES À L'ENVIRONNEMENT

10^È ÉDITION DU DÉFI CLASS ÉNERGIE :

128 ENFANTS de 5 classes volontaires ont participé à ce concours dont l'objectif est d'économiser le plus possible d'énergie (électricité, chauffage, eau) dans leurs établissements scolaires. Un événement de clôture de l'année 2022-2023 en juin 2023 avec 94 enfants pour 4 classes.

Dans le cadre du Contrat de chaleur renouvelable porté par Le Département de l'Isère, Le Grésivaudan accompagné de l'AGEDEN a recensé les différents projets sur le territoire qui pourraient rentrer dans ce cadre :

10 PROJETS VALIDÉS ET FINANCÉS (4 projets communaux et 6 projets entreprises ou bailleurs sociaux)

28 PROJETS EN COURS D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE GRÉSIVAUDAN (communes ou projets entreprises ou bailleurs sociaux)

LE GRÉSIVAUDAN S'ENGAGE POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Depuis trois ans, une mission **Biodiversité** est confiée à des alternants pour aider la communauté de communes à définir une politique environnementale en complémentarité de celle portée par les collectivités et associations partenaires sur le territoire. L'année 2023 a marqué une volonté forte de s'engager dans la durée sur cet enjeu majeur pour le territoire, en lançant le recrutement d'un chargé de mission dédié.

Le Grésivaudan a également mis en place différentes actions :

- Dans le cadre du **Mois de la Nuit** qui a pour objectif de sensibiliser à la pollution lumineuse, la communauté de communes a organisé une conférence scientifique tout public sur le thème des chiroptères, portée par LPO, et qui a permis l'observation et l'écoute des chauves-souris au cœur du parc Paturel à Crolles.
- Chaque année, **Le Grésivaudan soutient les associations** qui s'engagent à protéger la biodiversité sur le territoire. En 2023, deux associations ont pu bénéficier d'une aide financière : **Le Tichodrome**, structure d'accueil et de soin pour les animaux sauvages, et **l'Observatoire des Carnivores Alpins**, association à but scientifique qui étudie les carnivores pour s'assurer de leur bien-être dans les écosystèmes alpins et pour mieux comprendre leurs modes de vie.



RISQUES ET URBANISME : MIEUX VAUT PRÉVENIR !

Le Grésivaudan apporte son expertise pour améliorer la prise en compte des risques dans les documents de planification et leur intégration dans les projets, pour un territoire plus résilient :

- Réunions sur le Plan de Prévention des Risques d'Inondation en lien avec Grenoble Alpes Métropole, la Direction Départementale des Territoires et l'appui de l'AURG
- Réalisation d'analyses risques des projets de l'intercommunalité
- Organisation d'une formation interne « risques et instruction des autorisations d'urbanisme »
- Pilotage d'une étude de vulnérabilité aux aléas hydrauliques réalisée par Grenoble Alpes Métropole
- 22 Comités de Pilotage et Comités Techniques sur les travaux du SYMBHI
- Participation aux instances départementales

PLANIFIER LA GESTION DE CRISE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE, EN APPUI AUX COMMUNES

Le territoire du Grésivaudan est fortement exposé aux risques majeurs, qu'ils soient naturels ou technologiques : inondations et crues torrentielles, mouvements de terrain, séismes,... mais également risques industriels et risques induits par les barrages et le transport de matières dangereuses. Face à ces enjeux, Le Grésivaudan lance l'élaboration de son Plan Intercommunal de Sauvegarde afin d'apporter aux communes un appui opérationnel dans l'exercice de leurs missions de protection et de sauvegarde des populations. Ce plan permettra d'organiser la mobilisation et l'emploi des moyens techniques intercommunaux au profit des communes, de faciliter la mutualisation des moyens entre communes et d'améliorer la continuité des services publics communautaires en cas d'événement grave.

100 000€ DE BUDGET

- Une **stratégie opérationnelle** à construire dans le bloc communal

BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 1 budget annexe dédié

FONCTIONNEMENT :
3,44 M€

INVESTISSEMENT :
4,67 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)

PRÉVENIR LES INONDATIONS ET GÉRER LES MILIEUX AQUATIQUES

C'est le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) qui est en charge de cette compétence pour Le Grésivaudan.

....

PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS DES INONDATIONS TORRENTIELLES

Dans le cadre de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) des affluents du Grésivaudan, le SYMBHI étudie les différents aménagements pour améliorer la protection du territoire contre les crues torrentielles et préserver les milieux aquatiques. 10 torrents font l'objet d'études hydrauliques, environnementales, et socio-économiques à différents stades d'avancement. **Les projets du Vorz amont** (arasement de la digue et amélioration de la connectivité latérale du torrent) et du **Craponoz** (sécurisation du système d'endiguement et maintien du corridor) sont actuellement au stade d'avant-projet. Ils ont fait l'objet d'une **première concertation auprès des habitants**.



PAPI

32 ACTIONS
SOUS 5 MAÎTRISES D'OUVRAGE

26 ACTIONS
PORTÉES PAR LE SYMBHI

28 ACTIONS
LANCÉES

3,2 M€
ENGAGÉS



REDONNER LA PLACE AUX COURS D'EAU

UN MOYEN POUR CONCILIER EFFICACEMENT PROTECTION ET RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ

Si protection contre les crues rime encore souvent avec « endiguement » des cours d'eau, les retours d'expérience nationaux montrent que la digue n'est pas toujours adaptée ou souhaitable (coût de l'ouvrage, entretien, risques de rupture, impacts sur le fonctionnement des écosystèmes associés). Le SYMBHI identifie et propose, lorsque cela est possible, la réalisation de mesures

de restauration du fonctionnement « naturel » des cours d'eau (arasement de digues, réouverture d'un lit busé, augmentation de la section, désartificialisation, reconnexion aux milieux humides). À cette fin, dans le cadre des études pour définir les aménagements, des réflexions sont menées en concertation avec les acteurs institutionnels du territoire afin de caractériser l'espace de

bon fonctionnement de certains torrents et rivières ; il s'agit de définir l'enveloppe qui permet d'assurer de façon optimale l'ensemble des fonctionnalités du cours d'eau : morphologique (dépôt et érosion de matériaux), hydraulique (écoulement de l'eau), biochimique, biologique (vie des espèces aquatiques) et hydrogéologique (bon fonctionnement des nappes).



GÉRER LA VÉGÉTATION AUX ABORDS DES COURS D'EAU

Un défaut d'entretien de la végétation aux abords des cours d'eau torrentiels peut provoquer dans certains secteurs des phénomènes d'embâcles susceptibles de provoquer ou d'aggraver les crues. Si la responsabilité de l'entretien relève en premier lieu des propriétaires riverains, le SYMBHI a obtenu sur la fin d'année 2023 une Déclaration d'Intérêt Général lui permettant d'**agir sur certains tronçons prioritaires au titre de la prévention des inondations et de la préservation des écosystèmes locaux**. Le plan de gestion de la végétation permet d'organiser l'élagage, le débroussaillage, la restauration d'habitats pour la faune locale et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. **Des interventions seront ainsi programmées annuellement. Elles permettent de garantir un fonctionnement optimal de la végétation, qui contribue ainsi positivement à la stabilité des berges, à la qualité de l'eau, et fournit ainsi des habitats adéquats pour la vie aquatique et terrestre.**

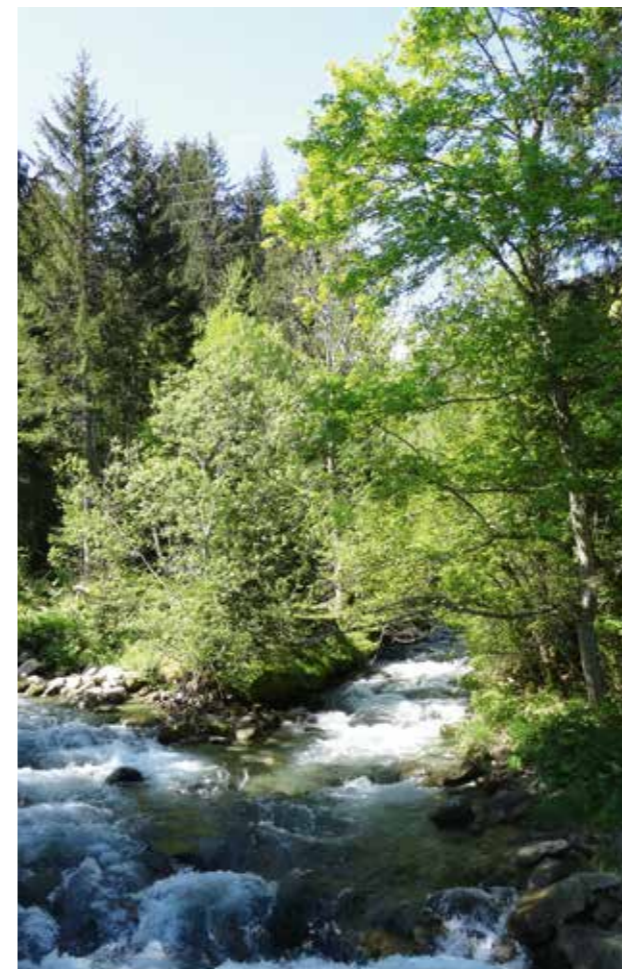
MAIS AUSSI :

- Plus d'**une cinquantaine de sollicitations sur site** pour conseils et travaux
- Plus d'**une vingtaine d'interventions** sur ouvrages ou boisement

100 000€ DE TRAVAUX D'ENTRETIENS (notamment curage des plages de dépôt)

2 ÉTUDES HISTORIQUES DES INONDATIONS (Isère et affluents)

3 ÉTUDES SUR LA GESTION DES MATÉRIAUX SOLIDES : Cernon, Merdaret, torrents du Saint-Eynard



EN CHIFFRES

90 KM DE BERGES
À ENTREtenir SUR 42 TORRENTS

UNE CAMPAGNE ANNUELLE DE SURVEILLANCE ET DE DÉTERRAGE PRÉCOCE DES PLANTES INVASIVES

400 SITES COLONISÉS
À TRAITER



BUDGET

BUDGET TRANSFÉRÉ AU SYMBHI

MONTANT DE LA TAXE GEMAPI :
1,5 M€

ASSURER LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

- La communauté de communes se mobilise pour préserver cette ressource fondamentale et garantir un service homogène à tous les usagers.

DU NOUVEAU CÔTÉ TARIFS



Continuité de service, harmonisation et équité des usagers devant le service public ; c'est pour répondre à ces objectifs que la communauté de communes a mené un travail de fond sur la tarification qui aboutit en 2023 à une nouvelle structuration des tarifs plus avantageuse pour le plus grand nombre. Ce nouveau système de facture progressive permet d'être plus égalitaire et de ne pas pénaliser les familles nombreuses tout en incitant à la sobriété des usages et aux économies d'eau.

LA PRISE DE COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT SE POURSUIT

Depuis le 1^{er} janvier 2023 c'est Le Grésivaudan qui est désormais en charge de l'eau et de l'assainissement pour les communes d'Hurtières, du Moutaret, de Revel, de Saint-Vincent de Mercuze et du secteur des 7 Laux. Au 1^{er} juin 2023, ce fut au tour de Crolles et de Bernin.

Plusieurs épisodes de sécheresse au cours de l'année ont contraint le service à alimenter certains réservoirs par camions-citernes afin de garantir la continuité de distribution de l'eau potable sur certaines communes ; Saint-Maximin, Allevard-les-Bains, Crêts-en-Belledonne, Plateau-des-Petites-Roches.

Ces situations ont conduit Le Grésivaudan à prioriser certains travaux :

À SAINT-MAXIMIN :

Afin de garantir l'alimentation en eau potable sur le secteur de la Combe, les travaux ont porté sur le raccordement en linéaire sur le réseau de Pontcharra. Il s'agit là d'une première étape, l'objectif à moyen terme étant de mener une étude de faisabilité plus large afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble de la commune.

COÛTS DES TRAVAUX :
141 324 M€

À CRÈTS-EN-BELLEDONNE :

La conduite en amiante cimentée se brisait de façon récurrente, le réseau d'assainissement unitaire en béton était régulièrement bouché et se déversait dans le milieu naturel. Les conduites ont donc été remplacées et sont désormais raccordées à la station de traitement des eaux usées située au Touvet. Les travaux ont été réalisés en coordination avec la commune qui à la fin des travaux sur les réseaux prévoit une réfection de la voirie et de nouveaux aménagements piétons.

COÛT DE L'OPÉRATION :
1 560 000 €

CHIFFRES

192 DEMANDES DE BRANCHEMENT

1149 DOSSIERS D'URBANISME INSTRUITS

235 DEMANDES DE CONTRÔLE ASSAINISSEMENT

10,13 KM DE LINÉAIRE DE DISTRIBUTION D'EAU RENOUEVÉ

7,2 KM DE LINÉAIRE D'ASSAINISSEMENT RENOUEVÉ

EAU

9,3 M€ INVESTIS DONT 3,9 M€ RELATIFS AU RENOUEVEMENT DE RÉSEAU D'EAU POTABLE (SOIT 41,9%)

ASSAINISSEMENT

5,14 M€ INVESTIS DONT 2,7 M€ RELATIFS À LA SUPPRESSION DES REJETS DIRECTS EN MILIEU NATUREL

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024



QUELQUES CHANTIERS MAJEURS

DÉPLOIEMENT DE LA MENSUALISATION

pour les usagers de l'ensemble des communes.



AU TOUVET

REEMPLACEMENT DE **400 M DE RÉSEAU UNITAIRE (EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES) POUR DES RAISONS DE VÉTUSTÉ.**

Opération qui a permis de mettre en conformité les raccordements des habitations environnantes et d'installer un collecteur d'eaux usées sur l'ancienne voie du tramway. Par souci d'efficacité et d'économie, la commune a profité de cette phase de chantier pour lancer la mise aux normes de son réseau d'eaux pluviales et c'est la communauté de communes qui a réalisé l'ensemble des études et a piloté les travaux dans leur globalité pour le compte de la commune.

COÛTS DES TRAVAUX :
710 000 € HT

EAU POTABLE

Contrôle de la Qualité de l'eau potable : Suite de la mise en place progressive de l'autocontrôle afin d'optimiser les traitements en place sur les communes en Régie Directe. Il sera élargi en 2024 aux secteurs sensibles du territoire, et aux contrôles avant raccordement sur chantiers neufs.

3 DOSSIERS DE PROTECTION (DUP) EN COURS : LE TROU BLEU (LUMBIN), BÉDINA / MURET (LES ADRETS), PUIITS DE L'ILLON (GONCELIN).

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Mise en place sur la fin de l'année des **premières campagnes de contrôles de bon fonctionnement** (Le Champ-près-Froges, La Terrasse, les Adrets, Theys) et des premières réunions publiques.

255 CONTRÔLES PRESTÉS ET 92 RÉALISÉS EN INTERNE (EN PLUS DES CONTRÔLES CONCEPTION, TRAVAUX ET VENTE) - RÉALISATIONS DE PLAQUETTES D'INFORMATIONS.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- **Recherche des substances dangereuses pour l'environnement (RSDE)** pour les systèmes d'assainissement supérieurs à 10 000 Équivalent Habitants. EQH.
- **Rendu final du diagnostic amont RSDE** en décembre 2023. Il prévoit un plan d'actions à mettre en œuvre pour les années à venir.

- **Suppression de grosses arrivées d'eaux claires parasites** à Crêts-en-Belledonne et au Cheylas.
- **Fin des travaux pour la création d'un circuit d'acheminement des eaux usées** entre Montbonnot et Saint-Ismier.





À ALLEVARD-LES-BAINS

OPÉRATION DE MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT SUR **340 MÈTRES LINÉAIRES** COUPLÉE PAR LE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET D'EAUX PLUVIALES.

Le tout afin de supprimer le maximum de rejet dans le milieu naturel par temps sec. Un chantier d'envergure au regard de la zone concernée (rues A. Louaraz, Thermes, Écoles, Piardes et Séraphin Bouffier), et de la grande profondeur nécessaire à la pose des tuyaux (2,50 m). Comme au Touvet, c'est la communauté de communes qui a été chargée de piloter l'ensemble des travaux. Tout a été mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des opérations, tant pour les habitants que pour les commerçants de la zone.

MONTANT GLOBAL DE L'OPÉRATION : **829 046,40€ HT**

INVESTIR POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES LEADERS INDUSTRIELS DU TERRITOIRE

Au vu des projets de développement de ST Microelectronics et SOITEC, il était nécessaire de réaliser plusieurs travaux permettant d'accroître l'alimentation en eau à destination de la communauté de communes et ainsi d'atteindre le volume maximum pouvant être fourni depuis les ressources

et infrastructures de la Métropole, à savoir 29 000 m³/j, soit 1200 m³/h maximum. Le Grésivaudan et Grenoble-Alpes Métropole ont signé en 2021 une convention de partenariat établissant les travaux à réaliser pour atteindre cet objectif de 29 000 m³/j. Côté travaux : surpresseur à Domène permettant de renforcer l'alimentation

en eau potable des habitants des communes de Crolles et de Bernin en raison de l'augmentation des besoins industriels et installation d'une conduite supplémentaire de 6 km entre Saint-Ismier (secteur La Bâtie) et Crolles.

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX : **8,5 M€**



BUDGET

3 BUDGETS ANNEXES DÉDIÉS

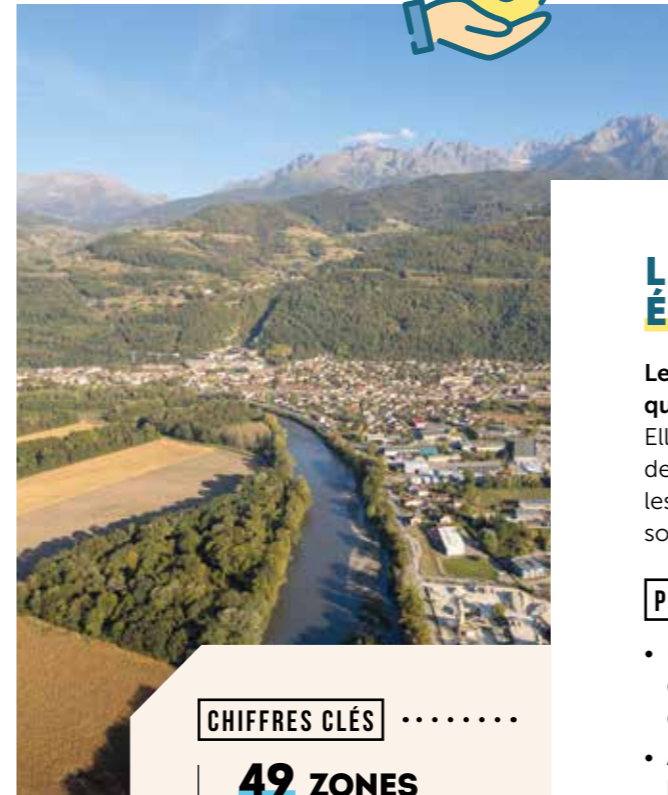
FONCTIONNEMENT : **15,80 M€**

INVESTISSEMENT : **15,83 M€**

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Grésivaudan soutient l'entreprenariat et les entrepreneurs, et ce quelle que soit la taille de leur entreprise. Le service développement économique propose une large palette de services : mobilisation des aides financières, étude des montages de dossiers, mise en réseau, accompagnement dans la gestion des ressources humaines...



LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le Grésivaudan gère 49 zones d'activités économiques qui accueillent 1 999 établissements pour 21 423 emplois. Elles permettent de conforter la diversité du tissu économique local, de développer une stratégie à vocation économique et de créer les conditions (accueil, mise en relation...) permettant d'assurer la souveraineté économique du territoire dans de nombreux domaines.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Poursuite des travaux d'aménagement de la zone de Moulin-Vieux (Pontcharra)
- Acquisition de 2 tènements bâtis sur la zone de Pré Chabert à Pontcharra via le Droit de Préemption Urbain (DPU) afin de conforter sa vocation commerciale
- Poursuite de la démarche pour l'extension du Parc des Fontaines à Bernin
- Poursuite des études sur la zone de Grignon (Pontcharra) et de l'aérodrome du Versoud
- Réalisation des études pour la requalification de la partie nord de la zone du Bresson au Touvet (route de l'abergement)
- Achèvement des travaux de requalification de la friche ex « SCI-ROBESPIERRE » sur la zone du Pôle Bois à Goncelin – Inauguration du pôle bois en septembre
- Fin des travaux de requalification de la friche « VEGA » à la Terrasse – Cession à venir sur 2024

CHIFFRES CLÉS

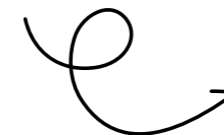
49 ZONES D'ACTIVITÉS
1 999 ÉTABLISSEMENTS
21 423 EMPLOIS

TRAVAILLER SUR LA TRANSVERSALITÉ ÉCONOMIQUE ET L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

- Poursuite de l'opération de renforcement de nos réseaux pour le besoin en eau des industriels (Crolles - Bernin)

Location d'un bâtiment de 2 935 m² à l'entreprise ATRALTECH dans la zone du Parc Technologique de Crolles

- Location d'un terrain de 1,9 ha à STMicroelectronics pour la réalisation de sa STEL 2



PARTICIPER À LA DIFFUSION DE L'INNOVATION SUR LE TERRITOIRE

- Des partenariats avec les pôles de compétitivité : **Tenerdis** (participation annuelle : 5 250 €) et **Minalogic** (participation annuelle : 10 250 €).
- Solde du programme **Nano2022** (participation à hauteur de 10 M€) / Lancement du programme **IPCEI 2** (participation à hauteur de 10 M€).
- Participation aux projets de R&D innovants **FUI** et **PSPC** (90 222 € versés en 2023).
- Subvention de 15 000 € à **French Tech in the Alps Grenoble**.
- Subvention de 5 000 € au cluster **Medicalps**.
- Subvention de 5 000 € à l'association **Hydro21** dont l'objet est de promouvoir la filière hydroélectrique.
- Subvention à l'association **Inovallée** à hauteur de 57 000 €
- Co-organisation de l'appel à projets mécanique/métallurgie en partenariat avec **CIMES** (accompagnement de 2 entreprises pour un montant total de 20 000 €)
- Co-organisation du **salon IForum**.

ANIMER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

- Animation, avec la Métropole de Grenoble et le Pays Voironnais, du **Pacte Économique Local**. Il s'agit d'une démarche collective visant à soutenir la résilience économique et l'attractivité du territoire Grenoble Alpes. Outre les 3 collectivités, il réunit les locomotives économiques de la région.
- Labellisation du territoire d'industrie « Sud Isère » avec **Grenoble Alpes Métropole**, le Pays Voironnais et la communauté de communes **Cœur de Chartreuse**.
- Participation au salon international **Smart City** (dédié aux villes intelligentes et connectées) à Barcelone et mise en avant d'entreprises du territoire proposant des solutions vertes et innovantes.
- Participation au salon **MEDFIT** destiné aux entreprises du secteur médical.
- Participation à différents salons (**SIMI**, **MIPIM**) sous la bannière Grenoble Alpes.
- Participation à un salon de l'immobilier organisé par la **CCI Grenoble**.
- Soutien aux réseaux d'entreprises.
- Co-organisation des **rencontres de l'économie sociale et solidaire** en partenariat avec **French Tech in the Alps**.
- Organisation de la soirée de la **Transition Énergétique** à l'espace **Paul Jargot** à Crolles à destination des entreprises le 13 juin 2023.
- Co-organisation de la soirée **Usine Nouvelle** le 25 mai 2023 ayant l'objectif de valoriser les projets de réindustrialisation réussis et de promouvoir les échanges collectivités-industriels dans les régions françaises.
- Animation territoriale à destination des entreprises des **ZAE du Versoud** et de **Villard-Bonnot** sur les enjeux du photovoltaïque, en partenariat avec l'**AGEDEN**.



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Le Grésivaudan accompagne les créateurs d'entreprises, de la définition de leur projet à leur installation sur le territoire. La collectivité propose des solutions en matière d'immobilier d'entreprises.



Légende

POURCENTAGE DU TAUX D'OCCUPATION

%

VILLARD-BONNOT PÉPINIÈRE BERGÈS

Structure généraliste 77
13 bureaux pour une surface totale de 561 m²
5 ENTREPRISES INSTALLÉES
10 BUREAUX OCCUPÉS
24 SALARIÉS

MONTBONNOT

ATELIER NUMÉRIQUE « ANDRÉ EYMERY » PÉPINIÈRE TARMAC G

Structure dédiée au numérique et à l'informatique 50
14 bureaux pour une surface totale de 265 m²
4 ENTREPRISES INSTALLÉES
7 BUREAUX OCCUPÉS
21 SALARIÉS

HÔTEL D'ENTREPRISES

Structure dédiée au numérique et à l'informatique 86
21 bureaux pour une surface totale de 390 m²
6 ENTREPRISES INSTALLÉES
18 BUREAUX OCCUPÉS
46 SALARIÉS

ST-VINCENT-DE-MERCUZE

PÉPINIÈRE EUREKALP

Structure généraliste 67
26 bureaux, 3 ateliers pour une surface totale de 574 m²
8 ENTREPRISES INSTALLÉES
16 BUREAUX OCCUPÉS • 3 ATELIERS OCCUPÉS
26 SALARIÉS

ATELIER-RELAIS EUREKALP

Structure généraliste 50
20 bureaux, 4 ateliers pour une surface totale de 793 m²
3 ENTREPRISES INSTALLÉES
8 BUREAUX • 4 ATELIERS OCCUPÉS
20 SALARIÉS



LA VIE DES PÉPINIÈRES

Le 30 juin 2023, s'est tenu à la pépinière **Bergès** le traditionnel **déjeuner inter-pépinière**, moment convivial partagé entre tous les occupants. Cet événement a rassemblé **une soixantaine de personnes** autour d'un repas fourni par des producteurs locaux.

UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC IGI

La plateforme Initiative Grésivaudan Isère est le partenaire privilégié de la collectivité pour **soutenir la création des entreprises**. La collectivité en partenariat avec la plateforme a créé un nouveau format d'animation « **les mardis du Grésivaudan** » : rencontres entre jeunes entreprises autour d'un sujet lié à la création d'entreprise. Les thèmes sont proposés par les entreprises et un intervenant extérieur répond à leur demande.

49 PRÊTS D'HONNEUR

SOIT UN MONTANT DE 293 000 €

ont été accordés dans le cadre de ce partenariat. Ils ont débouché sur la création ou la reprise de 30 entreprises qui ont généré 87 emplois.

MONTANT MOYEN DES PRÊTS D'HONNEUR PAR DOSSIER :

6 000 €

CHIFFRES CLÉS

18 VENTES DÉLIBÉRÉES EN 2023 REPRÉSENTANT :

60 521 M² DE FONCIER

Les entreprises concernées représentent **208 emplois** et envisagent de créer **325 emplois** dans les 3 à 5 ans. Secteurs représentés : industrie, artisanat...

150 PROSPECTS CONSEILLÉS OU RENCONTRÉS

291 049 € DE TRAVAUX (DÉCONSTRUCTION - VIABILISATION)

sur la Terrasse pour la cession future du tènement « VEGA »

535 744 € POUR L'ACQUISITION DE TÈNEMENTS SUR PONTCHARRA - ZA PRÉ CHABERT VIA LE DPU

CESSION D'UN TÈNEMENT DE **9 719 M²**

À LA COMPAGNIE DU RIZ dans le cadre d'un projet de relocalisation industrielle en France de la production

549 849 € DE MONTANT TOTAL POUR LA CESSION DE 2 TÈNEMENTS SUR GRANDE ÎLE 2



LE GRÉSIVAUDAN AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

Mise en place d'un service d'accompagnement des entreprises sur les problématiques de ressources humaines : sensibiliser et accompagner les entreprises (TPE/PME) dans la gestion de leurs ressources humaines pour en faire un levier de leur performance économique et de la sécurisation des parcours professionnels de leurs salariés. L'objectif est de développer et d'assurer la diffusion de l'information concernant les dispositifs d'aide publique en matière de RH afin de faciliter la vie des dirigeants et d'assurer le relais auprès des partenaires emplois.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

ACTIONS POUR L'EMPLOI :

- Co-animation du groupe Emploi du Grésivaudan composé de la Mission Locale, France Travail Pontcharra et Saint-Martin-d'Hères (antennes de proximité), la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et du Département de l'Isère.
- Accompagnement du groupement d'employeurs travailleurs handicapés (GETH) pour répondre aux besoins en recrutement sur le territoire. Des permanences sont organisées à l'Espace France Services à Pontcharra tous les mois. Une subvention de 3 500 € leur a été attribuée.

ÉVÉNEMENTS, SALONS :

- Co-organisation du salon de l'emploi saisonnier mutualisé avec 2 collectivités et Pôle Emploi au WTC à Grenoble le 2 octobre. Mise à disposition de 76 stands pour les entreprises (20 stands ont été financés par Le Grésivaudan pour les entreprises du territoire) ayant de fortes problématiques de recrutement pour la période hivernale. 250 candidats sur la journée et 75% en provenance de la région AURA. 96% des entreprises ont été satisfaites de l'organisation de cet événement.



SALON DE L'EMPLOI SAISONNIER

- Participation à la nuit de l'orientation organisée par la CCI Grenoble le 24 novembre. Plus de 5 700 visiteurs lors de la soirée qui s'est déroulée sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères.

PROJETS ÉCOLES/ENTREPRISES : À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Semaine de l'industrie du 27 novembre au 03 décembre

- Visite de l'entreprise VOGO à Bernin spécialisée dans les solutions audio et vidéos pour les professionnels du sport et de l'industrie le 28 novembre : plus de 80 personnes (1 classe de 4^e du collège de Crolles et 1 classe de 1^{ère} du lycée de Villard-Bonnot ainsi que des jeunes de la mission locale et des demandeurs d'emplois) ont pu découvrir l'univers de cette entreprise ainsi que les parcours professionnels des salariés.
- Journée mini-entreprise avec l'association académique Entreprendre pour Apprendre Auvergne-Rhône-Alpes le 30 novembre sur le site de SLS Actiparc : 50 jeunes des lycées de Villard-Bonnot et de Pontcharra ainsi que des jeunes accompagnés par la Mission Locale du Grésivaudan ont travaillé en équipe sur un projet de mini-entreprise afin de concevoir un éco-produit qui sera réalisé par l'industrie du futur. Pour cela la cohésion et la créativité ont été mises en œuvre par les 7 groupes encadrés par des « mentors » issus d'entreprises du territoire (Aquila RH, Apex Agencement et Performat) et du Grésivaudan. Une immersion totale dans le monde de l'industrie.
- Bus de l'Industrie de l'UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie) et l'OPCO 21 Compétences Industries : Présentation des métiers de l'industrie et de la sous-traitance industrielle aux élèves de 4^e des collèges de Goncelin et de Pontcharra le 01 décembre.



ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

- Portraits de femmes dans l'industrie : la semaine a été rythmée par la diffusion de 3 portraits de femmes aux profils et postes différents travaillant dans des entreprises industrielles du Grésivaudan afin de montrer que les femmes ont toute leur place dans l'industrie. Delphine Martinez, dirigeante de l'entreprise ALHSTROM à Brignoud, Asmae Elkabil, ingénieure robotique dans l'entreprise STP GROUP à Saint-Ismier et Marie Segura alternante RH dans l'entreprise AMCOR à Froges ont participé à cette aventure.

Participation au CLEE (comité local école-entreprise)

Son objectif est de développer et de pérenniser les partenariats locaux entre l'éducation nationale et le monde économique pour informer et orienter les jeunes. Le CLEE regroupe des représentants de l'éducation, de l'économie, de l'insertion et de l'emploi. L'entreprise VOGO représentante du monde économique a ouvert ses portes aux scolaires lors de la semaine de l'industrie.

PLUS DE **100** ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES EN 2023 SUR LA THÉMATIQUE DES RESSOURCES HUMAINES



COMMERCE

Le Grésivaudan a élaboré et pilote le schéma de développement commercial via la mise en place d'outils permettant l'observation et le suivi des dynamiques commerciales sur le territoire. La collectivité est également en charge de la gestion des implantations des établissements commerciaux soumis à autorisation d'exploitation commerciale.



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

RÉUNIONS ENTREPRISES :

Dans le cadre des partenariats avec la Chambre de Commerce et la Chambre des métiers, et dans le souci constant d'accompagner les entreprises dans leur développement, Le Grésivaudan a organisé différents ateliers-formations en entreprises, sur des thématiques variées :

- Atelier numérique pour les artisans « Les indispensables du numérique » le 1^{er} mars (15 entreprises présentes) (en lien avec la CMA Isère)
- Atelier et visite chez Winoa, à destination des entreprises industrielles, sur la thématique de l'éco responsabilité le 12 octobre. 25 entreprises présentes. (en lien avec la CCI Ecobiz)
- 2 ateliers-formation pour les unions commerciales et artisanales

ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS SUR LA THÉMATIQUE DU NUMÉRIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL :

En lien avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère.

15 ENTREPRISES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN DIAGNOSTIC

et 6 ont pu profiter d'un diagnostic complémentaire. Des préconisations ont été discutées avec les entreprises. 3 entreprises accompagnées dans le cadre de leur développement commercial.

ÉTUDES DE MARCHÉ POUR LES PROJETS COMMUNAUX DE COMMERCES

Dans la continuité des travaux menés dans le cadre du Schéma de développement commercial et en cohérence avec la stratégie du territoire. L'étude de marché globale est pensée comme un outil d'aide à la décision pour l'appui à la création et à l'implantation de commerces de proximité, de grandes et moyennes surfaces sur les grands pôles commerciaux du territoire. Dans le cadre de cette étude, des « focus marché » sur des projets communaux, à la demande des communes ont continué en 2023.

2 ÉTUDES RÉALISÉES :

- La boulangerie du Haut-Bréda
- La 1^{re} partie d'étude sur le devenir commercial de l'ancien hôtel du Haut-Bréda.

Ces études sont réalisées dans le cadre du partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble.

ÉTUDE SUR LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DU GRÉSIVAUDAN :

Tous les 5 ans, la Chambre de commerce réalise une étude globale sur la consommation des ménages du Grésivaudan. En 2023 l'étude a été réorientée sur un portrait des consommations spécifiquement sur le territoire : qui achète quoi, où, comment et pour combien ? Une étude riche en enseignements, qui a été présentée en commission économie le 23 novembre.



ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS EN DIFFICULTÉ :

32 ARTISANS BOULANGERS ET PÂTISSIERS

ont été contactés afin de les soutenir face à la crise énergétique. 3 d'entre eux ont pu bénéficier d'une aide financière de la communauté de communes, en lien avec la Région Auvergne Rhône-Alpes.

12 ENTREPRISES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT

en lien avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, dans leur gestion, leurs difficultés financières ou le montage d'un dossier de prêt bancaire.



PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART (JEMA)

6 ARTISANS D'ART ONT OUVERT LEUR ATELIER AU PUBLIC

et proposé des ateliers gratuits afin de partager leur savoir-faire et leur passion. Le Grésivaudan les a accompagnés dans leur communication et leur mise en avant.



MISE EN PLACE D'UN VILLAGE D'ARTISANS LORS DE L'INAUGURATION DU PÔLE BOIS

Dans le cadre de la valorisation de la filière bois au niveau artisanal, il a été proposé à **6 artisans du Grésivaudan** travaillant le bois d'exposer lors de l'inauguration du pôle bois de Goncelin le 15 septembre.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Apex Agencement du Touvet
- Graveur de souvenirs de Chamrousse
- David Jennepin de Goncelin
- O bois fleury de Goncelin
- L'atelier de Damien à Crêts-en-Belledonne
- La fabrique K à Crolles

FOIRE DE GRENOBLE ET ARTISANAT D'ART



FOIRE EN PARTENARIAT AVEC GRENOBLE ALPES

Le Grésivaudan était présent sur le stand Grenoble Alpes à la foire de Grenoble, du 3 au 13 novembre.

6 ARTISANS DU GRÉSIVAUDAN ÉTAIENT PRÉSENTS SUR UNE PÉRIODE DE 5 JOURS :

- Nature en Bulles, savonnerie à Chapareillan
- La Faute à Voltaire, tapissier d'ameublement en matériaux de récupération à Lumbin
- Savons doux voyage, savons bio à Chamrousse (association LACIM)
- Fil en montagne, couture zéro déchets à Chamrousse (association LACIM)
- La prairie dans l'assiette, condiments à base de plantes de montagne à Chamrousse (association LACIM)
- Graveurs de souvenirs, panneaux personnalisés en bois recyclés à Chamrousse (association LACIM)

TRAVAIL AVEC LES UNIONS COMMERCIALES DU GRÉSIVAUDAN

La communauté de communes a souhaité démarrer un travail avec les 7 unions commerciales du territoire afin de recueillir leurs besoins et leurs envies de travailler ensemble à des actions collectives. La communauté de communes se voit comme un **lieu rassembleur, d'échanges de bonnes pratiques et de mise en commun sur différents sujets**. Elle se fait accompagner par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble.

2 ATELIERS ONT ÉTÉ PROPOSÉS AUX ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET ARTISANS EN 2023 :

- Le 05 mai, un atelier sur la gestion spécifique d'une association commerciale
- Le 02 octobre, un atelier sur le thème de l'animation commerciale

ÉTUDE SUR L'IMPACT DES EXCURSIONNISTES SUR LE COMMERCE LOCAL

Suite à l'étude de marché globale réalisé par la CCI de Grenoble, en lien avec l'AURG, les conclusions émises sur le potentiel de développement commercial de certaines communes touristiques (communes de stations, communes thermales) ont posé question car la consommation des excursionnistes n'avait pas été prise en compte.

Il a donc été convenu d'estimer au mieux, via une **étude spécifique menée par le cabinet ID Tourism**, l'impact de la consommation des excursionnistes sur le commerce local, sur 4 saisons, à l'aide de données terrain couplées à des données statistiques flux vision.

Le rendu final se tiendra début 2024.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

VIA L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

VILLARD-BONNOT

Dans le cadre de la révision du PLU de Villard-Bonnot, Le Grésivaudan a proposé à la commune de **travailler sur le commerce** et notamment **les linéaires commerciaux**. Ce travail a été mené en 2 temps, grâce à des ateliers d'élus en mairie de Villard-Bonnot par l'AURG, en lien avec le cabinet d'urbanisme Atelier 2. Le rendu final a été réalisé **le 24 juin**.

PONTCHARRA

L'étude de marché a montré **une problématique de vacance** de rez-de-chaussée commerciaux sur Pontcharra, alors que la demande pour de nouvelles installations est **forte**. Il a été proposé une étude approfondie de la vacance. Ce travail permet également de faire **une mise à jour des locaux vacants** proposés aux porteurs de projets et visibles sur le site Internet du Grésivaudan.

3 FONDS DE CONCOURS COMMERCE À DESTINATION DES COMMUNES

- Aide aux **aménagements communaux** en faveur du commerce de proximité
- Aide à l'**acquisition de murs ou fonds commerciaux**
- Aide à la **valorisation des locaux commerciaux** communaux ou à devenir commercial



SAINT-JEAN-LE-VIEUX



LE CHEYLAS

6 DOSSIERS ONT ÉTÉ VALIDÉS EN 2023
411 515 € DE SUBVENTIONS AU TOTAL

- Création d'un **tiers lieu économique** sur la commune de Sainte-Marie-d'Alloix (subvention de 100 000 €)
- Création d'un **tiers lieu de formation** sur la commune du Versoud (subvention de 100 000 €)
- **Achat des murs d'un restaurant** sur la commune du Cheylas (subvention de 16 000 €)
- **Aménagement d'un cheminement piéton** sur la commune du Plateau-des-Petites-Roches (subvention de 18 960 €)
- **Rénovation de la place principale** de Sainte-Marie-d'Alloix (subvention de 149 820 €)
- **Création d'un café associatif** sur la commune de Saint-Jean-le-Vieux (subvention de 26 735 €)

FAVORISER LA PRODUCTION AGRICOLE DESTINÉE À UNE ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

LA RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE

Dans le cadre du **Projet alimentaire inter-Territorial (PAiT)** et avec le **soutien financier de France Relance**, Le Grésivaudan porte un projet d'accompagnement des communes pour une restauration collective responsable, durable. **Un programme de formation sur 2 ans** est proposé aux cuisiniers, agents de service, gestionnaires, élus. Il comprend **13 thèmes** : s'approvisionner localement, faire évoluer ses pratiques culinaires, lutter contre le gaspillage alimentaire,...

La communauté de communes a élaboré un **programme d'actions complémentaire** au PAiT pour accompagner les communes sur le sujet de la restauration scolaire avec une prise en charge de la 1^{re} année de labellisation Ecocert en Cuisine, un fonds de concours pour aider les communes à s'équiper en matériel permettant de cuisiner des produits bruts.

4 COMMUNES ONT SOLlicitÉ CE FONDS DE CONCOURS EN 2023, POUR UN MONTANT DE PRÈS DE 14 000 €



MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Toujours dans le cadre du Projet alimentaire inter-Territorial, **plus de 130 animations grand public** ont été organisées (visites, conférences, projections, débats, ateliers...) ainsi qu'un séminaire sur le thème « Face aux précarités alimentaires, comment coopérer ? », à destination des acteurs concernés et élus.

Le Grésivaudan a également **accompagné financièrement les communes et acteurs** qui organisaient une animation : barbecue bas carbone à Revel, disco-soupe à Allevard-les-Bains, défi Locavore à Crolles,...

PLUS DE **130** ANIMATIONS GRAND PUBLIC ONT ÉTÉ ORGANISÉES

En complément, dans le cadre du Contrat Local de Santé, Le Grésivaudan a organisé **des ateliers « goûters sains »** dans les centres de loisirs intercommunaux, des ateliers à destination des parents pour cuisiner des petits pots dans des crèches communautaires et un atelier « cuisiner local et bon, c'est pas cher » à destination d'un public choisi.

• • • •

FRELON ASIATIQUE

CONTRIBUTION À LA PRÉSERVATION DES ABEILLES ET AU MAINTIEN D'UNE APICULTURE

En 2023, Le Grésivaudan a délibéré pour **reconduire la convention triennale 2024 -2026** avec le Groupement sanitaire de l'Isère pour soutenir la destruction des nids avec des moyens accrus (passage de 5 000 € / an à 7 000 € / an). La collectivité a contribué financièrement aux côtés du Département à la **destruction de 122 nids** sur le territoire.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE « TERRE » VIA LE PAEN

(PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES AGRICOLES, FORESTIERS ET NATURELS)

DÉFINITION DES PROJETS DE PÉRIMÈTRE POUR 13 COMMUNES (PLUS DE 7 000 HA AU TOTAL) ET L'APPROBATION DU PLAN D'ACTIONS

En complément, la veille foncière se poursuit. En 2023, la SAFER est intervenue à 9 reprises en préemption (surface totale de 2.1 ha) à la demande de la communauté de communes.



PARTICIPATION À LA STRUCTURATION DES FILIÈRES AGRICOLES

En complément de sa **participation au Pôle agroalimentaire de l'Isère** (avec la promotion et la commercialisation des produits labellisés IsHere), Le Grésivaudan travaille sur **l'approvisionnement des cuisines de restauration collective publiques en légumes et légumineuses locaux**.

Une analyse fine des factures de 9 établissements (cuisines d'écoles, d'EHPAD et de crèche) a permis de qualifier leurs besoins. Les producteurs seront rencontrés en 2024 avec l'objectif de définir des actions afin qu'ils puissent approvisionner les cantines du territoire.

AGRICULTURE SUR PÉRIMÈTRES DE CAPTAGE D'EAU POTABLE

ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES ET PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le projet Agriculture sur les captages d'eau potable se poursuit sur les **3 captages pilotes** engagés depuis 2021 sur les communes de Pontcharra, le Cheylas et Lumbin. **5 Diagnostics agricoles** ont été réalisés pour envisager un passage au Bio ou HVE3. Une exploitation a été labellisée HVE. Les propriétaires ont été approchés par la SAFER, afin d'envisager des échanges fonciers ou des acquisitions foncières

sur les périmètres rapprochés et éloignés de ces 3 captages. Le projet a démarré également sur les **4 autres captages** de la plaine : Le Touvet, La Buissière, Barraux et Goncelin. Dans le contexte de crise économique agricole et notamment en production biologique, le programme d'actions a été revisité. D'autres actions sont donc à l'étude pour 2024. **Une plaquette de communication** pour présenter ce projet a été réalisée et diffusée.

RECONQUÊTE AGRICOLE ET MAINTIEN DES ESPACES AGRICOLES OUVERTS

Dans le cadre du projet en partenariat avec l'ADABEL et l'Espace Belledonne visant à expérimenter des outils permettant de lutter contre la fermeture des espaces agricoles, la communauté de communes :

A ACCOMPAGNÉ LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE (SICA) SUR BELLEDONNE

qui permet de bénéficier de subventions pour des travaux d'équipements de parcelles. La SICA compte désormais **25 adhérents**. Un règlement intérieur a été validé, un conventionnement avec les services pastoraux a été signé, le fonctionnement avec la Région a été clarifié.



A POURSUIVI L'ANIMATION DE CE PROJET VIA LE NOUVEAU CADRE DE SUBVENTION 2023 AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Suite à l'appel à projets 2023, **11 fermes** bénéficient d'une subvention pour maintenir ou reconquérir un espace de production agricole sur 26 ha. Une visite terrain a été organisée. Au total en 11 ans, ce sont **145 ha reconquis**, dont 3/4 de pâture et 350 000 € de subventions versées, dont la moitié par Le Grésivaudan.

SOUTENIR L'ACTIVITÉ EN ALPAGES, PROLONGATION DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE DU TERRITOIRE

- En 2022, la **stratégie d'intervention communautaire globale** sur les alpages de Belledonne et Chartreuse a été adoptée. Dans ce cadre, la communauté de communes a fait l'acquisition de deux abris d'urgence héliportables pour les bergers afin de lutter contre la prédation des troupeaux.
- En 2023, pour améliorer les conditions de logement des salariés en alpage en contexte de prédation, Le Grésivaudan a acheté **deux modules sanitaires avec toilettes sèches et douches solaires** venant compléter ces abris.
- Dans le cadre de cette stratégie d'intervention en alpage, Le Grésivaudan a adhéré à la **Fédération des Alpes de l'Isère** et a signé un conventionnement triennal.

Afin de préciser le plan d'actions sur le « **Dialogue entre agriculteurs, élus et la population** », dont l'ambition est de gérer les conflits et d'apaiser les tensions, Le Grésivaudan a publié un appel à candidature pour un Appui à l'élaboration d'une stratégie de sensibilisation du public à l'agriculture.

Le groupe de travail **Dialogue** s'est réuni pour co-construire **un plan d'action partagé**. La mise en œuvre de ce plan d'action pourra démarrer en 2024.

Suite à l'adoption de la politique agricole et alimentaire en 2019, avec ses ambitions à l'horizon 2030, le conseil communautaire a adopté par délibération du 15 mai 2023, **le plan d'action agriculture alimentation forêt filière bois 2023-2026**. Il traduit de manière opérationnelle cette ambition élevée pour l'agriculture, l'alimentation, en déclinaison du projet de territoire.



ASSURER LA PÉRENNITÉ DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE PAR UNE GESTION DURABLE

ET FINANCER L'ADAPTATION DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Engagement de la collectivité depuis 2020 aux côtés de l'association « Sylv'ACCTES, des forêts pour demain » : dispositif de financement de travaux forestiers et de plantations permettant de compléter la régénération de la forêt. **Un dispositif « crise climatique »** peut également être activé à la suite d'une attaque parasitaire, de dépérissements de grande ampleur liés à une sécheresse ou une tempête. Ces travaux forestiers s'inscrivent dans des itinéraires écrits pour les massifs de Belledonne et de Chartreuse par les acteurs

forestiers locaux et validés par un conseil scientifique. Le fonds d'investissement est également abondé grâce à du mécénat d'entreprise.

En 2023, **18 chantiers** sur le territoire du Grésivaudan : **90 ha** de travaux, **184 000 €** d'investissement par les propriétaires forestiers publics et privés et **80 000 €** d'aide Syv'ACCTES. La **fondation Petzl, SOITEC, Caterpillar et les liqueurs de Chartreuse** contribuent aux côtés du Grésivaudan au fonds d'investissement.

En déclinaison du plan d'action 2023-2026, le conseil communautaire a adopté la création d'un nouveau fonds de concours « **transition agricole pour une production nourricière locale de qualité** ». Ce dispositif permettra de soutenir les communes lorsque l'intervention publique est le seul moyen d'obtenir l'activité agricole souhaitée ou simplement de pérenniser une exploitation historique d'une commune.

QUELQUES CHIFFRES

326 FERMES

11 400 HA DE SURFACE AGRICOLE UTILE, SOIT 17% DU GRÉSIVAUDAN
Plus de **10 300 ha** d'alpages, de landes et parcours.
Au total, les prairies représentent **84%** des surfaces du système agricole.

61 HA/AN EN MOYENNE de recul des surfaces agricoles entre 2018 et 2022, 38ha/an de consommation masquée (perte d'usage agricole)

50% DES FERMES EN CIRCUIT COURT

55 FERMES BIO SOIT 17% DES FERMES

233 PRODUITS LABELLISÉS ISHERE provenant de 14 fermes du Grésivaudan

6 900 REPAS /JOUR servis et préparés en restauration publique scolaire

Dans l'objectif de créer une cohésion entre les entreprises partenaires de Sylv'ACCTES et de les fidéliser, mais aussi de mobiliser et de sensibiliser de nouvelles entreprises, **une course d'orientation** a été organisée en mai 2023 à Prapoutel -Les 7 Laux. Elle a mobilisé une **quinzaine d'entreprises** et **100 participants**.

MOBILISER ET RESTRUCTURER LE FONCIER FORESTIER POUR UNE GESTION DURABLE

MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE FONCIÈRE FORESTIÈRE DU GRÉSIVAUDAN

renforcée avec des moyens d'accompagnement des communes et des propriétaires privés sensiblement augmentés. La stratégie du Grésivaudan a été retenue dans le cadre d'un appel à projets de la DRAAF avec un financement des actions à un taux de 80%.

LES OBJECTIFS :

- Créer des unités plus importantes pour une mise en gestion durable et une mobilisation des bois pour alimenter des filières locales.
- Mettre en gestion durable des biens à l'abandon

Plusieurs outils sont déployés avec le concours des partenaires que sont la SAFER, le Centre National de la Propriété Forestière, le service forêt de la chambre d'agriculture, l'association des communes forestières de l'Isère et l'ONF.

CRÉATION D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LES COMMUNES AFIN D'ACQUÉRIR DES PARCELLES FORESTIÈRES

Le conseil communautaire en date du 25 septembre 2023 a voté un nouveau fonds de concours pour aider les communes à l'acquisition de parcelles forestières et ainsi répondre aux enjeux forestiers. 2 communes ont d'ores et déjà mobilisé ce fonds pour l'acquisition de 13,5 ha qui feront l'objet d'un plan d'aménagement durable.

DÉVELOPPER LE POTENTIEL DE LA FILIÈRE BOIS LOCALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Au-delà de l'accompagnement des entreprises de la filière en création ou en développement, Le Grésivaudan a mené une politique particulièrement volontariste afin de conforter le devenir du pôle bois du Grésivaudan, situé à Goncelin. Le 15 septembre 2023 a été organisée l'inauguration des nouvelles implantations sur ce pôle.

- Installation de la société **Sillat** pour le développement et la valorisation de bois d'œuvre local, dans le cadre de la réhabilitation d'une friche industrielle en entrée de zone d'activité.
- Installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment pour une surface de panneaux d'environ 2 600 m², une production annuelle de 495 MWh, couvrant la consommation de 165 foyers.
- Installation de l'entreprise de travaux forestiers **TRV** sur un des autres bâtiments acheté aux enchères par Le Grésivaudan suite à la mise en liquidation de l'entreprise Bois des Alpes Services.
- Confortement de la plateforme bois énergie avec la présence de la CCIAG, de COFORET et de SOVEN permettant l'alimentation en plaquettes forestières des chaufferies de Grenoble et de Chambéry notamment.

ANIMATION ET SUIVI DE LA BOURSE FONCIÈRE FORESTIÈRE DU GRÉSIVAUDAN

71% DE LA SURFACE FORESTIÈRE DU TERRITOIRE CORRESPONDENT À DE LA FORÊT PRIVÉE

Son morcellement est un frein majeur. Ce sont 51 000 parcelles de bois appartenant à plus de 12 000 propriétaires différents, sous le seuil d'élaboration obligatoire de documents de gestion durable, et sous le seuil de rentabilité d'une exploitation forestière.

La bourse foncière s'appuie sur le site déployé au niveau national « La forêt bouge ». Elle permet de mettre en relation acheteurs et vendeurs, mais aussi de fournir des informations sur les prix de vente, sur les démarches à effectuer, et de proposer des conseils de gestion durable.

En 2023, sur le territoire du Grésivaudan, 335 offres de ventes ont été publiées. 40 offres ont trouvé preneur soit 136 parcelles et une surface de 51 ha. Sur les 3 années de déploiement de la stratégie foncière forestière, le pourcentage de surface forestière privée couverte par un document de gestion durable est passé de 18% en 2019 à 20,2% en 2023.

IDENTIFICATION ET MISE EN GESTION DURABLE DES BIENS À L'ABANDON

24 communes sont engagées dans la démarche visant l'incorporation d'environ une 100^{aine} de comptes correspondant à 200 parcelles et 90 ha.

PERMETTRE L'ACCESSIBILITÉ DES FORÊTS

pour une gestion durable, mobiliser les bois, alimenter les filières locales et répondre ainsi aux risques sanitaires et incendie. 2023 voit le lancement du projet de desserte structurante sur le massif de Bramefarine :

- Signature de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la communauté de communes Le Grésivaudan, les communes d'Allevard-Bains, Le Moutaret, Crêts-en-Belledonne, Le Cheylas et Pontcharra.
- Lancement et notification du marché de maîtrise d'œuvre
- Lancement de l'appel d'offres pour le marché de travaux, avec une réalisation des premiers travaux programmés à l'été / automne 2024.

PLACER LES FORÊTS DU GRÉSIVAUDAN AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL

La mise en œuvre de la politique forestière du Grésivaudan s'inscrit dans des coopérations interterritoriales :

- « Forêt horizon 2030 », portée par les communautés de communes Le Grésivaudan, du Trièves, Saint-Marcelin-Vercors-Communauté, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, Grenoble Alpes Métropole et les Parcs Naturels régionaux de la Chartreuse et du Vercors, place la forêt et le bois au cœur de la transition énergétique et permet de mener des actions communes à cette échelle de la grande région grenobloise.
- Des actions de médiation, de communication et de dialogue sont également mises en œuvre.
- Les opérations « Vis ma vie de bûcheron » et « Vis ma vie de charpentier » se sont tenues durant l'été 2023 pour une centaine de participants.
- **Projet pédagogique sur la forêt et le bois** à destination des élèves de CM2 du Grésivaudan : un livret éducatif et ludique de découverte et de compréhension des forêts et de l'usage du bois, réalisé en partenariat avec l'association Sylv'ACCTES et les acteurs forestiers locaux, a été distribué remplacer par à près de 2 500 élèves.

Les interventions dans les écoles sont proposées pour les 16 classes les plus investies, en partenariat avec l'ONF, FIBOIS 38, Belledonne en Marche, le musée de Pinsot et Sylv'ACCTES.



En coordination avec les ambitions du PCAET d'augmenter la partie biomasse dans le mix énergétique, les bureaux d'études Forestons ! et Eépos ont été missionnés en 2023 afin de :

- Réaliser un état des lieux consolidé et partagé de la ressource potentielle en bois énergie selon 3 scénarii de l'ADEME
- Construire une feuille de route pour 2024-2026



Une filière ancrée dans son territoire et génératrice d'emplois :

250 ENTREPRISES

800 EMPLOIS DIRECTS + ENVIRON 800 EMPLOIS INDIRECTS dont une dizaine de scieries sciant plus de 200 000 m³ de bois (résineux essentiellement) pour 110 000 m³ de produits finis⁽¹⁾

1 000 M³ DE BOIS LOCAL DESTINÉ À LA CONSTRUCTION assurent le maintien de 21 emplois directs non délocalisables pendant 1 an⁽²⁾

⁽¹⁾Données MTDA - 2019 ⁽²⁾Données FIBOIS AURA 2015

BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 2 budgets annexes dédiés

FONCTIONNEMENT :
2,80 M€

INVESTISSEMENT :
15,59 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)

MOBILITÉ

Pour répondre à ces enjeux, en cohérence avec les territoires voisins, le Grésivaudan a transféré au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), sa compétence mobilité au 1^{er} janvier 2020. C'est désormais lui qui structure le réseau de transport en commun et aménage les axes et équipements destinés à fluidifier la circulation et à encourager les mobilités douces. Sur le territoire du Grésivaudan, projets et chantiers vont bon train.



**LA BÂTIE :
LA PASSERELLE
MODES DOUX
EST EN PLACE !**

> La passerelle modes doux a été installée mi-novembre.

Elle enjambe l'A41 reliant ainsi la ZA Isiparc, le quartier du Moulin et la ZA de la Bâtie sur la commune de Saint-Ismier. Piétons et cycles peuvent donc traverser le secteur **en toute sécurité**.

Côté travaux, l'assemblage s'est fait en atelier puis les 3 morceaux de passerelle ont été associés sur le bas-côté et enfin la pose a été réalisée dans la nuit du 10 au 11 novembre. Sa mise en service sera effective courant 2024 et avec elle c'est l'ensemble de l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal de la Bâtie qui sera achevé.

Pour rappel l'ensemble des travaux sur la zone ont débuté en septembre 2021 et sont financés par le SMMAG, le Département de l'Isère, l'État et AREA.



LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL C'EST DÉSORMAIS :

80 PLACES
EN PARKING RELAIS

1 VOIE
DE TOURNE À GAUCHE
SUR LA RD30

1 CHEMIN
PIÉTON-CYCLES
VERS SAINT-NAZAIRE-
LES-EYMES

2 ARRÊTS
DE COVOITURAGE
SUR LA RD30

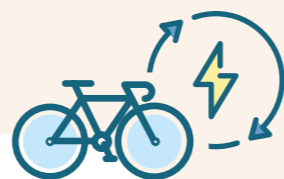
1 CHEMINEMENT
PIÉTON-CYCLES
VERS LA ZA ISIPARC

DES ARRÊTS
DE TRANSPORTS
EN COMMUN
POUR LES CARS EXPRESS
SUR LES BRETelles DE L'A41

1 CONSIGNE
À VÉLOS DE 20 PLACES

• • • •

AIDES ACHAT VÉLO



À l'automne 2023 le SMMAG, Grenoble Alpes Métropole et Le Grésivaudan ont lancé **un nouveau dispositif d'aides à l'achat d'un vélo classique, à assistance électrique, d'un vélo-cargo, pliant ou adapté aux personnes en situation de handicap**. Cette aide concerne aussi bien les « véhicules » neufs que d'occasion. Accessible à tous les habitants du territoire de plus de 18 ans, elle est plafonnée à un vélo par adulte sur 3 ans et son montant est calculé en fonction des revenus. Au 1^{er} avril 2024, près de **200 demandes** avaient déjà été effectuées et plus d'une centaine de bon d'achat avait déjà été utilisée.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

UNE CONCERTATION POUR LE PONT DE BRIGNOUD

> Portée par le Département de l'Isère et le SMMAG, elle s'est tenue du 24 avril au 19 mai.

Le principe de construction d'un **nouveau pont routier**, son positionnement **au nord de l'ouvrage existant** et ses principales caractéristiques n'ont soulevé que peu d'interrogations. La nécessité d'**améliorer les conditions de déplacement dans le secteur Crolles Brignoud** a globalement fait consensus, de même l'enjeu de ne pas recouper la circulation sur la RD10 a été très largement partagé.

Si le principe d'**une passerelle séparée du pont pour les piétons et les cycles** n'a pas été remis en cause, le débat a porté sur ses caractéristiques, son positionnement et sa mutualisation avec celle envisagée par le SMMAG dans le cadre du projet de liaison Inter-rives. La majorité des observations et des contributions a porté sur les modes actifs avec deux points majeurs : l'allongement de certains itinéraires généré par la mutualisation des passerelles et l'insécurité de la traversée du diffuseur autoroutier pour les modes actifs qui constitue le cheminement le plus court vers la partie nord de Crolles et au-delà plus globalement sur les itinéraires modes actifs, leur qualité et leur continuité.

L'intérêt d'une mutualisation des passerelles à la fois d'**un point de vue environnemental et financier** a été entendu mais l'allongement a paru pour certains un inconvénient fort. Le Département et le SMMAG rappellent que si cet allongement est réel pour certains trajets, il reste modéré (450 mètres soit 2 minutes en vélo) et que les avantages de la mutualisation sont importants.

Pour ce qui concerne la sécurisation de la traversée de l'échangeur, si **la nécessité de la sécuriser est partagée**, il s'agit d'un projet à part entière qui devra aussi associer l'État et AREA.



LA CONCERTATION EN CHIFFRES

+ DE 150 PARTICIPANTS

PRÈS DE 80 CONTRIBUTIONS
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Plus globalement, les itinéraires modes actifs présentés dans ce projet sont **des maillons d'un réseau global** qui doit aussi se connecter aux différents modes de transport en commun et qui comprend de nombreux autres projets : piste cyclable La Belle Via, les liaisons vers Frogès et le lycée de Villard-Bonnot,...

Le Département et le SMMAG s'engagent dans le cadre du projet qu'ils portent à offrir des itinéraires avec **un niveau de service élevé** pour les rendre attractifs et à en garantir la continuité y compris dans la phase de déconstruction du pont actuel et de réalisation de la passerelle.

BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + Budget transféré au SMMAG

FONCTIONNEMENT :
0,45 M€

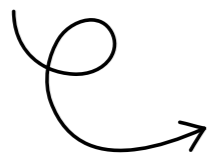
INVESTISSEMENT :
0,07 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)



ACCUEILLIR AU MIEUX

LES ENFANTS ET LES FAMILLES AU QUOTIDIEN



Le Grésivaudan poursuit sa politique volontariste pour améliorer l'accueil des enfants en accompagnant particulièrement les enfants en situation de handicap dans les équipements intercommunaux et sur l'ensemble du territoire en lien avec les communes. Cela passe également par l'entretien des structures existantes et la construction de nouveaux équipements en remplacement d'espaces modulaires énergivores.

CHIFFRES

17 MULTI-ACCUEILS

373 PLACES
732 ENFANTS ACCUEILLIS
(SOIT 662 FAMILLES)

9 RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le territoire du Grésivaudan compte 500 assistants maternels agréés dont 397 en activité.

5 LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

830 ENFANTS ACCUEILLIS

5 ACCUEILS DE LOISIRS FRÉQUENTÉS PAR 1 143 ENFANTS

1 ACTION JEUNESSE DU BALCON DE BELLEDONNE regroupant une activité accueil de loisirs 11-17 ans et une activité séjours auxquels ont participé 120 adolescents

SENSIBILISATION AU HANDICAP POUR LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

- **Organisation de 2 sessions de sensibilisation au handicap** sur le thème de « *Comment annoncer des besoins spécifiques d'un enfant à sa famille ?* » à destination des agents des structures communales et intercommunales ainsi que 2 séances à destination des responsables de ces structures (environ 30 professionnels sensibilisés)
- **3 interventions des psychomotriciennes** pour sensibiliser les professionnels au développement moteur et à la sensorialité au niveau de 5 structures (environ 70 professionnels touchés)
- **Création d'un poste d'agent social chargé d'inclusion** pour venir en renfort des équipes dans les multiaccueils accueillant des enfants en situation de handicap



MULTIACCUEIL DES ADRETS

LES MULTIACCUEILS

DES TRAVAUX ACHÉVÉS

Après le pôle enfance d'Alleverd-les-Bains inauguré en septembre 2022, c'est le **multiaccueil des Adrets** qui a ouvert ses portes en septembre 2023 pour accueillir 12 enfants dès 3 mois. Il comprend également un espace dédié au centre de loisirs. Cette nouvelle construction a permis de remplacer les espaces vieillissants et énergivores et de créer 2 places supplémentaires.

DES OPÉRATIONS QUI SE POURSUIVENT

Réflexion autour de la construction d'un pôle enfance à Lumbin en collaboration avec la commune. La phase d'étude (plans, marchés de maîtrise d'œuvre) devrait se dérouler sur l'année 2024.



LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Les RPE ont organisé une visioconférence en novembre 2023 sur le thème : « *1.2.3 sommeil, mieux comprendre le sommeil du bébé et du jeune enfant* ». 200 personnes se sont inscrites dont une majorité de parents.

Les RPE du Granier secteur 2 (Chapareillan, La Buissière, La Flachère, Sainte Marie du Mont et Sainte Marie d'Alloix) et des Mômes en fête (Pontcharra), en partenariat avec la cellule santé inclusion handicap, ont organisé une projection au cinéma Jean Renoir à Pontcharra sur le film « *loup y es-tu ?* » de Clara Bouffartigue. 47 personnes y ont assisté.

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

• • • •

LE LAEP L'ENVOL

Ouverture supplémentaire le mercredi matin depuis septembre 2023.

UN NOUVEAU LAEP AU PLATEAU-DES- PETITES-ROCHES

Le Papillon a été inauguré en novembre 2023.



LAEP AU PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

LES CENTRES DE LOISIRS POUR LES 3-13 ANS

Face aux difficultés croissantes de recrutement, de nombreuses actions ont été menées depuis 2017 et le bilan est très positif :

- Des créations de postes d'agents permanents qui se poursuivent chaque année
- Un plan de formation visant à former les agents permanents, à pérenniser les équipes et à accompagner des apprentis afin de les recruter
- Des campagnes de communication pour attirer les jeunes vers les métiers de l'animation (création d'un film, présence sur les réseaux sociaux, participation aux forums métier et jobs d'été...)
- Depuis 2022, rémunération au SMIC des animateurs occasionnels et le passage à temps plein des animateurs permanents sont aussi des actions qui ont contribué considérablement à améliorer la situation et la qualité de l'accueil

- En 2023, gratuité des formations BAFA pour les jeunes du territoire et mise en place du dispositif de parrainage visant à faciliter la formation des jeunes et à répondre aux besoins d'animateurs diplômés



BAFA

+ DE 160 DEMANDES
DE FORMATION DE BASE

40 DEMANDES POUR L'APPROFONDISSEMENT
soit 57 stagiaires et 37 jeunes diplômés
sur 4 sessions de formation disponibles pour travailler
dans les structures communales, intercommunales,
et associatives du territoire.

Par ailleurs 40 professionnels du territoire ont parrainé
61 jeunes lors de leur formation : un accompagnement
très apprécié.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

ACCUEIL JEUNES DU BALCON DE BELLEDONNE POUR LES 11-17 ANS

6 SÉJOURS SPORTIFS ET CULTURELS :
40 JEUNES



DES OLYMPIADES
AVEC DES ACCUEILS DE LOISIRS

Bonne fréquentation sur les vacances (105 jeunes différents) avec une demande forte pour les courts et moyens séjours.

Un succès croissant pour les soirées du vendredi axées sur la culture et reprise des soirées familles.



• • • •



LES CLASSES DÉCOUVERTES

Elles permettent aux élèves de la maternelle au CM2 de sortir du cadre scolaire habituel et de découvrir leur territoire sous un angle nouveau

En 2023, 17 écoles en ont profité (9 écoles maternelles et 8 écoles primaires)



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :
15,98 M€

INVESTISSEMENT :
1,85 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)



POUR BIEN VIVRE ET VIEILLIR ... DANS LE GRÉSIVAUDAN

L'AUTONOMIE

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'autonomie, la communauté de communes développe des actions complémentaires à celles portées par le Département de l'Isère, chef de file dans ce domaine.

À ce titre, une feuille de route autonomie a été élaborée en 2021. Elle est axée sur l'accompagnement des personnes âgées dans

le Grésivaudan, le soutien à domicile et le soutien aux aidants. Cela se traduit notamment par la gestion de structures d'accueil dédiées aux publics en perte d'autonomie et des actions diverses en faveur des seniors (information sur les aides existantes, soutien à la silver économie, aux aidants,...).

LES TEMPS FORTS

LES CLÉS DU BIEN VIEILLIR DANS LE GRÉSIVAUDAN

Le 6 décembre 2023, plus de **70 élus du Grésivaudan** se sont réunis lors d'une **journée événement** consacrée au bien vieillir. Organisée par la communauté de communes et le Département de l'Isère, cette journée a permis de **mettre en lumière des initiatives locales** qui contribuent directement à la qualité de vie de nos seniors.

ÉDITION DU GUIDE « L'HABITAT QUAND ON AVANCE EN ÂGE DANS LE GRÉSIVAUDAN »

Un guide élaboré en partenariat avec le Département de l'Isère et le groupe bien vieillir qui répertorie **toutes les solutions de logements** à destination des seniors du territoire (médico-social, résidences privées, habitat inclusif,...).

EXPÉRIMENTATION DU PROJET IS-ICOPE SUR LE GRÉSIVAUDAN : VERS UN REPÉRAGE PRÉCOCE DES FRAGILITÉS DES SÉNIORS.

En 2023, le Grésivaudan est devenu **territoire d'expérimentation** et **partenaire financier** dans le cadre du projet IS-ICOPE (Integrated Care for Older People). Ce programme,



co-piloté par le Département de l'Isère, La Poste et le CHU Grenoble Alpes, permet de **repérer de manière précoce les fragilités chez les personnes âgées de plus de 75 ans**, grâce à l'évaluation de 6 fonctions déterminantes (mobilité, mémoire, nutrition, sentiment d'isolement social, vision et audition). Une **centaine de personnes** ont bénéficié d'un dépistage à domicile par un facteur expert, puis une centaine également lors de **4 ateliers de prévention** qui ont eu lieu sur le territoire. Une **conférence-débat** organisée début septembre 2023 à l'Espace Bergès a également permis de sensibiliser les habitants à l'art de bien vieillir.



1 EHPAD QUI A FÊTÉ SES 30 ANS EN 2023 ET 1 ACCUEIL DE JOUR

ACCUEIL DE JOUR

34 PERSONNES
ACCUEILLIES EN 2023

MOYENNE D'ÂGE DES ACCUEILLIS :

81 ANS

EHPAD

27 NOUVEAUX
RÉSIDENTS EN 2023

ÂGE MOYEN DES RÉSIDENTS :

87 ANS

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024



SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) du Grésivaudan a été **signé** le 14 novembre 2023, au siège de la communauté de communes.

ATELIERS PETITS POTS ET GOÛTERS

Ateliers organisés dans les **crèches** et **accueils de loisirs intercommunaux**, dans le cadre du Mois de la Transition Alimentaire et du Contrat Local de Santé du Grésivaudan.

NOVEMBRE 2023 : RENCONTRES SANTÉ

dans le cadre du **programme « 1000 jours qui comptent »** animé par la Mutualité Française Auvergne Rhône Alpes à destination des professionnelles de crèches intercommunales et communales. Parmi les thèmes abordés : alimentation du jeune enfant, produits d'hygiène et cosmétique ou encore qualité de l'air intérieur.

L'EMPLOI ET L'INSERTION

Le Grésivaudan mène une **politique intercommunale en faveur de l'emploi et de l'insertion** qui s'inscrit notamment dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

LES TEMPS FORTS

JANVIER

SIGNATURE DU NOUVEAU PROTOCOLE PLIE

Sous l'égide du Préfet de l'Isère, la communauté de communes a signé le **protocole d'accord du PLIE 2022-2027** aux côtés de la Métropole de Grenoble, des communautés de communes du Pays Voironnais, Cœur de Chartreuse et Saint-Marcelin-Vercors-Communauté, du Département de l'Isère et de Pôle Emploi. Ce partenariat assure une réelle plus-value porteuse d'emplois et de développement économique pour le territoire.

FÉVRIER

VISITE DE L'ENTREPRISE SATMA ET JOB DATING

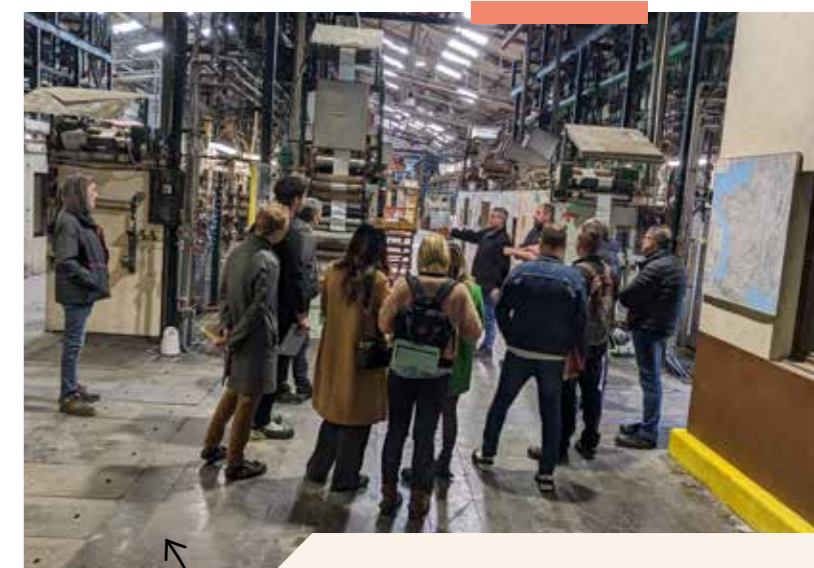
À l'arrêt depuis plusieurs mois suite à la hausse du prix de l'électricité, l'entreprise prévoyait une **réouverture fin mars avec de forts besoins de production et de recrutement**. La communauté de communes et Pôle Emploi ont ainsi organisé une **visite de l'entreprise suivie d'un temps de recrutement** ouvert à tout demandeur d'emploi et en particulier aux personnes en parcours d'insertion professionnelle.



ZOOM SUR LA PREMIÈRE ACTION DU CLS

LE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF DE SPORT-SANTÉ PRESCRI'BOUGE SUR LE TERRITOIRE

Il s'adresse aux personnes **âgées de plus de 60 ans** et/ou en affection longue durée (ALD) et/ou sujettes à l'hypertension artérielle, l'obésité ou le surpoids. Prescri'bouge propose aux personnes volontaires de **rencontrer un éducateur en Activité Physique Adaptée** afin d'avoir un suivi personnalisé et des conseils pour une (re)mise au sport en douceur. Fin 2023, Le Grésivaudan a ainsi recruté une référente sport-santé chargée de déployer le dispositif.



EN CHIFFRES

**15 DEMANDEURS
D'EMPLOIS**
ÉTAIENT PRÉSENTS

(dont 5 accompagnés par le PLIE Grésivaudan)

7 D'ENTRE EUX
ONT PASSÉ LES ENTRETIENS
ET TESTS DE SÉLECTION





AVRIL

JOURNÉE ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

Événement organisé par Pôle Emploi en lien avec le Département et Le Grésivaudan, avec une participation d'agents de l'EHPAD Belle Vallée. Objectif : **recrutement sur les métiers du soin à la personne et de la petite enfance.**

OCTOBRE

MISE EN PLACE DES PERMANENCES D'ACCUEIL TOUT PUBLIC

Des permanences d'information et d'orientation sur les questions de l'emploi et de la formation ont lieu chaque semaine dans **6 communes** du Grésivaudan : Crolles, Goncelin, Pontcharra, Saint-Ismier, Le Touvet et Villard-Bonnot. Des chargés d'accompagnement professionnel de la communauté de communes reçoivent les usagers **sans rendez-vous**. Ouvertes à tous et à toutes, elles visent à proposer un premier niveau de réponse ou de conseil à tout habitant en recherche d'emploi ou salarié.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

237 PERSONNES ACCOMPAGNÉES VERS L'EMPLOI EN 2023

La **diversité des accompagnements** proposés (contrats de travail, formations, création d'activité, coaching individuel, découvertes métiers,...) ont permis à

60% DES USAGERS D'ACCÉDER À UNE SOLUTION DURABLE

à l'issue de l'accompagnement (CDD de plus de 6 mois, CDI, formations qualifiantes, création d'activité).



OCTOBRE

SALON DE L'EMPLOI SAISONNIER

15 entreprises du territoire étaient présentes, proposant **90 postes**, notamment en hôtellerie/restauration mais aussi sur des activités d'animations, administratives et commerciales !

ENVIRON

250 CANDIDATS SE SONT PRÉSENTÉS TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

DÉCEMBRE

TROPHÉES DE L'ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

La communauté de communes a été récompensée dans la catégorie **clauses sociales en milieu rural** pour le marché entretien des espaces publics sur le territoire de l'intercommunalité. Cette action volontaire et originale vise à **soutenir le retour à l'emploi**. Depuis 2019 (date de lancement du marché actuel), **214 personnes** éloignées de l'emploi ont travaillé dans le cadre de ce marché.

LES CLAUSES EMPLOI

(dispositif qui permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail dans le cadre d'un marché public)

52 ENTREPRISES CONTACTÉES

33 OPÉRATIONS CORRESPONDANT À 80 MARCHÉS

ORGANISATION D'ACTIONS COLLECTIVES AVEC

5 ENTREPRISES (SATMA, EUROMAG, SNI, SIBUET, VOGO)

LA PRÉVENTION

- Le Grésivaudan met en œuvre une politique de prévention axée autour de plusieurs objectifs :
 - Prévenir les situations de harcèlement et cyber-harcèlement
 - Prévenir les violences intrafamiliales
 - Prévenir le décrochage scolaire et les situations de rupture et de conflits des jeunes
 - Défendre le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité



MÉDIATION AU COLLÈGE DE PONTCHARRA

DE JANVIER À JUIN 2023

16 MÉDIATEURS 7 MÉDIATIONS ENTRE ÉLÈVES RÉALISÉES

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2023

8 MÉDIATEURS 10 MÉDIATIONS RÉALISÉES

- Formation **adulte référent** en soutien pour le dispositif
- Des **animations ponctuelles**, des **expositions** autour des discriminations

SENSIBILISATION AUTOUR DU HARCÈLEMENT - CLASSES DE 6^E :

150 ÉLÈVES ENVIRON

SENSIBILISATION AUTOUR DU CYBER-HARCÈLEMENT - CLASSES DE 4^E :

162 ÉLÈVES ENVIRON



Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024



DÉPLOIEMENT D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION À LA CARTE DANS LES COLLÈGES

En 2023, Le Grésivaudan a développé des actions de prévention dans **deux établissements scolaires volontaires** (collèges de Crolles et Saint-Ismier) en plus du collège de Pontcharra : ateliers de sensibilisation au harcèlement, ateliers sur les relations filles-garçons,...

560 ÉLÈVES MOBILISÉS SOIT 22 CLASSES

11% DES 560 ÉLÈVES SE SONT EXPRIMÉS À TRAVERS LE QUESTIONNAIRE

pour signaler une expérience vécue qu'ils qualifient de **harcèlement** (situation pas toujours avérée)



SOUTIEN AUX ACTIONS DE PRÉVENTION ÉDUCATIVE

Depuis 2013 Le Grésivaudan apporte **son soutien financier à l'APASE** au titre de sa mission de prévention éducative auprès des 12-25 ans. Cette association couvre **la majorité du territoire.**

CE SONT ENVIRON 450 JEUNES QUI ONT ÉTÉ EN CONTACT AVEC TROIS ÉDUCATEURS

dont **350 en contact régulier**, et près de **100 qui ont reçu un accompagnement** (relation à la famille, santé, scolarité, ou insertion professionnelle/formation). Le Grésivaudan accompagne également **La Maison des Jeunes de Pontcharra** qui mène des actions éducatives de proximité à destination des jeunes des communes de Pontcharra, Saint-Maximin, Barraux et Chapareillan.

ATELIERS D'EXPRESSION ARTISTIQUE EN CLASSES DE SEGPA

Le Grésivaudan poursuit son soutien aux classes SEGPA du collège **La Moulinière** (Domène) et du collège **Marcel Chêne** (Pontcharra) grâce au financement de **deux ateliers d'expression** sur l'année scolaire 2023/2024 :

POUR LES ÉLÈVES DE PONTCHARRA :

Une classe découverte de **3 jours**, pour **40 élèves**, avec des ateliers d'écriture et de danse

POUR LES ÉLÈVES DE DOMÈNE : des séances de travail corporel et d'écriture pour **32 élèves**

SOUTIEN AUX 3 CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE DU GRÉSIVAUDAN

Le Grésivaudan apporte un soutien financier aux **3 centres de santé sexuelle** (CSS) en lien avec le territoire, qui contribuent à la prévention sur les questions liées à la sexualité, à la maîtrise de la fécondité, à la prévention des violences conjugales ou familiales et plus largement des violences entre hommes et femmes.

MONTANT TOTAL DE
120 400€

PERMANENCES ÉCOUTE COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Ces permanences ont été développées sur le Haut-Grésivaudan par le **CSS AGATHE** en 2006 auprès de **3 collèges** (Allevard-les-Bains, Goncelin et Pontcharra) et d'un **lycée professionnel**. Le dispositif rencontre un **fort succès** avec une moyenne de :

80 ENTRETIENS
PAR AN, POUR

8 À 25 JEUNES
PAR ÉTABLISSEMENT



L'INCLUSION SOCIALE ET NUMÉRIQUE

ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION SOCIALE DES GENS DU VOYAGE

L'animatrice sociale propose un **soutien socio-éducatif** pour les gens du voyage installés sur les aires du territoire. Son action se décline sur plusieurs axes : aide à la scolarité, accompagnement social et accès aux droits et prévention santé.

• • • •



Réseau interprofessionnel de lutte contre les violences conjugales dans le Grésivaudan



Ce réseau est ouvert à tous les professionnels confrontés à des situations de violences conjugales.
Par mail : reagir.gresivaudan@gmail.com



PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

3 PARTENARIATS RENOUELÉS EN 2023 marquant l'engagement de la communauté de communes dans la lutte contre les violences intrafamiliales :

SUBVENTION ATTRIBUÉE À ÇA DÉMÉNAGE (5000€) :

Cette association intervient de l'aide au déménagement jusqu'à l'emménagement dans un logement pérenne des femmes victimes de violences.

SUBVENTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ FEMMES MILÉNA (8000€) :

Établissement social d'accueil, d'écoute, d'hébergement et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ou familiales.

Dans le Grésivaudan, l'association intervient auprès des jeunes du territoire sur les questions d'égalité femmes / hommes et sur les problématiques de violences conjugales.

Depuis 2022, la communauté de communes soutient le « Réseau RÉAGIR » (Réseau Écoute Accompagnement Grésivaudan Violences Réagir) en complémentarité du Département sur la communication, la mise à disposition de salles ou le co-financement de colloques. Ce collectif d'institutions, de libéraux et d'associations... propose, depuis 2017 **des temps d'échanges, de formations** régulières et vise à être un **lieu ressource** destiné aux professionnels pour **mieux repérer, orienter et prendre en charge** chaque situation individuelle de violences conjugales.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SOCIALES

La communauté de communes soutient les associations œuvrant dans les domaines du **social** et de l'**humanitaire** sur le territoire du Grésivaudan, par le versement de subventions de fonctionnement annuelles.

EN 2023

10 ASSOCIATIONS
ONT PERÇU
54100€ AU TOTAL



LES RENCONTRES DU RÉSEAU RÉUSSITE NUMÉRIQUE

EN 2023

3 RENCONTRES ont permis d'assurer une **veille, un échange d'informations** et de recenser les initiatives liées au numérique : événements, propositions d'interventions, associations non-membres du réseau qui agissent pour le numérique,... et de mener une réflexion collective sur l'accueil et l'information aux usagers.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240923-DEL-2024-0321-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024



L'ESPACE FRANCE SERVICES

L'Espace France Services intercommunal à Pontcharra a ouvert ses portes le 17 octobre 2022, et l'année 2023 a marqué son plein essor.

Les usagers sont accompagnés sur **trois sites** (Pontcharra, Allevard-les-Bains, Les Adrets) pour leurs démarches administratives auprès de **9 partenaires institutionnels** : la CAF, la CARSAT, les Finances Publiques, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur, la CPAM, la MSA, La Poste, Pôle Emploi.

1570 RDV D'UNE HEURE

1001 ACCUEILS
PHYSIQUES

1600 APPELS
TÉLÉPHONIQUES COURTS
(comptabilisés depuis avril 2023)

540 APPELS
TÉLÉPHONIQUES LONGS

95 ACCUEILS
SUR L'ORDINATEUR EN LIBRE-SERVICE

SOIT **3111 CONTACTS**
AVEC LES USAGERS

(4 711 en incluant les appels courts)

Au-delà d'une activité quotidienne conséquente, **plusieurs événements supplémentaires** ont eu lieu à l'Espace France Services au cours de l'année 2023 :

4 ATELIERS NUMÉRIQUES SUR L'ACCÈS AUX DROITS

animés par une conseillère France Services

PORTES OUVERTES

DU 2 AU 14 OCTOBRE 2023, DANS LE CADRE DES PORTES OUVERTES NATIONALES FRANCE SERVICES :

11 ACTIONS MENÉES

(stands partenaires, job-dating, mise en lumière des partenariats emploi-insertion, stand de prévention « octobre rose »,...)

35 USAGERS TOUCHÉS

• • • •



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 2 budgets annexes dédiés

FONCTIONNEMENT :
9,93 M€

INVESTISSEMENT :
1,03 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)



LA CULTURE POUR TOUS

Le Grésivaudan
mène une politique
culturelle ambitieuse
et volontariste.

EN CHIFFRES

3 MUSÉES

- Allevard-les-Bains
- La Combe-de-Lancey et Forges et Moulins
- Musée de Pinsot - Haut Bréda

2 MÉDIATHÈQUES

(Crolles et Pontcharra)

1 ÉQUIPEMENT POLYVALENT

l'espace Aragon à Villard-Bonnot

1 SALLE DE SPECTACLE

l'espace Bergès d'avril à septembre



LES FAITS MARQUANTS 2023

OUVERTURE
DU NOUVEAU MUSÉE
LA GALERIE
LE 1^{er} JUILLET 2023

800 VISITEURS
LE PREMIER JOUR

CULTURE POUR TOUS LA CULTURE COMME FACTEUR DE BIEN VIVRE

Signature du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle pour 3 ans avec un budget dédié.

En 2023, 1747 personnes sur 22 communes ont bénéficié d'un parcours de 6 h (voir un spectacle, un film, une exposition, pratiquer une activité artistique... et par ce biais s'émanciper !)



FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE

Gratuité de l'entrée aux musées, nouveau partenariat tarifaire entre les

6 SALLES DE SPECTACLES DU TERRITOIRE



MAILLAGE DU TERRITOIRE

Lancement du Festival « Échos ! Tous au spectacle. Tournée en Grésivaudan », 20 spectacles avec une billetterie solidaire (achats de fruits et légumes : 1 tonne récoltée en 2023 redistribuée au Secours Populaire). Un festival organisé en partenariat avec l'espace Aragon, Paul Jargot, l'association 2 kg de culture et le Secours Populaire français.



UNE ACTION CULTURELLE STRUCTURÉE ET RICHE SUR LE TERRITOIRE

LECTURE PUBLIQUE

- Une augmentation des usagers des médiathèques (+5%) : **20 630 abonnés**, au-dessus de la moyenne nationale (20% contre 16%), une augmentation des prêts (+5%) : **914 285 emprunts**
- Des actions culturelles en hausse (conte, cirque, cinéma, sciences, animations) : **11 679 bénéficiaires** répartis sur 29 communes
- Une nouvelle charte graphique plus moderne et représentative de la pluralité des propositions du réseau
- Innovation et adaptation au territoire : ouverture d'un point lecture à Saint-Jean-le-Vieux

ARTS VISUELS

2080 SÉANCES
DE CINÉMA PROJÉTÉES POUR
323 FILMS, 90 500 SPECTATEURS
(augmentation de 20%)

DES TEMPS FORTS

- **FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS** : 77 séances, 6 975 spectateurs
- **ARAGON** : 8 expositions, 4 400 visiteurs
- **100 ŒUVRES** acquises dans la perspective de l'ouverture de l'artothèque. **20 000 €** de soutien à la création
- **CINÉTOILES** : 3 143 spectateurs, 36 séances (+ 5 annulations dues au mauvais temps) Budget : **60 000 €**

SPECTACLE VIVANT

SOUTIEN À LA DIFFUSION

- **ARAGON** : 23 spectacles, 35 levées de rideaux, 5 816 spectateurs dont 2 782 scolaires
- **27 236 €** DE SUBVENTIONS versées dans le cadre du dispositif de soutien pour les compagnies du territoire

SOUTIEN À LA CRÉATION

24 400 € DE SOUTIEN À LA CRÉATION (dispositif de subvention + coproductions portées par l'espace Aragon) + **5 RÉSIDENCES DE CRÉATION** accueillies à l'espace Aragon



FACILITER ET SOUTENIR L'ACTIVITÉ CULTURELLE DU TERRITOIRE

UN BUDGET DE
115 850 €
DÉDIÉS POUR FINANCER
31 MANIFESTATIONS
CULTURELLES DU TERRITOIRE

RÉSEAU DES MUSÉES

- Une fréquentation en hausse : **12 202 VISITEURS** (dont 3 563 de - 18 ans)

7 150 visiteurs à La Galerie,
4 839 visiteurs aux Forges
et Moulins,
853 visiteurs à La Comba Autrafe

- **310 visites guidées** organisées
- **86 actions hors les murs** (visite de la centrale, balades thématiques, conférences)
- **3 expositions temporaires** (16^e salon de l'outil déchaîné, 1 exposition sur les richesses naturelles du territoire, 1 exposition sur les sentiers de randonnée)



CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



🔄 Développement et mise en valeur du fonds documentaire « facile à lire » : offre de lecture pour des personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire.

🔄 Portage de livres pour les personnes empêchées.

🔄 Poursuite de l'accompagnement des usagers sur l'outil numérique avec l'animation de 38 ateliers numériques et informatiques.

🔄 Développement de nombreux partenariats (30) ou actions favorisant la cohésion sociale et la solidarité : IME, Foyer, CMP, SESSAD, ESAT, EHPAD, ITEP, foyer SDF, Association Aider, R de récup, association Migrants, institut des jeunes Alzheimer

L'objectif : proposer de l'action et des projets culturels aux personnes des associations et des structures sociales du territoire en co-construisant les projets.



🔄 Sensibilisation du public à la fragilité de notre environnement à travers différentes actions culturelles : parcours d'Éducation Artistique et Culturelle sur la forêt à Pinsot, une résidence d'artiste à La Galerie pour créer une carte sensible du pays d'Alleverd, 2 randonnées artistiques pour découvrir notre patrimoine naturel, une exposition itinérante sur les richesses naturelles du territoire), le salon de l'outil déchaîné avec la réalisation d'œuvre à partir de vieux outils à recycler (25 œuvres exposées)



PRÉPARATION DE L'EXPOSITION DE L'OUTIL DÉCHAÎNÉ



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :
5,25 M€

INVESTISSEMENT :
1,14 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)

LE SPORT ET LES LOISIRS

- L'année 2023 a notamment été marquée par le transfert au Grésivaudan de 3 piscines d'été et la reprise du patrimoine dans le cadre de la dissolution de l'EPIC domaines skiables du Grésivaudan du centre aquatique de Prapoutel-Les 7Laux. Au-delà, les actions sportives autour de la labellisation Terre de Jeux 2024 se sont poursuivies, ainsi que le soutien ou l'organisation d'événements de grande envergure sur le territoire. Les équipements, piscines et gymnases, ont fait l'objet de travaux divers afin d'améliorer leur performance énergétique et accroître le confort des usagers.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023



COMMUNAUTARISATION ET INTÉGRATION DES PISCINES

Au 1^{er} mai 2023, communautarisation et intégration des 4 piscines découvertes présentes sur le territoire, à Saint-Martin d'Uriage, Prapoutel, Saint-Vincent de Mercuze et Alleverd-les-Bains.

4 PISCINES DÉCOUVERTES SUR LE TERRITOIRE

- SAINT-MARTIN-D'URIAGE
- PRAPOUTEL
- SAINT-VINCENT DE MERCUZE
- ALLEVARD-LES-BAINS

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MUR D'ESCALADE

au gymnase du collège de Saint-Ismier, en remplacement d'une ancienne structure devenue vétuste. Travail effectué avec l'appui de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade comme assistance à maîtrise d'ouvrage.



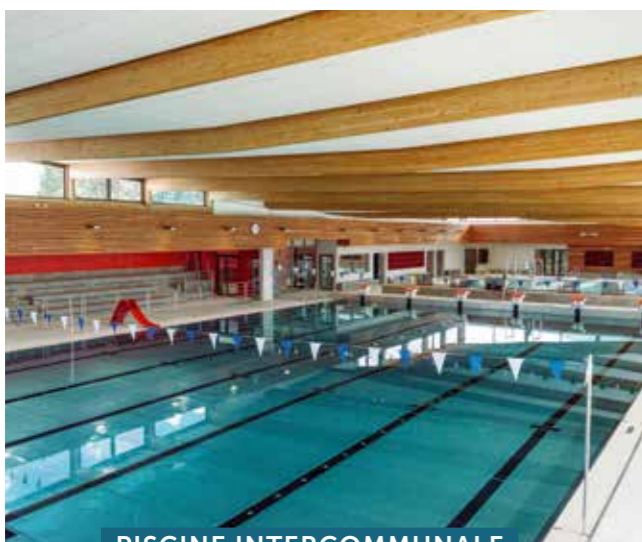
POURSUITE DES ACTIONS « TERRE DE JEUX »



ALPES GRÉSIVAUDAN CLASSIC

2^e édition de l'Alpes Grésivaudan Classic, épreuve internationale de cyclisme féminin.

2 ÉQUIPEMENTS COUVERTS À CROLLES ET PONTCHARRA ENGAGÉS DANS LE SAVOIR NAGER



PISCINE INTERCOMMUNALE À PONTCHARRA

UNE ÉQUIPE DE
19 PERSONNES
50 000
ENTRÉES
ENVIRON EN 2023

250 À 300
PERSONNES
LE SAMEDI MATIN
DANS LE CADRE DE
L'AMÉNAGEMENT D'UN
JARDIN AQUATIQUE



PISCINE INTERCOMMUNALE À CROLLES

UNE ÉQUIPE DE
14
PERSONNES
28 500
ENTRÉES
ENVIRON EN 2023

ÉCOLES PRIMAIRES :

- 2 500 élèves accueillis / 480 créneaux d'accueil / 96 classes différentes
- 18 communes du Grésivaudan et 6 hors Grésivaudan

COLLÈGES ET LYCÉES :

- 950 élèves / 124 créneaux / 34 classes
- 4 établissements du Grésivaudan

AQUAGYM :

10 cours proposés par semaine dispensés par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs dans différentes pratiques : Aquabike, aqua fitness, aquaforme...

STAGES NATATION :

4 semaines de stages de natation lors des vacances scolaires (printemps et automne)

ASSOCIATIONS :

6 associations utilisatrices de la piscine

DES ANIMATIONS :

- Dans le cadre de Pâques, d'Halloween et de Noël
- 1 animation Terre de Jeux « Nage pour ta commune »

130
PARTICIPANTS
325 KM EFFECTUÉS



ÉCOLES PRIMAIRES :

- 480 créneaux d'accueil / 2 500 élèves / 36 écoles / 96 classes différentes
- 17 communes du Grésivaudan et 6 hors Grésivaudan

ACCUEIL DES COLLÈGES :

- 50 créneaux de 2 classes
- 1 collège du Grésivaudan représenté par 5 classes
- 150 élèves

ASSOCIATIONS :

9 associations utilisent la piscine

AQUA-CARDIO :

1 séance par semaine animée par l'équipe de la piscine en période scolaire

STAGES NATATION :

4 semaines de stages de natation

DES ANIMATIONS :

- 1 animation par semaine lors des vacances scolaires de printemps et d'automne
- 3 animations pendant les vacances d'été, sur différents thèmes
- 1 animation Terre de Jeux « Nage pour ta commune » pendant les vacances de Noël

150
PARTICIPANTS
394 KM EFFECTUÉS

EN PLUS DES PISCINES LE GRÉSIVAUDAN GÈRE :

7 GYMNASES**1 BOULODROME**

> CE QUI REPRÉSENTE :

19 SALLES**3 MURS D'ESCALADE****5 ESPACES EXTÉRIEURS****2 AIRES DE DÉCOLLAGE****1 AIRE D'ATTERRISSAGE DE PARAPENTE****1 TERRAIN DE FOOTBALL**

AU PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

UNE ÉQUIPE DE

9 GARDIENS

POUR ASSURER L'ENTRETIEN DES SITES

115 ASSOCIATIONS UTILISATRICES

PLUS DE

500 HEURES

HEBDOMADAIRES D'UTILISATION EN MOYENNE PAR GYMNASSE, TOUTES SALLES CONFONDUES, HORS TEMPS SCOLAIRE, COMPÉTITIONS ET STAGES

5 COLLÈGES ET 3 LYCÉES ACCUEILLIS

AUTRES FAITS MARQUANTS

LE GRÉSIVAUDAN PARTENAIRE DU SPORT SUR SON TERRITOIRE

En 2023 selon les critères de la charte de partenariat sportif ont été soutenues :

22 ASSOCIATIONS
POUR LEUR FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

23 ÉVÉNEMENTS SPORTIFS MAJEURS (hors Coupe Icare)

7 SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

PRÈS DE 200 000 €
DE SUBVENTIONS AU TOTAL
(hors Coupe Icare)

- Subvention UNSS : Le Grésivaudan contribue au développement de la pratique sportive dans les collèges, en apportant une aide financière à leurs associations sportives affiliées à l'UNSS avec en 2023, **30 700 € d'aide financière** pour **10 collèges** et **1 lycée**.



LA COUPE ICARE

Le Grésivaudan partenaire principal de la manifestation :

PRÈS DE 100 000
VISITEURS SUR 6 JOURS

1 300 BÉNÉVOLES

- Mise en place de plus de 30 bus pour les navettes entre la vallée et le site de Saint-Hilaire du Touvet

70 000 € DE SUBVENTION
ET UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE GLOBALE
DU GRÉSIVAUDAN POUR ENVIRON 175 000 €
(intégrant les transports et le soutien logistique)

GRÉSIVAUDAN RUNNING CHALLENGE

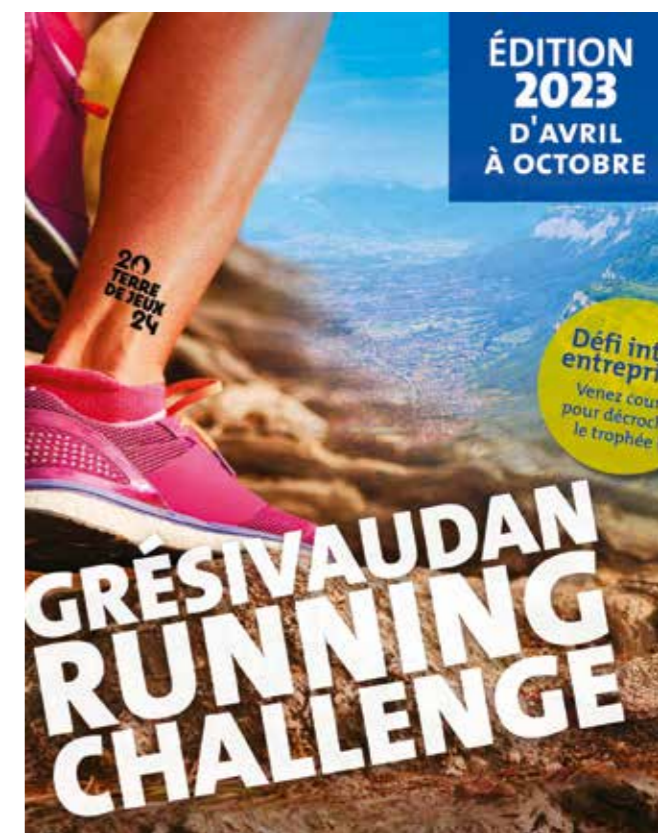
8 COURSES
ONT EU LIEU D'AVRIL À OCTOBRE

AVEC UNE PARTICIPATION DE
807 COUREURS
AU TOTAL DONT :

541 COUREURS DIFFÉRENTS

27 COUREURS CLASSÉS AU CHALLENGE

Sur chaque course des points de passage Terre de Jeux 2024 ont été mis en place.



TERRE DE JEUX 2024

UNE PROGRAMMATION DE 17 ÉVÉNEMENTS EN FAVEUR DU SPORT, DE SON DÉVELOPPEMENT, DE SA VALORISATION ET DES VALEURS DE L'OLYMPISME, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, OUVERTS À TOUS ET GRATUITS, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.



PRINCIPAUX TRAVAUX DANS LES ÉQUIPEMENTS :

- **Course de ski alpinisme la Belle Étoile** : point de passage à 2 024 mètres d'altitude, 1^{re} femme et 1^{er} homme récompensé, en partenariat avec la Belle Étoile et le Département.
- **Défis gym et Olympiades** : avec les enfants âgés de 3 à 13 ans des accueils de loisirs de Tencin, les Adrets et La Terrasse.
- **Journée glisse au col de Marcieu** : du sport adapté pour les enfants et adultes des instituts du Grésivaudan, en partenariat avec le CD38 et CD73 de sport adapté.
- **Meeting de natation** en partenariat avec le Club Nautique du Grésivaudan, à la piscine intercommunale à Pontcharra, courses de relais mixte 4 nages.
- **Animation motricité à l'EHPAD Belle Vallée à Froges** : 3 séances de motricité et d'échanges autour des Jeux Olympiques.
- **Course de draïenne** : dans le cadre de l'Alpes Grésivaudan Classic, pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, à Crolles.
- **Terre de fitness** : soirée fitness au gymnase la Pierre Aiguille au Touvet, zumba et circle mobility au programme, en partenariat avec Step by step.
- **Terre de Bad** : une journée pour découvrir le badminton, jeux libres, mini-tournois et ateliers ludiques, au gymnase Maurice Cucot à Pontcharra avec l'association Bayard Bad.
- **Grimpée de Prapoutel** : une porte de sprint à 2 400 mètres du départ, avec le Vélo Club de Froges.
- **Découverte des sports de sable à la base de loisirs du Lac de La Terrasse** : beach rugby avec le RCTPG, beach-volley avec Crolles Volley Jeunes.
- **Soirée des sports** : 1^{re} édition d'une soirée des sports, remise des prix aux lauréats du Grésivaudan Running Challenge, aux sportifs de haut niveau du territoire et aux associations ayant participé aux animations Terre de Jeux 2024.
- **Formation** : une formation « responsabilités juridiques et sociales » à destination des associations sportives du territoire, en partenariat avec le CDOS38.
- **Relais Isère TDJ24** : participation au Relais Isère TDJ2024. Coordination des animations sportives portées par les communes et la communauté de communes, mise en place d'animations autour du passage du témoin.
- **Alpes Grésivaudan Classic** : Dans le cadre du développement sportif de son territoire et de la mise en avant du sport féminin, Le Grésivaudan et le Comité d'organisation du Tour du Nord Isère ont contractualisé un partenariat de 2022 jusqu'en 2026.



RELAIS ISÈRE TDJ24



SOIRÉE DES SPORTS

- **Piscine intercommunale à Crolles** : changement des hublots des bassins et de plusieurs portes coulissantes donnant sur l'extérieur
- **Gymnase du collège de Saint-Ismier** : remplacement du mur d'escalade
- **Gymnase Terray à Villard-Bonnot** : travaux d'isolation globale du site et réaménagement des espaces pour les enseignants
- **Gymnase la Pierre Aiguille (Le Touvet)** : finalisation des travaux d'accessibilité
- **Gymnase Maurice Cucot à Pontcharra** : reprise de plusieurs désordres dans les différentes salles
- **Boulodrome à Villard-Bonnot** : remplacement de l'ensemble du sable des aires de jeu



67 EMPLACEMENTS DONT 64 RACCORDÉS À L'ÉLECTRICITÉ

- 1 BORNE DE SERVICES POUR LES CAMPING-CARS (vidange eaux usées, remplissage eau claire)
- 8 CHALETS EN BOIS
- 1 AIRE DE JEUX POUR ENFANTS
- 1 TERRAIN DE PÉTANQUE
- 1 TABLE DE PING-PONG
- 2 ESPACES DE PIQUE-NIQUE
- 1 TERRASSE OMBRAGÉE équipée en mobilier et en libre accès

5 694 nuitées enregistrées entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2023, avec une période de fermeture complète du 06 novembre au 1^{er} décembre et partielle (emplacements) jusqu'au 15 décembre 2023. **Une clientèle essentiellement de passage, sans réservation préalable** : 65% des clients en emplacement n'ont pas réservé leur séjour, 15% l'ont fait moins de 5 jours avant leur venue. **Des séjours courts** : durée moyenne de séjour = 3,96 jours. **Clientèle majoritairement française** (65% des clients, dont près de 50% issue de la région Auvergne Rhône-Alpes) **avec des séjours un peu plus longs** : 5 jours contre moins de 2,5 jours pour la clientèle étrangère, qui fréquente le camping essentiellement sur la route des vacances (clientèle nord-européenne de passage à destination des côtes méditerranéennes).

CAMPING ET LAC DE LA TERRASSE

Cet équipement, préalablement confié à un gestionnaire privé, a été réinternalisé dans sa gestion le 1^{er} mars 2023.

RECETTES PRÉVISIONNELLES 2023 :
140 500€

L'info en + : Réunion, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Canada, Brésil... nos visiteurs viennent parfois de très loin, la plupart dans le cadre d'un périple en vélo (traversée de tout ou partie de l'Europe).

LES FAITS MARQUANTS 2023

- Remplacement de l'ensemble des **bornes électriques** entre fin 2022 et le printemps 2023
- Remplacement de **certain mobiliers et des literies** dans les chalets
- **La semaine de la Coupe Icare**, le camping est complet. Des mesures spécifiques ont été mises en place durant cette période avec port d'un bracelet d'identification obligatoire, vigile en soirée et nuit, augmentation sensible des rotations d'entretien des sanitaires et vigilance accrue sur les stationnements sauvages aux abords du camping.
- **Fin août : training camp de Judo à Bernin**. Une partie importante des stagiaires, dont plusieurs médaillés au niveau mondial et olympique, a élu domicile au camping, en tentes et chalets.
- **Un accueil vélo**. Sur l'itinéraire de la Belle Via, le camping a reçu de nombreux cyclistes faisant étape

sur leur périple. Entre amis, en famille ou en solo, les cyclistes ont apprécié les efforts que l'équipe du camping a produit pour rendre leur séjour meilleur : prêt de matériel de réparation, de gonfleur, zone de pique-nique, réfrigérateur et four à micro-ondes mis gratuitement à disposition, solutions de dernière minute lors des gros orages... autant de services qu'il conviendra de renforcer les années à venir dans le cadre de la labellisation « accueil vélo ».



LE LAC DE LA TERRASSE

Ouverture du 4 juin au 30 juin, les mercredis, samedis et dimanches, puis 7j/7 du 1^{er} juillet au 3 septembre. **Fréquentation totale 34 870 entrées** (2 917 en juin, 16 632 en juillet et 15 321 en août).



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 1 budget annexe

FONCTIONNEMENT :
6,83 M€

INVESTISSEMENT :
1,14 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)



MONTAGNE TOURISME

• • • •

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

Dans le cadre du programme annuel de travaux d'investissement visant à garantir la sécurité et le confort des usagers sur les 800 km du réseau PDIPR, plusieurs chantiers ont été menés cette année par Le Grésivaudan :



- **Saint-Vincent-de-Mercuze, sentier de la cascade de l'Alloix :** réhabilitation d'une partie des passerelles détériorées suite aux crues exceptionnelles de l'Alloix.

COÛT: 11 824€

- **Le Haut-Bréda, secteur lac de Fond de France :** aménagement de 2 nouvelles passerelles afin de proposer aux usagers un nouvel itinéraire accessible et familial autour du lac et à proximité de la maison de la nature.

COÛT: 45 240€

STATIONS COMMUNAUTAIRES :

LE COLLET, LES 7 LAUX, LE COL DE MARCIEU

GOVERNANCE DES STATIONS COMMUNAUTAIRES

Suite à la mise en place du nouveau schéma de gouvernance des stations communautaires fin 2022, Le Grésivaudan et son délégataire, la Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan (SEMLG) ont progressivement installé **ce nouveau mode de gestion à l'échelle des trois sites**. Les conditions météorologiques de l'hiver 2022-2023 n'ont pas permis de faire fonctionner les domaines skiables de manière continue.

Toutefois, forte de cette nouvelle organisation, la SEMLG a su valoriser la complémentarité des sites pour proposer des alternatives aux clientèles en séjours et aux clubs de ski locaux. Cette agilité et cette réactivité qui permet de s'adapter en temps réel aux conditions climatiques sont un point fort de cette nouvelle organisation voulue par Le Grésivaudan.

En parallèle du volet gouvernance, la collectivité, à travers l'instance politique du Comité Stations, poursuit ses réflexions et son travail d'accompagnement des stations communautaires dans une stratégie de transition. Pour cela, **plusieurs outils d'aide à la décision** ont été commandés et lancés en 2023 pour définir les projets d'avenir des stations communautaires :

• **Démarche Climsnow (partenariat Dia4S et Météo France) : étude des impacts du changement climatique sur l'évolution de l'enneigement à horizon 2050**

• **Lancement de l'étude sur la disponibilité de la ressource en eau via l'instrumentation des cours d'eau des domaines skiables**

• **Définition d'une méthodologie pour engager les bilans carbone des stations communautaires**

- Commande d'une **mission de conseil et stratégie financière** pour valider les modèles économiques des stations communautaires

L'ensemble de ces outils complémentaires et imbriqués les uns aux autres va permettre aux élus d'avoir une vision d'ensemble des enjeux qui se posent dès à présent en stations de montagne et de les accompagner dans les nécessaires arbitrages à prendre. Cette démarche se poursuit en 2024 avec la formalisation de Master plan par site à horizon 10, 20 et 30 ans.



CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE ENVIRONNEMENTAL DES STATIONS COMMUNAUTAIRES

Le Grésivaudan s'est engagé en 2023 dans la création d'un observatoire environnemental des stations communautaires pour **améliorer la connaissance du patrimoine naturel des trois domaines** et en faire **un outil d'aide à la décision** pour la planification des projets en stations.

La création de cet observatoire a débuté à l'été 2023 avec **un diagnostic faune, flore et habitats naturels** sur les stations des 7 Laux et du Collet (24 467 € HT). Ce diagnostic comprend des pointages d'espèces floristiques et faunistiques protégées et la cartographie des habitats. À partir de ces inventaires, **une évaluation écologique** de l'état de ces habitats, espèces floristiques et faunistiques est établie.

À ce jour, **487 hectares** ont été prospectés et **35 typologies d'habitats naturels** ont été identifiées. Les inventaires des deux stations seront terminés à l'été 2024 et donneront lieu à un rapport présentant un premier diagnostic environnemental de ces stations. Simultanément à ces inventaires, et pour compléter ces résultats, **un recensement des données naturalistes disponibles** sur les trois stations communautaires est en train d'être effectué auprès de différents acteurs du domaine environnemental.

Ce projet fait l'objet d'un financement de la Banque des Territoires.



RÉNOVATION DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Suite à la communautarisation de la station des 7 Laux, Le Grésivaudan est devenu propriétaire du **village vacances des Ramayes** à Prapoutel. Ce bâtiment, d'une capacité de 500 lits touristiques doit engager sa 2^e phase de rénovation. Pour la mener à bien, une mission d'architecte a été lancée en 2023, préparatoire aux travaux 2024 et 2025 qui comprendront : rénovation énergétique, des gîtes, des espaces de cuisine - restauration et mise aux normes du bâtiment.



RENOUVELLEMENT DU SOUTIEN DU PLAN AVENIR MONTAGNE INGÉNIERIE (PAMI)

Le Grésivaudan avait été lauréat en 2022 du PAMI financé par la Banque des Territoires et soutenu par l'ANCT, bénéficiant ainsi du financement d'un poste de chef de **projet transition des stations communautaires et d'un accompagnement en expertise**. À l'issue de ces 2 années, Le Grésivaudan a saisi l'opportunité de renouveler cet accompagnement de l'État pour 2 années supplémentaires afin de mener à bien sa stratégie de transition des stations communautaires.

Cette démarche globale de planification s'accompagne également, au quotidien, d'un certain nombre d'actions qui permettent d'améliorer le fonctionnement des sites et l'accueil des clientèles à travers plusieurs thématiques :

MOBILITÉS ET CIRCULATIONS

L'élaboration des **schémas de circulation** des stations communautaires a été lancée en 2022. En 2023, les 3 schémas de circulation ont été adoptés et les premières actions ont été lancées :

- **Réfection des deux escaliers principaux** de Prapoutel aux 7 Laux
- **Remplacement de la signalétique d'information** locale piétonne et routière dans les 3 stations communautaires et implantation de totems d'entrée de station

Ces deux actions ont été lancées en 2023 et devraient être finalisées en 2024. Ce projet a fait l'objet d'un financement du Département de l'Isère et du Plan Avenir Montagnes.

SERVICES PUBLICS

Lancement d'une mission de programmation pour **la requalification de l'accueil des visiteurs** sur la place de Malatrait et de l'étude de faisabilité pour **l'installation d'une halte-garderie** saisonnière sur la station du Collet.

RÉALISATION DE LA MISSION DE L'AURG

sur la caractérisation de l'hébergement touristique en stations en vue d'un accompagnement des copropriétés à la rénovation des bâtiments. En lien avec les acteurs locaux, plusieurs bâtiments ont été identifiés au sein de chacune des stations communautaires. Ces bâtiments feront l'objet d'une connaissance plus fine afin d'établir des fiches d'accompagnement type.

• • • •

DOMAINES SKIABLES

LES 7 LAUX

- **Grande inspection du télésiège** des Bouquetins à Prapoutel
722 000€ HT
- **Renouvellement de deux dameuses** : l'une pour le domaine alpin et l'autre pour le domaine nordique
608 400€ HT
- **Réalisation de travaux de réouverture de milieux favorables au tétras-lyre**, dans le cadre des mesures compensatoires pour la création du télésiège du Gypaète, en partenariat avec la fédération de chasse et la fédération des alpages de l'Isère
26 000€ HT

LE COLLET

- **Achat de trampolines**, installés sur le front de station en période estivale
10 891€ HT
- **Aménagement d'un itinéraire ludique sur piste de ski alpin** : l'itinéraire d'Horacio le tétras
52 727€ HT
- **Remplacement d'une dameuse**
263 000€ HT
- **Implantation d'automates de vente** sur les départs de skis à Grand Paul et Pré Rond
30 000€ HT
- **Grande inspection du télésiège** Grand Paul
299 617€ HT



COL DE MARCIEU

- **Remplacement du télésiège des Euilles** pour installer un équipement utilisable hiver comme été
522 043€ HT
- Remplacement d'une dameuse
232 900€ HT



MONTAGNE

STRATÉGIE PASTORALE DU GRÉSIVAUDAN EN STATIONS COMMUNAUTAIRES

En 2022, le conseil communautaire a adopté la stratégie d'intervention pastorale du territoire ; celle-ci entérine le portage de projets qui répondent à 3 critères : être d'intérêt communautaire et d'envergure et fédérer sur des sujets transversaux. L'année 2023 a été la première année de mise en œuvre de cette stratégie :

- Construction d'un impluvium ou réserve d'eau pastorale au Collet afin d'assurer de bonnes conditions d'abreuvement des bovins et ainsi pérenniser l'exploitation pastorale de l'alpage.

Ce projet a fait l'objet d'un financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe (FEADER).



ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION ESPACE BELLEDONNE

Au titre de sa politique montagne, Le Grésivaudan entretient une relation privilégiée avec l'association Espace Belledonne, qui lui permet :

- D'assurer un suivi régulier des programmes portés par l'association (contrat Vert et Bleu, Espace Valléen et Plan Pastoral Territorial)
- De poursuivre les échanges et réflexions autour de l'avenir de l'association, l'évolution de ses missions et de sa plus-value à l'échelle de la chaîne de Belledonne, en complémentarité de l'action des EPCI
- De siéger aux différentes instances statutaires de l'association

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Via son schéma de développement touristique 2018-2023, Le Grésivaudan soutient les projets touristiques structurants du territoire. Dans le cadre de sa compétence « promotion du tourisme », il œuvre pour renforcer les liens entre les différents acteurs du secteur. L'office de tourisme communautaire Belledonne-Chartreuse participe à la promotion des destinations touristiques du territoire avec la volonté d'accroître leur notoriété et leur attractivité.

6 STATIONS DE MONTAGNE :

Chamrousse, Les 7 Laux, Le Barioz, Le Collet, Col de Marcieu, Saint-Hilaire-du-Touvet

2 STATIONS THERMALES :

Uriage-les-Bains et Allevard-les-Bains

PROJETS FINANCÉS AU TITRE DU FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

7 projets financés en 2023, pour un montant total d'investissement de 13 080 637 € et 631 878 € de subventions attribuées :

COUVERTURE DE LA PATINOIRE DE CHAMROUSSE

229 210€ HT

FONDS D'AIDE : 57 302 €

Le projet consiste à installer une toiture métallo-textile recouvrant le site de la patinoire, sur une surface d'environ 700 m², ainsi qu'une ligne de vie permettant de réaliser l'entretien de la couverture. L'objectif est triple : proposer un lieu de rencontre et d'animation couvert en centre station, proposer une ouverture de l'équipement plus large, indépendamment des conditions météorologiques et réduire les coûts d'exploitation.

OPTIMISATION DES AIRES DE CAMPING-CARS DE CHAMROUSSE

80 000€ HT

FONDS D'AIDE : 20 000 €

Le projet consiste à réaliser des aménagements d'amélioration des deux aires de camping-cars de la commune :

- Niverolles (1 650 m) : reprise du bloc sanitaire et réseaux
- Chalets des Cimes (1 750 m) : extension de la zone disponible, installation de nouvelles bornes de raccordement, création d'une nouvelle zone de vidange et agrandissement des sanitaires.

REMPACEMENT DU TÉLÉSIÈGE DE LA BÉRANGÈRE À CHAMROUSSE

12 M€ HT

FONDS D'AIDE : 325 197 €

Le projet consiste à remplacer le télésiège 4 places par un équipement 6 places, et réaliser une dalle béton surélevée pour améliorer la desserte de l'équipement et l'espace de vente des forfaits. Les gares de départ et d'arrivée ne sont pas déplacées.

ÉTUDE DE RÉHABILITATION DU SITE DU GRAND JOLY À SAINTE-AGNÈS

71 000€ HT

FONDS D'AIDE : 17 750 €

Le projet consiste à réaliser une étude de programmation qui devra :

- Déterminer le dimensionnement du restaurant, des 5 chambres d'hôtes et de la salle de séminaire pour optimiser l'économie globale du site
- Prévoir la répartition des activités entre les deux bâtiments du site
- Établir une programmation pluriannuelle en accord avec la capacité d'investissement et d'emprunt de la commune

RÉALISATION D'UN SCHÉMA D'ACCUEIL DES PUBLICS AU PLATEAU DE LA PUCE À CHAPAREILLAN

7 500€ HT

FONDS D'AIDE : 3 750 €

Le projet consiste à réaliser une étude visant à :

- Dresser un état des lieux des dispositifs d'accueil et leur état

Les chiffres clés issus de l'actualisation de l'état des lieux de la filière touristique dans le Grésivaudan (décembre 2023) :

- **44 000** : capacité d'accueil en nombre de lits touristiques
- **25 M€** : chiffre d'affaires des stations de montagne
- **1,1 M** : nombre de journées skieurs
- **150 000 €** : chiffre d'affaires des pôles d'altitude nordiques
- **8 500** : nombre de curistes pour les deux stations thermales
- **186 M€** : montant estimé de la consommation touristique en 2022
- **661 000 €** : montant perçu de la taxe de séjour 2022 sur l'ensemble du territoire
- **1 650** : nombre d'emplois salariés des activités caractéristiques du tourisme (soit 5% des emplois salariés dans le Grésivaudan)

- Analyser les différentes propositions de pratiques
- Proposer des orientations d'aménagement
- Établir un chiffrage

TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE RESTAURATION PATRIMONIALE DU CHÂTEAU DE LA VEYRIE À BERNIN (PHASE 1)

646 188€ HT

FONDS D'AIDE : 193 856 €

Le projet consiste à réaliser des travaux de rénovation et de restauration patrimoniale pour la mise en tourisme du château de La Veyrie :

- Désamiantage
- Mise en accessibilité PMR (ascenseur) du bâti et du parc (stationnement et éclairage)
- Travaux de rénovation du bâti

MISE EN TOURISME ET SÉCURISATION DE LA CROIX DE REVOLLAT À LA COMBE-DE-LANCEY

46 739€ HT

FONDS D'AIDE : 14 022 €

Le projet consiste à contenir et organiser l'accueil des publics :

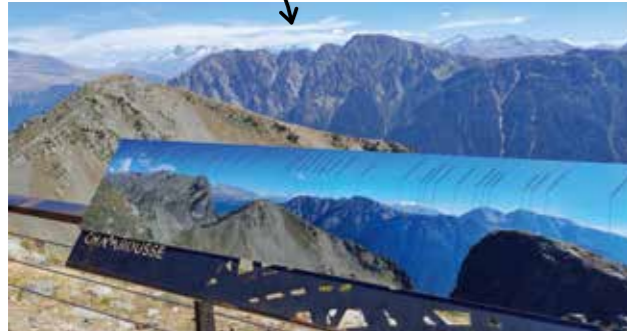
- Mettre en place un espace de parking délimité, pour empêcher les voitures d'accéder trop loin sur le site
- Installer de la signalétique, du mobilier de confort, une table d'orientation / un outil de lecture de paysage

QUELQUES PROJETS SOUTENUS PAR LE GRÉSIVAUDAN LES ANNÉES PRÉCÉDENTES ONT ÉTÉ FINALISÉS :

AMÉNAGEMENT DU SITE SOMMITAL DE LA CROIX DE CHAMROUSSE

FONDS D'AIDE : 346 673,30 €

Mise en scène du paysage en organisant les circulations par quatre cheminements faciles, et en équipant le site en signalétique, tables d'orientation, contenus pédagogiques et de sensibilisation. Trois belvédères aériens et un pont suspendu ont également été créés. Chaque chemin permet d'accéder à un équipement à vocation touristique et/ou pédagogique (belvédère, musée, passerelle).



CRÉATION D'UNE SALLE HORS-SAC À CHAMROUSSE

FONDS D'AIDE : 37 464 €

Création d'une salle hors-sac afin d'accueillir dans de bonnes conditions les visiteurs de la station été comme hiver. Dans le cadre du label « Famille Plus » la station doit offrir un espace permettant aux usagers de s'abriter au sec et de se restaurer dans un espace libre d'accès.

EXTENSION DU RÉSEAU NEIGE DE CULTURE SUR LA PISTE DU SCHUSS DES DAMES À CHAMROUSSE

SUBVENTION : 204 000 €

Sécurisation et équipement du secteur du schuss des dames en neige de culture.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DU PONT DE LA BETTA

FONDS D'AIDE : 6 864 €

Amélioration de l'accueil touristique, indispensable au bon développement et à la structuration du camp de base activités de pleine nature, et pour l'accueil des clientèles touristiques, par trois actions principales : structurer un accueil hivernal par la création de zones de stationnement, conforter l'accueil estival en augmentant la capacité des parkings existants, gérer la circulation tout au long de la route par la création de places de retournement et la mise en place de signalétique.



INSTALLATION D'UNE TYROLIENNE XXL À CHAMROUSSE

FONDS D'AIDE : 344 000 €

Installation d'une tyrolienne de 1900 mètres de long et de 650 mètres de dénivelé du site sommital de la Croix, au cœur de station au Recoin.



RESTAURATION DE LA TOUR D'ÉTAPES DU VERSOUD (PHASE 1)

FONDS D'AIDE : 72 060 €

Restauration de la Tour d'Étapes, en créant un toit à 4 pans ainsi que trois planchers et un escalier pour relier les différents niveaux et régénérer les maçonneries intérieures. Le chemin d'accès a été réaménagé avec la création d'activités de loisirs.

POINT SUR LE CHANTIER PHARE LANCÉ EN 2023 :

L'ACTUALISATION DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS

Le Grésivaudan a lancé une mission d'évaluation et d'actualisation de la stratégie touristique portée dans le cadre du schéma directeur 2018-2023.

Plusieurs axes majeurs sont étudiés :

- évaluation de la mise en œuvre du schéma directeur 2018-2023
- état des lieux dont analyse du poids économique de la filière touristique sur le territoire
- actualisation de la stratégie et validation d'un nouveau plan d'actions 2024-2028

Le nouveau document-cadre sera livré au printemps 2024 et proposera une vision stratégique au regard des enjeux de la transition vers un tourisme durable en déclinant les objectifs du PCAET sur le volet touristique :

- Intégration des enjeux bas carbone
- Diversification des filières
- Prise en compte du nécessaire équilibre des activités touristiques avec la protection du milieu naturel (faune et flore)
- Mobilité durable...



SCHÉMA DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Dans le cadre de son schéma des Activités de Pleine Nature, Le Grésivaudan a lancé les premières actions visant à structurer les 8 camps de base de Belledonne :

• **Panneaux d'accueil et d'informations :**

Les premiers visuels ont été finalisés en 2023 et les mobiliers devraient être posés au printemps 2024, notamment sur les camps de base de Freydières, Saint-Martin d'Uriage, Le Barioz et Le Pleyne / Le Haut-Bréda. Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'État et du Département de l'Isère.

• **Structuration de la filière trail sur les 5 camps de base du secteur « Belledonne Nord » :**

Le trail a été reconnu comme l'une des filières d'excellence du Grésivaudan et tient une place importante dans les politiques APN du territoire. Une nouvelle commission « trail » a été mise en place afin de proposer une offre lisible, cohérente et commune à l'échelle des différents camps de base « Nord » (Alleverd-les-Bains, Le Collet, Le Barioz, Le Pleyne / Le Haut-Bréda et Prapoutel / Pré de l'Arc). Des premiers itinéraires ont été identifiés et devraient être opérationnels après balisage au début de l'été 2024. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Trail du Département de l'Isère.

• **Structuration d'une filière d'Activités de Pleine Nature adaptées :**

les camps de base d'Alleverd-les-Bains et du Collet souhaitent renforcer, structurer et développer une véritable filière touristique sur les activités de pleine nature adaptées aux personnes en situation de handicap, et aux personnes âgées ou accidentées. Suite à de premiers échanges avec les acteurs et associations locales impliqués dans le handisport et le sport adapté, il a été identifié le besoin de consolider le diagnostic des activités, mais aussi l'évaluation des attentes des pratiquants en situation de handicap sur les aménagements et services proposés par le territoire. Ce diagnostic a été réalisé et un programme d'aménagements opérationnel a été consolidé en 2023. Ce sont désormais 50 000 € annuels d'investissement qui sont prévus pour structurer cette filière d'APN adaptées sur les 2 camps de base.

• **Sentier du Bout du Monde :**

Ce sentier, à forte valeur patrimoniale, retrace en partie l'histoire allevardine à travers des vestiges de l'activité thermique, minière et hydroélectrique de la ville. En 2023, en préalable de la valorisation pédagogique du sentier, Le Grésivaudan a confié au service RTM (Restauration des Terrains de Montagne) la réalisation d'une analyse de risques sur le sentier et plus particulièrement sur la stabilité des versants. Cette étude a permis de qualifier les risques de chute de blocs et une stratégie de réduction du risque via la mise en place de protection. L'année 2023 a également permis de lancer une mission de maîtrise d'œuvre qui doit permettre de programmer les travaux de réhabilitation des passerelles et des garde-corps prévus courant 2024.

• **Stade de biathlon du Barioz :**

Afin de développer une offre touristique complémentaire au ski nordique, Le Grésivaudan porte un projet d'aménagement d'un pas de tir de biathlon (pas de tir à 10 mètres) sur le camp de base du Barioz. La première phase des travaux (dessouchage et terrassement) a été réalisée en 2023. L'aménagement et l'équipement du stade sont prévus durant l'été 2024 pour une inauguration de l'équipement envisagée l'hiver prochain. Ce projet représente un coût global d'environ 130 000 € et bénéficie d'un soutien financier du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

LANCEMENT DE LA STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE DU GRÉSIVAUDAN

Depuis le début de l'année 2023, Le Grésivaudan a souhaité développer sa stratégie d'attractivité du territoire. Le recrutement d'un bureau d'études (Budget de 74 000 € TTC) au mois d'avril 2023 a permis d'initier la phase de diagnostic. Après une phase d'analyse documentaire, c'est environ une trentaine d'entretiens individuels avec les partenaires de la collectivité qui ont été réalisés. Les différentes instances ont été réunies (Bureau, Comité Technique et Comité de Pilotage) et le rendu du diagnostic a eu lieu en fin d'année 2023 et début d'année 2024. La phase opérationnelle avec un plan d'action pluriannuel est en cours d'élaboration et sera mise en place durant 2024.



DÉPLOIEMENT D'UNE STRATÉGIE ÉVÉNEMENTIELLE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE : UNE POLITIQUE TRANSVERSALE

La communauté de communes a toujours participé activement à la politique événementielle du territoire. Dans le cadre de sa stratégie d'attractivité, Le Grésivaudan a souhaité mettre l'accent sur des événements d'importance qui lui permettent de mettre en valeur son image et de travailler sur sa notoriété en complément des subventions attribuées au titre de la politique sportive.

L'ÉCHAPPÉE BELLE

Événement phare du trail sur le territoire, l'Échappée Belle, c'est 11 éditions aussi belles que difficiles ! Le Grésivaudan s'est particulièrement mobilisé lors de la dernière édition pour accompagner l'organisateur dans la mise en place de navettes collectives gratuites pour le grand public et les accompagnants des coureurs. Les objectifs sont de réduire les difficultés liées au stationnement dans des secteurs saturés, améliorer les conditions de circulation, réduire le risque d'accidents pour les automobilistes et les piétons, et accompagner l'Échappée Belle dans ses actions de réduction de son impact environnemental.

BUDGET 2023 : 4700€ TTC

.....



LE SALON DE L'ESCALADE

Sous la bannière commune Grenoble Alpes, Le Grésivaudan était présent à la deuxième édition du Salon de l'Escalade, l'occasion de mettre en valeur nos entreprises spécialisées et nos différents sites de pratiques :

- Sites naturels pour l'escalade, la via ferrata, le bloc, les grandes voies, etc
- Sites artificiels : salle de bloc, gymnases équipés, etc

BUDGET 2023 : 10 000€ TTC



LA BELLE ÉTOILE ET LA RANDO ÉTOILÉE

La Belle Étoile est incontestablement la compétition de ski alpinisme du territoire. C'est pourquoi, Le Grésivaudan soutient financièrement (3 000 €) cet événement qui permet de faire rayonner cette discipline, le territoire et les athlètes qui participent à cette épreuve très exigeante. La Rando Étoilée est un événement dans l'événement. Créée et portée conjointement par le Département de l'Isère et la communauté de communes, la Rando Étoilée a pour objectif de proposer le temps d'une soirée festive, des parcours en nocturne pour une découverte de l'activité ski de randonnée. En janvier 2023, 217 participants sont partis à la découverte des 3 circuits balisés. L'organisation a mis en place 2 navettes au départ de Grenoble pour les participants.

BUDGET : 4 200€



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 1 budget annexe

FONCTIONNEMENT :
7,08 M€

INVESTISSEMENT :
4,13 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)



LE CISP

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

.....

LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE ET L'INSÉCURITÉ

Poursuite du déploiement de la vidéoprotection dans le cadre du schéma d'action et de déploiement proposé par la Gendarmerie et validé par Le Grésivaudan : génie civil, raccordement fibre, installation du Centre de Supervision et des 82 caméras pour les 15 communes concernées. Le tout est entré en fonctionnement au 2^e trimestre 2023.



Réalisation d'audits de sécurité pilotés par la Cellule de Prévention Technique de la Malveillance du Groupement de Gendarmerie de Grenoble, sur les déchetteries intercommunales et les bâtiments administratifs intercommunaux dans l'objectif de déployer de la vidéoprotection sur ces différents sites.

Poursuite des actions de E-Enfance dans les collèges/lycées du territoire pour lutter contre le cyber-harcèlement et sur le bon usage des réseaux sociaux.



.....

Le CISP est une instance de collaboration et de coopération entre les collectivités territoriales, les acteurs des secteurs économiques et sociaux, et les services de l'État - la Gendarmerie Nationale, le Parquet, la Préfecture, le Département de l'Isère, la délégation Militaire Départementale, les Mairies, la Police Municipale, les établissements scolaires, l'Inspection Académique-Directeurs Académiques des Services de l'Éducation nationale (IA-DASEN). Il est piloté par la communauté de communes.



DES ACTIONS DE FORMATION

En partenariat avec la SPA du Dauphiné et la Gendarmerie, organisation d'une journée formation à destination des policiers municipaux et des gendarmes sur la procédure administrative et judiciaire relative aux animaux (saisie, fourrière, actes de cruauté...)

Formation au profit des agents des déchetteries sur comment réagir face à des comportements agressifs et la gestion des conflits, en partenariat avec le Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie.

FORMATION AU PROFIT DES GENDARMES SUR LA VIDÉOPROTECTION

Poursuite de l'accueil de la permanence du Centre d'Information et de recrutement des Forces Armées (CIRFA) une fois par mois au siège de la communauté de communes.

Le Grésivaudan poursuit la mise à disposition des barrières anti-véhicules béliers aux communes du territoire. Un service apprécié et largement sollicité.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil de développement, refondé en 2021, poursuit sa structuration et sa consolidation.

....



Une phase de recrutement de 10 nouveaux membres s'est déroulée sur l'année 2023. En parallèle, le conseil de développement a été saisi sur deux sujets :

- le Programme Local de l'Habitat (PLH)
- le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)



LE PLH

Le conseil de développement a été sollicité par la communauté de communes pour apporter un avis sur les trois principaux enjeux du Programme Local de l'Habitat en cours d'écriture et les réponses prioritaires à engager ou à poursuivre de la part des acteurs publics ou privés. Il a identifié la solidarité, la sobriété et la préservation de l'environnement comme étant des enjeux essentiels à prendre en compte dans le cadre d'une politique de logement vertueuse. La qualité de cette contribution a d'ailleurs été soulignée par les élus et les différents critères mentionnés ont été intégrés dans le document final.

LE PCAET

Le conseil de développement a été saisi afin d'apporter un avis sur les leviers de mobilisation des habitants dans la mise en œuvre et le suivi du PCAET sur le territoire. Les membres du groupe de travail se sont réunis, se sont acculturés sur la thématique et ont partagé leurs envies et leurs compréhensions du sujet. Dans ce cadre, le conseil a organisé une conférence sur les enjeux en lien avec le dérèglement climatique et nécessitant un effort/changement de perception et de comportement.

Les membres du conseil se sont également autosaisis sur le sujet de l'eau, autour de 2 axes de travail : le partage de l'eau entre les différentes catégories de consommateurs, mais aussi entre les territoires et la préservation de la ressource, aussi bien en quantité qu'en qualité. Le groupe de travail a rencontré le Vice-Président en charge de l'eau et assainissement afin de déterminer le cadre de la collaboration ainsi que la contribution du conseil à l'Observatoire de l'eau en cours de constitution.



ÉQUIPEMENTS DU GRÉSIVAUDAN

au 31/12/2023

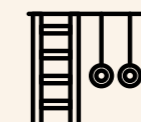


ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ZONES D'ACTIVITÉS

- Les Adrets (Parc d'activités Les Granges)
- Barraux (La Gache, Renevier)
- Bernin (Parc des Fontaines, Zone du Teura)
- Biviers (Les Évequaux)
- Chapareillan (Longifan)
- Crêts en Belledonne (Plan Moulin [ex-Champ Sappey], Gerland, Zone industrielle)
- Crolles (Parc technologique, Pré-Noir, Les Îles du Rafour, Ambroise Croizat)
- Froges - Villard-Bonnot (Alfred Fredet)
- Froges (Pré-Roux - Angorde, Au Plan)
- Goncelin (Pôle Bois et extension, Bacon, Chandelière)
- La Buisnière (La Buisnière)
- La Terrasse (Pré Millon)
- Le Champ-près-Froges (Champ 7 Laux)
- Le Touvet (Le Bresson)
- Lumbin (Longs Prés)
- Le Cheylas (Actisère, Les Pérelles)
- Le Versoud (Étape, Malvaisin, Le Pruney)
- Le Versoud - Villard-Bonnot (La Grande Île 1 & 2)
- Montbonnot-Saint-Martin (Pré Millet, Croix Verte, Inovalée, Secrétan)
- Pontcharra (Pré Brun, Moulin Vieux, Le Village du Bréda, Pré Chabert, Grignon)
- Saint-Ismier (La Bâtie, Isiparc)
- Saint-Nazaire-les-Eymes (Grande Chantourne)
- Saint-Vincent-de-Mercuze (Euréalp, Tire-Poix)

BÂTIMENTS

- Pépinière d'entreprises Bergès Villard-Bonnot
- Bourse du travail Bergès - Villard-Bonnot
- Pépinière d'entreprises Euréalp Saint-Vincent-de-Mercuze
- Ateliers relais Euréalp Saint-Vincent-de-Mercuze
- Atelier numérique André Eymery Montbonnot-Saint-Martin
- Bâtiment Bois du Dauphiné - Goncelin
- Euromag - Crêts en Belledonne
- Lycée du Bréda - Allevard
- Bâtiment Olivetti - Pontcharra
- Bâtiment industriel - Barraux



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Gymnase du collège Simone de Beauvoir - Crolles
- Gymnase Lionel Terray et plateau sportif du collège Belledonne - Villard-Bonnot
- Gymnase Maurice Cucot - Pontcharra
- Gymnase, plateau sportif, terrain de football, salle polyvalente du collège - Saint-Ismier
- Gymnase et plateau sportif La Pierre Aiguille - Le Touvet
- Gymnase Frison Roche et plateau sportif - Villard-Bonnot
- Piscine intercommunale - Crolles
- Piscine intercommunale - Pontcharra
- Piscine découverte - Saint-Martin-d'Uriage
- Piscine découverte - Allevard-les-Bains
- Piscine découverte - Saint-Vincent-de-Mercuze
- Piscine découverte - Prapoutel-les 7 Laux
- Boulodrome intercommunal - Villard-Bonnot
- Piste d'athlétisme intercommunale - Villard-Bonnot
- Aires de décollage de parapentes Plateau-des-Petites-Roches
- Aire d'atterrissage de parapentes - Lumbin
- Base de loisirs de La Terrasse, terrains de tennis du Lac - La Terrasse
- Camping de La Terrasse - La Terrasse
- Salle multi-activités - Plateau-des-Petites-Roches
- Terrains de tennis - Plateau-des-Petites-Roches
- Terrain de football - Plateau-des-Petites-Roches
- RDC salle Mille Clubs - Plateau-des-Petites-Roches



ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

- 800 km de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- Station des 7 Laux - Le Haut-Bréda, Les Adrets, Theys
- Wiz Luge (gérée par la SEMLG) - Pleynet
- Station du Collet (gérée par la SEMLG) - Allevard-les-Bains
- Espace ludique du Col de Marcieu (géré par la SEMLG) - Plateau-des-Petites-Roches

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- Espace Aragon - Villard-Bonnot
- La Maison des maquis - Le Touvet
- Médiathèque Gilbert Dalet - Crolles
- Médiathèque Jean Pellerin - Pontcharra
- Centre de tri navette du réseau de lecture publique - La Terrasse
- Musée La Galerie - Allevard-les-Bains
- Musée des Forges et Moulins à Pinsot - Le Haut-Bréda
- Musée La Comba Autrafé - La Combe-de-Lancey

ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

- Siège - Crolles
- Espace France Services Plateau-des-Petites-Roches
- La Passerelle - Crolles
- Centre Technique Intercommunal ZA Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze
- Espace France Services - Pontcharra
- Siège Office de Tourisme - Belledonne-Chartreuse - La Terrasse
- Direction Enfance Jeunesse et Parentalité - Bernin

PARKINGS INTERCOMMUNAUX

- Gare de Lancey
- Gare de Brignoud
- Collège de Goncelin
- Parking relais «Grandes Terres» - Le Touvet
- Parking des Longs Prés - Lumbin

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Site de collecte et administration - Le Versoud
- Déchetterie - Crolles
- Déchetterie - Saint-Ismier
- Déchetterie - Le Touvet
- Déchetterie - Saint-Martin-d'Uriage
- Déchetterie - Chamrousse



SOCIAL PETITE ENFANCE JEUNESSE ET PARENTALITÉ

- Multiaccueil - Les 3 quenottes Plateau-des-Petites-Roches
- Multiaccueil - Ronde des p'tits Poucets Le Champ-près-Frogès
- Multiaccueil - La courte échelle - La Terrasse
- Multiaccueil - Lumbout'choux - Lumbin
- Multiaccueil - Les pitchous - Le Versoud
- Multiaccueil - Les p'tits loups - Le Versoud
- Multiaccueil - Trotte marmotte - Biviers
- Multiaccueil - Les frimousses - Les Adrets
- Multiaccueil - Les poussins - Le Haut-Bréda
- Multiaccueil - Les petits Pierrots Crêts en Belledonne
- Multiaccueil - La papoterie - Villard-Bonnot
- Multiaccueil - Les coccinelles Saint-Nazaire-les-Eymes
- Multiaccueil - Les flocons - Allevard-les-Bains
- Multiaccueil - Les bout'choux - Crolles
- Multiaccueil - Les p'tits lutins - Crolles
- Multiaccueil - L'Épit'aile - Chapareillan
- Multiaccueil - L'arche - Tencin
- RPE du Haut-Grésivaudan Pontcharra, Saint-Maximin
- RPE du Granier - Secteur 1 - Barraux, Le Cheylas
- RPE du Granier - Secteur 2 - Chapareillan, Sainte-Marie-du-Mont, La Buisnière, La Flachère, Sainte-Marie-d'Alloix
- RPE du Pays d'Allevard - Le Moutaret, La Chapelle-du-Bard, Allevard, Le Haut-Bréda, Crêts en Belledonne
- RPE Les P'tits d'Hommes Plateau-des-Petites-Roches
- RPE du Moyen-Grésivaudan Tencin, La Pierre, Le Champ-près-Frogès
- RPE du Sud-Grésivaudan - Crolles
- RPE Les Grési'mômes - Secteur 1 Bernin, Saint-Nazaire-les-Eymes, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin
- RPE Les Grési'mômes - Secteur 2 - Saint-Ismier
- RPE de la Meije - Le Versoud
- RPE du Balcon de Belledonne Sainte-Agnès, Saint Mury Monteymond, Saint-Jean-le-Vieux, La Combe-de-Lancey, Revel
- LAEP Le Tacot - Crêts en Belledonne
- LAEP Le Cerf-volant - Pontcharra
- LAEP L'Envol - Crolles et Saint-Ismier
- LAEP Le Tipi - Villard-Bonnot
- Accueil de loisirs intercommunal itinérant et multisites - La Combe-de-Lancey, Revel, Saint Mury Monteymond
- LAEP Le Papillon - Plateau-des-Petites-Roches

AUTRES ÉQUIPEMENTS À VOCATION SOCIALE

- EHPAD - Résidence Belle Vallée - Frogès
- Accueil de jour Belle Vallée - Frogès
- Espace intercommunal Simone Veil (centre de planification, Secours Populaire, Association AGARO) - Villard-Bonnot
- Centre de planification et d'éducation familiale - Pontcharra
- Aire d'accueil gens du voyage - Pontcharra
- Aire d'accueil gens du voyage - Saint-Ismier
- Aire d'accueil gens du voyage - Villard-Bonnot
- Aire de grand passage - Crolles
- Local Espace Belle Étoile (médecine du travail) - Crolles
- Centre de soins infirmiers Plateau-des-Petites-Roches
- Bâtiment de la Mission Locale du Grésivaudan - Crolles
- Accueil de loisirs intercommunal - Saint-Maximin
- Accueil de loisirs intercommunal - Tencin
- Accueil de loisirs intercommunal Les Adrets et Theys
- Accueil de loisirs - La Terrasse



EAU ET ASSAINISSEMENT

29 STATIONS D'ÉPURATION

Hurtières / La Combe-de-Lancey / La Ferrière / Laval-en-Belledonne / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet / Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Lumbin / Montbonnot-Saint-Martin / Pontcharra / Revel / Saint-Martin-d'Uriage / SIVOM 7 Laux - Le Pleynet / Saint-Jean-le-Vieux / Saint-Maximin / Saint Mury / Sainte-Agnès / Sainte-Marie-d'Alloix.

203 POINTS DE CAPTAGE

Allevard-les-Bains / Barraux / Bernin / Chamrousse / Chapareillan / Crêts en Belledonne / Frogès / Goncelin / Hurtières / La Chapelle-du-Bard / La Combe-de-Lancey / La Flachère / La Pierre / La Terrasse / Laval-en-Belledonne / Le Cheylas / Le Haut-Bréda (La Ferrière, Pinsot) / Le Moutaret / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet / Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Lumbin / Pontcharra / Revel / Sainte-Agnès / Saint-Martin-d'Uriage / Saint-Maximin / Saint Mury Monteymond / Saint-Nazaire-les-Eymes / SIVOM 7 Laux - La Ferrière / SIVOM 7 Laux - Theys / Saint-Vincent-de-Mercuze / Sainte-Marie-d'Alloix / Sainte-Marie-du-Mont / Tencin / Theys / Villard-Bonnot.



1 273 KM DE CONDUITES D'EAU EN SOUS-SOL

1 031 KM DE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT



37 STATIONS DE POMPAGE

Allevard-les-Bains / Barraux / Bernin / Biviers / Chamrousse / Crolles / Frogès / Goncelin / Le Cheylas / Le Moutaret / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Le Versoud / Lumbin / Pontcharra / Saint-Ismier / Saint-Maximin / Saint-Vincent-de-Mercuze / Sainte-Marie-du-Mont / Villard-Bonnot.

222 RÉSERVOIRS

Allevard-les-Bains / Barraux / Bernin / Biviers / Chamrousse / Chapareillan / Crêts en Belledonne / Crolles / Frogès / Goncelin / Hurtières / La Buisnière / La Chapelle-du-Bard / La Combe-de-Lancey / La Flachère / La Pierre / La Terrasse / Laval-en-Belledonne / Le Champ-près-Frogès / Le Cheylas / Le Haut-Bréda (La Ferrière, Pinsot) / Le Moutaret / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet / Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Le Versoud / Les Adrets / Lumbin / Montbonnot-Saint-Martin / Pontcharra / Revel / Sainte-Agnès / Saint-Ismier / Saint-Jean-le-Vieux / Saint-Martin-d'Uriage / Saint-Maximin / Saint Mury Monteymond / Saint-Nazaire-les-Eymes / SIVOM 7 Laux / La Ferrière / SIVOM 7 Laux / Theys / Saint-Vincent-de-Mercuze / Sainte-Marie-d'Alloix / Sainte-Marie-du-Mont / Tencin / Theys / Villard-Bonnot.

ADMINISTRATION

ZA Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze



Le GRÉSIVAUDAN

communauté de communes



LE GRÉSIVAUDAN

390, rue Henri Fabre - 38926 Crolles Cedex
Tél. : 04 76 08 04 57

www.le-gresivaudan.fr

...

